MEMOIRES
DE
M. D. L. R.
Mr de la Rochefoucault

SUR LA GUERRE DE
Guyenne & la derniere de
Paris.

CONTENANT AUSSI
les Memoires de Monsieur de la
Chastre.

Les Articles, dont sont convenus son
Altesse Royale & Monsieur le Prince
pour l'expulsion du Cardinal Mazarin.

Apologie pour Monsieur de Beaufort.

Lettre du Cardinal à Monsieur de Brienne.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,
Chez ESTIENNE ROGER, dans
le Kalve-Straat.
M. DCC X.

GUERRE DE GUYENNE, ET LA DERNIERE DE PARIS.


A Guerre se soutenoit dans la Guyenne, bien plus par la vigilance & par la réputation *du Prince de Condé* que par le nombre & la valeur de ses troupes; *le Comte d'Harcourt* avoit déja rétabli par sa conduite & par sa fortune tout le desavantage que la deffaite du *Marquis de S. Luc* à Miradoux avoit raporté aux armes du *Roi*; le Siege de Miradoux étoit levé, les Gardes du *Prince de Condé* & 3. ou 400. chevaux avoient été pris dans le quartier, où *Persan* & *le Prince de Condé* lui-mesme avec le reste de ses Troupes avoit été contraint de quitter son fort, de pàsser la Riviere de Garonne à Boue, & se retirer à Agen, mais les divisions de cette Ville firent assez connoître à ce *Prince* qu'elle ne demeuroit dans son parti, quautant qu'elle

y se-

y seroit retenuë par sa presence, ou par une forte garnison : ce fut aussi pour s'en assurer par ce dernier moyen, que *le Prince de Condé* résolut d'y faire entrer le Regiment d'Infanterie de *Conty*; & de se rendre maître d'une des portes de la Ville, pour ôter au peuple la liberté de refuser la garnison ; mais comme ce dessein ne fut pas secret, il fut bien-tôt répandu dans la Ville. A l'heure mesme *les Bourgeois* prirent les armes, & firent des barricades, *le Prince de Condé* en étant averti monta à cheval, pour empêcher la sedition par sa presence, & pour demeurer maître de la porte de Grave jusques à ce que le Regiment s'en fut emparé : mais l'arrivée des Troupes augmenta le desordre au lieu de l'apaiser : elles entrerent & firent halte dans la premiere ruë ; & bien que *le Prince de Condé*, & *le Prince de Conty* & tous les Officiers voulussent apaiser le desordre, ils ne purent empescher que toutes les ruës ne fussent barricadées en un instant : le peuple neanmoins conserva toûjours du respect pour *le Prince de Condé* & pour les Officiers Generaux ; mais l'aigreur augmentoit aussi dans tous les lieux où ils n'étoient point : les choses ne pouvant plus demeurer en cet état-là, les Troupes comme j'ai dit tenoient la porte de Grave, & la moitié de la ruë qui y aboutit. Le peuple étoit sous les armes, toutes

les ruës étoient barricadées, & des corps de garde par tout. La nuit approchoit qui eut augmenté le desordre, & *le Prince de Condé* se voyoit reduit à sortir honteusement de la Ville, ou à la faire piller & brûler : mais l'un ou l'autre de ces partis ruinoit aparemment ses affaires ; car s'il quittoit Agen, les troupes du *Roi* y étoient reçûës ; s'il le brûloit, ce traitement soulevoit contre lui toute la Province, dont les plus considerables Villes tenoient encore son parti. Ces raisons le porterent à tenter quelque accommodement qui sauvât son authorité en aparence, & qui lui servit de pretexte de pardonner au peuple d'Agen. *Le Duc de la Rochefoucault* parla aux principaux des Bourgeois, & les disposa d'aller à l'Hôtel de Ville pour deputer quelqu'un d'entre eux vers *Monsieur le Prince* pour lui demander pardon, & le supplier de venir à l'assemblée leur prescrire les moyens de conserver Agen dans la soumission, & la fidelité qu'ils lui avoient jurée : *Monsieur le Prince* y alla, & leur dit que son intention avoit toûjours été de leur laisser la liberté toute entiere ; & que les troupes n'étoient entrées que pour soulager les Bourgeois dans la garde de la Ville : mais puis qu'ils ne le desiroient pas ainsi, il se contentoit de les faire sortir pourvû que la Ville fit un Regiment d'Infanterie à ses dépens, dont on lui nommeroit les Offi-

ciers.

ciers : on accepta facilement toutes les conditions : on défit les barricades : les Troupes sortirent ; & la Ville fut tranquille, & soumise en aparence, comme elle l'avoit été avant la sedition : *le Prince de Condé* ne pouvant se fier à ces aparences fit quelque sejour à Agen pour remettre la Ville en son état ordinaire ; & ce fut en ce tems-là qu'il reçût nouvelles que l'Armée de Flandres commandée par *le Duc de Nemours*, & les Troupes du *Duc d'Orleans* commandées par *le Duc de Beaufort* s'étoient jointes, & marchoient vers la Riviere de Loire. Cette joye fut neanmoins mêlée d'inquietude : d'un côté il voyoit au milieu de la France une Armée d'Espagne qu'il y avoit si long-tems attenduë, & qui pourroit venir secourir Montrond, ou le venir joindre en Guyenne : mais en mesme-tems il sçût que la division des *Ducs de Nemours* & *Beaufort*, étoit venuë en une extremité trés-dangereuse. Ils ne pouvoient compatir ensemble ; & leurs forces separées n'étoient pas suffisantes de tenir la campagne devant l'armée du *Roi* commandée par *les Maréchaux de Turennes*, & *d'Hoquincourt*, & fortifiées par les troupes que *le Cardinal* avoit amenées, & encore plus par le voyage de la Cour : les ordres du *Duc de Nemours* étoient de passer la Riviere de Loire pour secourir Montrond, & marcher aussi-tôt vers la Guyenne : & ceux

 que

que *le Duc de Beaufort* recevoit du *Duc d'Orleans*, y étoient entierement oposez: *Monsieur* ne pouvoit consentir que l'armée s'éloignât si fort de Paris, & aprehendoit que le peuple ou le Parlement ne changeassent de sentiment dès qu'ils verroient l'armée de *Monsieur de Nemours* passer en Guyenne, & celle du *Roi* demeurer dans leur vosinage. *Le Coadjuteur* de Paris qui avoit alors plus de part que personne à la confiance de *Monsieur* appuyoit ce Conseil, & augmentoit encore les craintes, & les irresolutions naturelles de ce *Prince*. En retenant l'armée au deça de la Riviere de Loire: nonseulement il la rendoit inutile au *Prince de Condé* de qui il étoit ennemi, mais il se rendoit lui-mesme plus considerable à la Cour, en faisant voir qu'étant maître de la conduite de *Monsieur*, il pouvoit aussi avancer ou retarder les progrès de l'Armée; & se servoit ainsi de toute sorte de moyens pour obtenir le Chapeau de *Cardinal*: *Chavigny* de son côté n'avoit pas de moindres desseins: il prétendoit gouverner *Monsieur* en lui faisant connoître qu'il gouvernoit *Monsieur le Prince*; & s'assûroit aussi de se rendre maître de la conduite de *Monsieur le Prince*, en lui faisant voir qu'il l'étoit de celle de *Monsieur*: les projets ne s'arrêtoient pas là dès le commencement de la guerre; il avoit pris des mesures pour être négotiateur de

la

la Paix ; & s'étoit uni avec *le Duc de Rohan* , croyant qu'il lui pouvoit être également utile vers *Monsieur* , & vers *Monsieur le Prince* : il croyoit aussi avoir pris toutes les précautions necessaires vers *le Cardinal*, par le moyen de *Faber* ; & comme il ne mettoit point de bornes à son ambition & à ses esperances ; il ne douta point qu'en faisant la paix particuliere , il ne fut choisi pour aller avec *le Cardinal Mazarin* conclure la generale : il crût mesme qu'en se servant de la considera-tion que *Monsieur le Prince* lui pouvoit donner parmi les Espagnols , il auroit tout le merite des bons succès , & que *le Cardinal* au contraire seroit chargé de la honte & du blâme des méchans évenemens: & qu'ainsi il rentreroit dans les affaires , ou avec la gloire d'avoir fait la paix , ou avec l'avantage d'avoir fait connoître que *le Cardinal* l'auroit empeschée. Dans cette vûë-là il écrivit plusieurs fois au *Prince de Condé* pour le presser de quitter la Guyenne : il lui representoit le besoin que l'Armée avoit de sa presence ; que la laissant détruire , toutes ses resources étoient perduës ; & que faisant des progrès dans le cœur du Royaume , & à la vûë du *Roy* , il rétabliroit en un moment non-seulement la Guyenne , mais tout le reste de son parti ; *le Prince de Condé* se laissa persuader facilement aux raisons de *Monsieur de Chavigny* : mais le principal motif qui l'y porta

porta, fut l'envie de quitter la Guyenne dans un temps où la foiblesse de ses troupes l'obligeoit sans cesse à lâcher le pied devant *le Comte d'Harcourt*: il communiqua son dessein au *Duc de la Rochefoucault* & à *Marsin*; l'un & l'autre lui representerent également ce qu'il y avoit à en craindre & à en esperer: pas un ne lui voulut donner de conseil là-dessus; mais tous deux lui demanderent instamment de le suivre. Il choisit *le Duc de la Rochefoucault* pour l'accompagner, & laissa *Marsin* auprés du *Prince de Conty*, se reposant entierement sur lui du soin de maintenir son parti en Guyenne, & de conserver Bourdeaux non-seulement parmi les divisions qu'on avoit fomentées dans le peuple & dans le Parlement, mais aussi pour empescher que les divers interests du *Prince de Conty* & de *Madame de Longueville* n'augmentassent leur mes-intelligence & ne hâtassent la perte de cette Ville. Les affaires y étoient en l'état que je vai dire; le peuple y étoit divisé en deux Cabales: les riches Bourgeois en composoient une, dont les sentimens étoient de maintenir l'authorité de leurs Magistrats, & de se rendre si puissans, & si necessaires dans la Ville, que *Monsieur le Prince* & le Parlement les considerassent comme ceux qui pouvoient le plus contribuer à leur conservation, l'autre Cabale étoit formée par les moins riches & les plus séditieux de la

Ville:

Ville ; lesquels s'étans assemblez plusieurs fois sans dessein, en un lieu proche du Château du Ha, nommé l'Hormée, prinrent enfin ce nom : *le Prince de Conty* & *la Duchesse de Longueville* bien plus pour leurs interests particuliers que pour ceux du parti, appuyerent cette faction ; & la rendirent la plus puissante de toutes celles de Bourdeaux : ils travaillerent l'un & l'autre également à ce dessein-là, par des sentimens bien opposez : *Monsieur le Prince de Conty* étoit porté à la paix par sa legereté naturelle qui lui faisoit principalement haïr cette guerre, parce qu'il l'avoit plus ardemmment desirée : il a allegué depuis que *Monsieur le Prince*, aprés avoir signé un écrit ; où il lui promet de ne point traitter sans lui faire avoir le Gouvernement de Provence ; s'étoit absolument relâché sur ses interêts : mais la veritable cause de son détachement, vint de ce que ses gens gagnez par *le Cardinal Mazarin*, le porterent à rompre avec éclat avec *la Duchesse de Longueville*, sur des pretextes que l'alliance & les interests du sang lui devoient faire cacher. Pour *la Duchesse de Longueville* elle se croyoit alors irreconciliable avec son mari : elle avoit tenté inutilement de se racommoder à la Cour par *la Princesse Palatine* : elle voyoit *le Prince de Conty* dans un emportement de colere, & de jalousie contre elle, qui eût été plus supportable à un Amant qu'à un

un Frere : Elle sçavoit de plus que si *le Prince de Condé* parloit moins que lui de sa conduite ; Il n'en étoit pas plus avantageusement persuadé : il étoit averty du dessein qu'elle auroit eu de ruiner son parti par des voyes fort extraordinaires, pour les interests du *Duc de Nemours* ; & craignoit que si une mesme préocupation lui prenoit pour un autre ; elle ne fut capable de se porter aux mesmes extremitez si celui-là le desiroit : se voyant donc également ruïnée de tous les côtez, elle crût ne se pouvoir rétablir qu'en formant un parti dans Bourdeaux, qui fut assez puissant pour lui donner une nouvelle consideration envers *le Prince de Condé* ou vers la Cour. Dans cette vûë elle ne trouva rien de si propre à son dessein que de se joindre avec l'armée ; & d'y engager les plus considerables : le Parlement n'étoit pas plus uni que le peuple : ceux de ce corps qui étoient contre la Cour, s'étoient divisez en deux factions : l'une s'appelloit la grande Fronde : & l'autre la petite : bien que toutes deux s'accordassent à estre dans les interests de *Monsieur le Prince*, elles étoient fort opposées dans tout le reste : au commencement l'armée avoit été unie avec l'une & l'autre Fronde, & s'en étoit plusieurs fois separée aussi, & son changement s'étoit ménagé par les divers interests qui ont accoûtumé de faire agir les gens de cette sorte : mais à la fin *le*

Prince de Conty : & *la Duchesse de Longueville* augmenterent à un tel point le credit & l'insolence de cette faction pour se l'acquerir, qu'ils avancerent la perte du parti, en desesperant le Parlement & le reste du peuple, & en donnant lieu à plusieurs conjurations, & à toutes les autres intelligences de la Cour, qui ont enfin remis Bourdeaux dans l'obéyssance du *Roy* : *le Prince de Conty*, comme j'ai dit, se servoit de ses divisions pour ruiner le credit de sa sœur, & *la Duchesse de Longueville* vouloit établir le sien à Bourdeaux pour regagner celui qu'elle avoit perdu auprés du *Prince de Condé*, mais lui qui prévoyoit ce qu'une si grande opposition de sentimens alloit produire dans son parti & qui jugeoit encore que l'aigreur & la division augmenteroient par son éloignement ; laissa M*arsin* comme j'ai dit, pour remedier à de si grands desordres, & en tout évenement pour empescher que *le Prince de Conty*, & *la Duchesse de Longueville* n'entreprissent rien qui lui pût préjudicier durant son absence : Aprés donc qu'il eut reglé avec *Marsin*, & avec *Laisné* ce qui regardoit l'armée, les Cabales de Bourdeaux, & celles de sa famille ; il fit venir *le Prince de Conty* à Agen ; & en lui laissant la conduite de toutes choses, le pria de suivre les avis de *Marsin* & de *Laisné* : Il témoigna aussi en apparence beaucoup de confiance

fiance au *President Viole* : mais en effet il ne croyoit laisser personne à Bourdeaux qui fut veritablement dans ses interests que les deux premiers que je viens de nommer : les choses étant en cet état, il se prépara à partir d'Agen pour aller joindre l'armée de *Monsieur de Nemours* : ce voyage étoit fort long, & plein de difficultez qu'on ne pouvoit vrai-semblablement se promettre de surmonter : *le Comte d'Harcourt* étoit près d'Agen ; il y avoit dans la Ville trop de gens gagnez de la Cour, pour ne l'avertir pas du départ de *Monsieur le Prince* : ceux-mesme de son parti avoient soupçonné son Voyage, & le bruit en avoit couru avant qu'il fut resolu : le chemin étoit de près de six vingt lieuës qu'il faloit faire sur de mesmes chevaux : *le Comte d'Harcourt* pouvoit non-seulement faire suivre *Monsieur le Prince* par des partis pour donner avis en poste à la Cour de sa marche ; & mander aux Villes, & aux garnisons de s'oposer à son passage, de plus il ne pouvoit confier cette affaire à beaucoup de gens ; & un petit nombre n'étoit pas capable de le suivre avec sureté : il falloit encore persuader à tout le monde, qu'il alloit à Bourdeaux ; & empescher les Officiers de l'Armée de l'y accompagner, sous des pretextes qui ne fissent rien imaginer de son dessein : pour cet effet il laissa *le Prince de Conty* à Agen ; & feignant de vouloir aller à Bourdeaux, pour deux

ou

ou trois jours seulement, donna ordre à tous les officiers, & à tous les volontaires, de demeurer à Agen auprés de son Frere : il en partit le jour des Rameaux à midi, avec *le Duc de la Rochefoucault, le Prince de Marcillac, Guitault* & *Chavaignac*, *Gourville*, & un valet de Chambre. *Le Marquis de Levy* l'attendoit avec des chevaux à Langez ou étoit aussi *Bercenes* Capitaine des gardes du *Duc de la Rochefoucault* : & comme *le Marquis de Levy* avoit un passeport du *Comte d'Harcourt* pour se retirer chez lui en Auvergne avec son train, *le Prince de Condé*, & ceux qui l'accompagnoient, passerent à sa suite, comme s'ils eussent été les mesmes Domestiques dont les noms étoient écrits dans son passeport : bien qu'il fut à la fin resolu de ne s'en point servir : ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage, fut l'extraordinaire diligence avec laquelle on marcha jour & nuit, & presque toûjours sur les mesmes chevaux, & sans demeurer jamais deux heures en un mesme lieu, ou pour dormir ou pour repaître : on logea chez deux ou trois Gentils-hommes amis du *Marquis de Levy* pour se reposer quelques heure ; & pour acheter des chevaux : mais ces Gentils-hommes soupçonnoient si peu *Monsieur le Prince* d'estre ce qu'il étoit, que dans un de leurs repas où on dit d'ordinaire ses sentimens avec plus de sincerité

qu'ailleurs ; il aprit des nouvelles de ses proches qu'il avoit peut-estre ignorez jusques-là : Enfin aprés avoir pris son chemin par la Vicomté de Turennes, & par Charlus en Auvergne ; il arriva le Samedi au soir au Bac-d'Alier à deux lieuës de la Charité, où il passa la riviere de Loire sans aucun empeschement, bien qu'il y eut deux compagnies de Cavalerie dans la Charité commandées par *Bussy Rabutin* : De-là il dépêcha *Gourville* à Paris pour avertir *son Altesse Royale*, & *Chavigny* de sa marche : il passa le jour de Pâques dans Cosnes, où on faisoit garde ; & comme la Cour étoit à Gien ; il dit par tout qu'il alloit avec ses compagnons servir son quartier auprés du *Roi*, neanmoins jugeant qu'il ne pouvoit suivre long-tems le grand chemin de la Cour sans estre connu, il se résolut de le quitter pour prendre celui de Châtillon : il pensa même avoir sujet de se repentir de ne l'avoir pas fait plûtôt : car ayant rencontré deux *Couriers*, il y en eut un qui reconnut *Guitault*, & bien qu'il ne s'arretât pas pour lui parler, il parût assez d'émotion sur son visage pour faire juger qu'il soupçonnoit que *Monsieur le Prince* fut là : il s'en éclaircit bien-tôt tout-à-fait aprés : car ayant rencontré le valet de Chambre de *Monsieur le Prince*, qui étoit demeuré derriere, il l'arresta & faisant semblant de le vouloir tuer, il aprit que son

son soupçon étoit bien fondé : cet accident fit résoudre *Monsieur le Prince* non-seulement à quitter le grand chemin à l'heure même, mais encore à laisser *Bercenes* Capitaine des gardes du *Duc de la Rochefoucault* dans des masures proches d'un pont, pour tuer le Courrier en cas qu'il prît ce chemin-là, qui paroissoit celui qu'il devoit tenir pour aller porter à la Cour l'avis de la marche du *Prince de Condé* : mais la fortune de cet homme lui en fit prendre un autre, & lui fit porter en diligence à Gien la nouvelle de ce qu'il avoit vû : on dépêcha à l'heure même *Saint Maure* avec vingt maîtres choisis pour aller attendre *Monsieur le Prince* sur le chemin de Châtillon à l'armée de *Monsieur de Nemours*, avec ordre de le prendre vif ou mort. *Le Prince de Condé* qui jugea bien que cette rencontre feroit indubitablement découvrir son passage, marcha en diligence vers Châtillon : Mais comme il falloit faire cette journée-là trente cinq lieuës sur les mêmes chevaux ; la necessité de repaître nous fit perdre beaucoup de tems, & donna *à S. Maure* celui qui lui falloit pour nous joindre : Un autre accident pensa faire prendre encore *Monsieur le Prince* ; car étant arrivé au Canal de Briare, il rencontra *les Maréchaux des Logis* de deux ou trois Regimens de Cavalerie, qui venoient au logement en ce lieu-là ; & comme le corps y arrivoit par

different côtez ; Il étoit bien difficile de prendre un chemin assuré ; *Chavaignac* qui connoissoit près de-là un Gentilhomme nommé *la Brûlerie* le voulut aller chercher, & mena *Guitault* avec lui pour porter quelque chose à manger au *Prince de Condé* : mais comme cette journée-là étoit destinée aux avantures, dans l'instant que *Chavaignac* sortoit de cette maison pour aller chercher le Maître, & pour dire à *Guitault* d'y entrer, un Officier des Regimens que j'ai dit, y arriva ; & tout ce que peut faire la maîtresse de la maison, dans la crainte de voir arriver du desordre chez elle, par la rencontre de gens de different parti, fut d'envoyer sa fille au devant de *Guitault*, pour l'avertir qu'il étoit entré chez elle un Officier des troupes du Roi : Comme cela se passoit ainsi *Monsieur le Prince* qui attendoit des nouvelles de *Chavaignac*, & de *Guitault*, n'avoit pû demeurer au lieu où ils l'avoient laissé à cause de l'arrivée des troupes. Il avoit envoyé son valet de Chambre à Châtillon, pour avertir le Concierge de tenir la porte du Parc ouverte ; & ainsi il n'avoit avec lui que *le Duc de la Rochefoucault* & *le Prince de Marcillac*. Ils marcherent neanmoins toûjours vers Châtillon. *Le Prince de Marcillac* marchoit cent pas devant *Monsieur le Prince*, & *le Duc de la Rochefoucault* alloit aprés lui à même distance, afin qu'étant averti par l'un

l'un des deux, il eut quelque avantage pour se sauver : Ils n'eurent pas fait grand chemin en cet état-là, qu'ils entendirent tirer des coups de pistolets du côté où étoit allé le valet de Chambre ; & en mesme-tems virent paroître quatre Cavaliers sur leur main gauche qui marchoient au trot vers eux ; Ils ne douterent point alors qu'ils ne fussent suivis, & prenant le parti de charger les quatre hommes qui venoient, ils y tournerent dans le dessein de se faire tuer plûtôt que d'estre pris. Mais s'en étant aprochez ils reconnurent *Chavaignac* qui les cherchoit avec trois Gentils-hommes, & tous ensemble arriverent à Châtillon sans aucun danger. *Le Prince de Condé* y aprit des nouvelles de l'armée qu'il vouloit joindre, & sçût qu'elle étoit vers Lory près de la Forest d'Orleans, distant de huit lieuës de Châtillon. Il sçût encore qu'il y avoit dix ou douze Chevaux-legers de la Garde du *Roi*, & quelques Officiers logez dans la Ville de Châtillon ; craignant enfin d'estre découvert, il partit sur la minuit avec une guide pour Lory en diligence. Ce guide pensa estre cause de sa perte : car aprés avoir long-tems marché, il reconnut qu'il n'étoit qu'à une petite lieuë de Gien ; desorte que voulant quitter ce chemin-là, pour prendre celui de Lory, *Monsieur le Prince* passa à trente pas du lieu où S. *Maure* l'attendoit ; & soit qu'il ne le connut pas,

ou qu'il n'osât le charger, rien ne s'oposa à son passage, & il arriva à Lory : là il aprit des nouvelles certaines de son armée : Elle n'étoit qu'à deux lieuës de lui; il voulut faire repaître ses chevaux à Lory : mais bien qu'il s'y cachât avec les mêmes precautions qu'il avoit fait ailleurs, il y fut reconnu, & *le Duc de la Rochefoucault* aussi par plusieurs habitans du lieu, desquels il y en avoit beaucoup qui étoient domestiques du *Roi* & de *Monsieur d'Orleans :* cela lui servit neanmoins, au lieu de lui nuire; car il y en eut quelques-uns qui monterent à cheval avec lui, & l'accompagnerent jusques à l'armée : il en rencontra l'avant-garde dans le commencement de la Forest d'Orleans : quelques Cavaliers vinrent au qui vive avec lui; mais l'ayant reconnu ce fut une joye, & une surprise pour toute l'armée qui ne se pouvoit exprimer. Jamais elle n'avoit eu tant de besoin de sa presence qu'alors; & jamais elle ne l'avoit moins attenduë. L'aigreur augmentoit tous les jours entre *les Ducs de Nemours* & de *Beaufort*; & on voyoit perir avec certitude la seule ressource du parti, par la division des Chefs, lors que la presence du *Roi*, & celle de son armée les devoit le plus obliger à preferer l'interest public à leurs querelles particulieres. Il étoit trop important *à Monsieur le Prince*, de les terminer pour n'y travailler pas avec tout l'empressement imagina-

imaginable : il lui fut d'autant plus facile d'en venir à bout que son arrivée leur ôtant le commandement, leur ôtoit aussi la principale source de leur jalousie & de leur haine : les choses étant ainsi, l'armée marcha à Lory, où l'on se reposa un jour : il s'en passa encore trois ou quatre durant lesquels on alla à Montargis, qui se rendit sans resistance, on quitta de bonne heure ce lieu-là, parce qu'il étoit rempli de bled & de vin, dont on se pouvoit servir au besoin, & on le fit encore pour donner un exemple de douceur qui pût produire quelque effet avantageux pour le parti dans les autres Villes : l'armée partit de Montargis, & alla à Chasteau-renard : *Gourville* y arriva en mesme tems de Paris pour raporter au *Prince* les sentimens de ses amis, sur sa conduite vers *Monsieur*, & vers le Parlement : les avis furent bien differens ; car une partie lui conseilloit de demeurer à l'armée : & lui representoit que les résolutions de *Monsieur* & du Parlement dependroient toûjours de l'évenement de cette guerre ; & que tant qu'il seroit à la teste d'une armée victorieuse, la puissance du Roi resideroit entre ses mains ; au lieu qu'allant à Paris, il ôtoit à ses troupes toute la réputation que sa presence leur avoit donnée ; & n'en pouvoit laisser le commandement qu'aux mêmes personnes dont la division, & l'incapacité avoient été sur le point de produire

tant

tant de desordre : *Chavigny* au contraire mandoit positivement à *Monsieur le Prince* que sa presence étoit necessaire à Paris ; que les Cabales de la Cour, & du *Cardinal de Rets* augmentoient tous les jours dans le Parlement ; & qu'enfin elles entraineroient indubitablement *Monsieur le Duc d'Orleans*, si *Monsieur le Prince* ne venoit lui-mesme le retirer de la dépendance où il étoit, & mettre *le Duc de Rohan*, & *Chavigny* en possession d'une place qu'ils ne pouvoient plus disputer sans lui au *Cardinal de Rets* : la fin des uns & des autres étoit preferablement à toutes choses, d'entreprendre sur l'armée du *Roi* ; & que tout dépendoit d'un heureux évenement. Dans ce tems-là, *le Prince de Condé* reçût avis que la brigade du *Maréchal d'Hoquincourt*, étoit encore dans des quartiers separez, & assez proche de Château-renard ; & que le lendemain elle se devoit rejoindre à celles du *Maréchal de Turennes* : cela le fit resoudre de marcher à l'heure mesme, avec toute son armée droit à celle du *Maréchal d'Hoquincourt* devant qu'il eut eu le tems de rassembler ses troupes ; & de se retirer vers *le Maréchal de Turennes* : le succez répondit à son attente : il entra d'abord dans deux quartiers qui donnerent l'alarme aux autres : mais cela n'empescha pas qu'on n'en levât cinq tout de suite : les quatre premiers ne firent presque point de resistance : mais *le Ma-*

réchal

réchal d'Hoquincourt s'étant mis en Bataille avec huit cens chevaux sur le bord d'un ruisseau, qu'on ne pouvoit passer qu'un à un sur une digue fort étroite & fort rompuë, fit mine de vouloir disputer ce passage au de-là duquel étoient les autres quartiers qu'on alloit attaquer : mais dès que *le Duc de Nemours* & trois ou quatre autres eurent passé le défilé, *le Maréchal* se retira derriere le quartier, & le laissa piller, se contentant de se remettre en Bataille pour essayer de prendre son tems, & de charger pendant le pillage : Ce quartier-là ne fit pas plus de resistance que les autres ; mais comme les maisons étoient couvertes de chaume, & qu'on y mit le feu, il fut aisé au *Maréchal d'Hoquincourt* de discerner à la clarté, le nombre des troupes qui étoient passées, & voyant qu'il n'y avoit pas plus de cent chevaux, il marcha pour les charger avec plus de huit cens : *le Prince de Condé* voyant fondre sur lui cette Cavalerie, fit promptement un escadron de ce qu'il avoit avec lui ; & marcha aux ennemis avec un nombre si inegal, qu'il semble que le hazard avoit fait trouver en ce lieu-là, tout ce qu'il y avoit d'Officiers Generaux dans son Armée, pour lui faire voir ce qu'un mauvais évenement étoit capable de lui faire perdre : il avoit composé le premier rang où il étoit, des *Ducs de Nemours, de Beaufort, & de la Rochefoucault, du Prince*

de

de Marcillac, *du Marquis de Clinchant* qui commandoit les Troupes d'Espagne, du *Comte de Tavanes* Lieutenant General, *de Guitault*, *de Gaucourt*, & de quelques autres Officiers : les deux Escadrons firent leur décharge d'assez près, sans que pas un pliât : mais deux autres ayant chargé aussi-tôt aprés celui du *Prince* : *le Duc de Nemours* eut un coup de pistolet au travers du corps, & son cheval fut tué : l'Escadron du *Prince de Condé* ne pouvant soutenir deux charges si près à pies, se rompit, & se retira cent pas en desordre vers le quartier qui étoit en feu : mais *le Prince* & *les Officiers Generaux* qui étoient avec lui, ayant pris la teste de l'Escadron, l'arresterent ; les ennemis se contenterent de l'avoir fait plier sans l'enfoncer : il y eut seulement quelques Officiers & quelques Cavaliers qui avancerent : & *le Prince de Marcillac* qui se trouva douze ou quinze pas derriere l'Escadron qui plia, tourna à un Officier & le tua de coups d'épée entre les deux Escadrons. *Le Prince de Condé*, comme j'ai dit, arresta le sien, & lui fit tourner teste aux ennemis, qui ne l'avoit osé pousser, de crainte qu'il ne fut soutenu par de l'Infanterie : ce desordre avoit donné tems à un Escadron de trente Maîtres de passer le défilé : *le Prince de Condé* se mit aussi-tôt à la teste avec *le Duc de la Rochefoucault* ; & attaquant *le Maréchal d'Hoquincourt* par le flanc, le

le fit charger en teste par l'Escadron où il avoit laissé *le Duc de Beaufort* : cela acheva de renverser les ennemis : une partie se jetta dans Bleneau ; & on poussa le reste trois ou quatre lieuës vers Auxerre, sans qu'ils essayassent de se ralier : ils perdirent tout leur bagage ; & on prit trois cens chevaux : cette déroute eut été plus grande, sans l'avis qui fut donné au *Prince de Condé*, que l'Armée du *Maréchal de Turennes* paroissoit.

Cette nouvelle le fit retourner à son Infanterie, qui s'étoit débandée pour piller ; & aprés avoir ralié ses Troupes, il marcha vers *le Maréchal de Turennes*, qui mit son Armée en Bataille dans de fort grandes plaines, & plus près que la portée de mousquet, d'un bois de trés-grande étenduë, par le milieu duquel l'armée du *Prince de Condé* devoit passer pour aller à lui. Ce passage étoit de soi assez large pour pouvoir faire marcher dix escadrons de front ; mais comme il étoit fort marécageux, & qu'on y avoit fait plusieurs fossez pour le dessecher, on ne pouvoit arriver à la plaine qu'en défilant ; *le Prince de Condé* la voyant occupée par les ennemis, jetta son Infanterie à droit & à gauche dans le bois qui la bordoit, pour en éloigner les ennemis. Cela fit l'effet qu'il avoit desiré : car *le Maréchal de Turennes* craignant d'estre incommodé par la mousqueterie, quitta son poste pour en aller

prendre

prendre un autre qui étoit un peu plus éloigné, & plus élevé que celui de *Monsieur le Prince* : mais le mouvement qu'il fit pour cela, fit croire *à Monsieur le Prince* qu'il se retiroit vers Gien, & qu'on le defferoit aisement dans le desordre de sa retraite avant qu'il pût y arriver : Pour cet effet il fit avancer sa Cavalerie, & se hâta de faire passer un défilé à six escadrons pour entrer dans la plaine : Mais *le Maréchal de Turennes* jugeant bien le desavantage qu'il auroit de combattre *Monsieur le Prince* dans la plaine, avec des Troupes Victorieuses & plus fortes que les siennes ; prit le parti de retourner l'épée à la main sur ces six escadrons, pour deffaire ce qui seroit passé, & pour arrester le reste des Troupes au de-là du défilé. *Monsieur le Prince* qui jugea son intention, fit passer sa Cavalerie ; & ainsi le défilé les empeschant de pouvoir aller l'un à l'autre sans un trés-grand desavantage, on se contenta de faire avancer l'artillerie de deux côtez, & de se canoner fort long-tems : mais le succez n'en fut pas égal : Car outre que celle de *Monsieur de Turennes* étoit en plus grand nombre & mieux servie que celle de ses ennemis, elle avoit encore la hauteur sur les Troupes de *Monsieur le Prince*, lesquelles étant serrées dans le passage qui separoit le bois : Il n'y eut presque point de coups inutils, & on y perdit plus de six-vingt Cavaliers, &

plusieurs

plusieurs Officiers, entre lesquels fut *Maré Frere du Maréchal de Grancey* : on passa en cet état le reste de la journée. Au coucher du soleil, *le Maréchal de Turennes* se retira vers Gien : *le Maréchal d'Hoquincourt* qui l'avoit joint depuis sa défaite, demeura à l'arriere-garde, & étant allé avec quelques Officiers pour retirer l'Escadron le plus près du défilé : il fut reconnu de *Monsieur le Prince*, qui lui envoya dire qu'il seroit bien aise de le voir, & qu'il pouvoit avancer sur sa parole ; il fit ce que *Monsieur le Prince* desira ; & s'avançant avec quelques Officiers, *Monsieur le Prince* fut suivi des *Ducs de la Rochefoucault* & *Beaufort*, & de deux ou trois autres. La conversation se passa en civilitez & en raillerie du côté de *Monsieur le Prince*, & en justifications de celui du *Maréchal d'Hoquincourt*, sur ce qui lui venoit d'arriver, se plaignant de *Monsieur de Turennes*, bien qu'on peut dire avec justice, qu'il fit ce jour-là deux actions belles & hardies, dont le succez fut cause de son salut & de celui de la Cour : Car dès qu'il sçût que la brigade du *Maréchal d'Hoquincourt*, qui le devoit venir joindre le lendemain, étoit attaquée ; il marcha avec trés-peu de gens dans le lieu où on le trouva en Bataille, & attendit tout le jour le reste de ses Troupes, s'exposant par-là à être inevitablement défait si *Monsieur le Prince* eût été droit à lui, au lieu

de ſuivre deux ou trois lieuës comme il fit, les Troupes qu'il avoit défaites la nuit : il ſauva encore ce même jour-là les reſtes de l'Armée du *Roi* avec beaucoup de valeur & de conduite ; lors qu'il retourna ſur les ſix Eſcadrons de *Monſieur le Prince*, qui avoient paſſé le défilé, & arrêta par cette action, une armée qui ſans doute l'auroit taillé en pieces, ſi elle avoit pû ſe mettre en Bataille dans la même plaine où il étoit. L'Armée du *Roi* étant retirée, *Monſieur le Prince* fit prendre la ſienne le chemin de Châtillon ; & alla cette nuit loger dans les quartiers, ſur le canal de Briare, près la brûlerie : il ſe rendit le lendemain à Châtillon avec toutes ſes Troupes, dont il laiſſa deux jours aprés le commandement *à Clinchant*, & *au Comte de Tavanes* ; pour aller à Paris avec *les Ducs de Beaufort* & *la Rochefoucault*. Ce voyage étoit de plus grande importance qui ne lui parût alors ; & je ſuis perſuadé que l'envie ſeule d'aller à Paris, & d'y recevoir l'applaudiſſement general que meritoit le ſuccez d'un ſi perilleux voyage, & d'une ſi grande victoire, lui fit approuver les raiſons de *Chavigny*, qui deſiroit en effet être appuyé de la perſonne, & de l'authorité de *Monſieur le Prince*, pour occuper la place que *le Cardinal de Rets* tenoit auprés de *Monſieur le Duc d'Orleans* : il eſperoit, comme j'ai déja dit, ſe rendre non-ſeulement

égalemenť

également considerable à ces deux *Princes*, en persuadant à l'un & à l'autre, qu'il étoit le veritable sujet de leur union ; mais croyoit encore que cette voye étoit la plus facile pour réüssir dans le projet qu'il avoit fait avec *Faber* : il pressa donc *Monsieur le Prince* de venir à Paris pour s'oposer aux efforts que *le Cardinal de Rets* faisoit sur l'esprit de *Monsieur*, & pour profiter de la bonne disposition du Parlement qui avoit donné un arrêt pour mettre à prix la tête du *Cardinal Mazarin* : de quelque façon que *Monsieur le Prince* fut persuadé des avis de *Chavigny*, il ne laissa pas de le suivre, il fut reçû à Paris avec tant d'acclamations, & de témoignages de joye publique, qu'il ne crût pas avoir sujet de se repentir de son voyage : les choses demeurerent quelque-tems en ces termes ; mais comme l'armée manquoit de fourage vers Châtillon & Montargis ; & qu'on n'osoit ny l'éloigner ny l'aprocher de Paris, on la fit marcher à Estampes ; & on sçût qu'elle pouvoit y séjourner un tems considerable, avec sureté & abondance de toutes choses : le *Duc de Nemours* n'étoit pas encore gueri de sa blessure, lors qu'on vint donner avis au *Prince de Condé*, que quelques Troupes du *Roi* commandées par le *Comte de Miossens*, & *le Marquis de S. Mesgrin*, Lieutenants Generaux marchoient de saint Germain à S. Cloud avec deux canons à

 dessein

dessein de chasser cent hommes du Regiment de *Condé*, qui s'étoient retranchez sur le pont ; & qui en avoient rompu une arche : Cette nouvelle fit aussitôt monter à cheval *Monsieur le Prince* avec ce qu'il rencontra auprés de lui : mais ce bruit s'étant répandu par la Ville : tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité, le vindrent trouver à Boulogne, & furent suivis de huit ou dix mille Bourgeois en armes. Les Troupes du *Roi* se contenterent de tirer quelques coups de canon, & se retirerent sans avoir essayé de se rendre maître du pont : mais *le Prince de Condé* voulant profiter de la bonne disposition des Bourgeois, leur ayant donné des Officiers, les fit marcher vers S. Denis, où il avoit apris, qu'il y avoit une garnison de deux cens *Suisses* : les troupes y arriverent à l'entrée de la nuit, & ceux de dedans en ayant pris l'alarme, la donnerent promptement aux assiegeans.

Car *Monsieur le Prince* étant au milieu de 300. chevaux composez de tous les braves, & de tous les intrepides de son parti, s'en vit abandonné dès qu'on eut tiré quelques mousquetades, & demeura lui septiéme : le reste se revensa en desordre sur l'infanterie des Bourgeois qui s'ébranla ; & qui eut sans doute suivi l'exemple de la Noblesse, si *Monsieur le Prince*, & ce qui étoit demeuré auprés de lui, ne l'eut arrêtée, & ne l'eut fait entrer dans

ſaint Denis par des vieilles bréches qui n'étoient point défenduës ; alors toutes ces perſonnes de Condition, qui l'avoient abandonnées revinrent le trouver, chacun alleguant une raiſon particuliere pour excuſer la fuite, bien que la honte dût être commune : les Suiſſes voulurent défendre quelques barricades dans la Ville ; mais étant preſſez ils ſe retirerent dans l'Abbaye où ils ſe rendirent deux heures aprés priſonniers de guerre. On ne fit aucun deſordre aux habitans ny aux Convens, & *Monſieur le Prince* ſe retira à Paris laiſſant *Deſlandes* Capitaine de *Condé* avec 200. hommes dans ſaint Denis qui fut repris dès le ſoir même par les Troupes du *Roi :* mais *Deſlandes* ſe retira dans l'Egliſe, où il tint trois jours : bien que cette action-là ne fut conſiderable de ſoi par aucune circonſtance ; elle ne laiſſa pas de diſpoſer *les Bourgeois* en faveur de *Monſieur le Prince*, & ils lui donnoient des loüanges d'autant plus volontiers que chacun le prenoit pour témoin de ſon courage, & du péril qu'il croyoit avoir couru dans cette occaſion : Cependant le *Duc de Rohan*, & *Chavigny* voulurent ſuivre leur premier deſſein, & profiter d'une conjoncture ſi favorable pour faire des propoſitions d'accommodement : Ils croyoient que la Cour accompliroit de bonne Foy, toutes les choſes dont *Faber* ne leur avoit fait des ouvertures, que pour

les engager avec *le Cardinal*, qui se vouloit servir d'eux pour entrainer *Monsieur d'Orleans*, & *Monsieur le Prince* dans cet abîme de négotiations, dont on n'a jamais vû le fond, & qui a toûjours été son salut aussi-bien que la perte de ses ennemis : En effet dès que les premiers jours de l'arrivée de *Monsieur le Prince* furent passez, les intrigues & les Caballes se renouvellerent de tous côtez, & soit qu'il fut lassé d'avoir soutenu une guerre si penible, ou que le sejour de Paris lui donnât l'envie & l'esperance de la paix, il quitta enfin pour un tems toutes autres pensées pour chercher les moyens de la faire aussi avantageuse qu'il l'avoit projettée. *Monsieur de Rohan* & *Chavigny* lui en donnerent de grandes esperances pour l'obliger à se reposer sur eux du soin de cette négociation, & à les laisser aller seuls avec *Goulas* à saint Germain chargez de ses interêts, & de ceux de *Monsieur le Duc d'Orleans*. On proposa aussi d'y envoyer *Monsieur de la Rochefoucault*, & *Monsieur le Prince* le souhaitoit pour beaucoup de raison : mais il s'excusa sur l'opinion qu'il eut, ou que la paix étoit déja concluë entre *Monsieur* & la Cour par l'entremise secrete de *Chavigny*, sans la participation de *Monsieur le Prince* ; ou qu'elle ne se concluroit point alors ; non-seulement parce que les prétentions de *Monsieur le Prince* étoient grandes, mais encores par-

ce

ce que *le Duc de Rohan* & *Chavigny* vouloient assurer les leurs, dont j'ai déja parlé, par préference à tout le reste : ainsi *le Duc de Rohan*, *Chavigny* & *Goulas* allerent à S. Germain avec charge expresse de ne point voir *le Cardinal Mazarin* ; & de ne rien traiter avec lui. Les demandes de *Monsieur* consistoient principalement à l'éloignement du *Cardinal* : mais celles de *Monsieur le Prince* étoient plus étenduës ; parce qu'ayant engagé dans son parti la Ville & le Parlement de Bourdeaux, & un grand nombre de personnes de qualité, il avoit fait des traitez particuliers avec eux, où il s'engageoit de n'en faire point avec la Cour, sans y comprendre leurs interêts, en la maniere que je dirai ci-aprés. Personne ne doutoit du succez du voyage de ces Messieurs ; il n'y avoit pas aussi d'aparence qu'un homme habile comme *Chavigny*, connoissant à la Cour & *le Cardinal Mazarin* par tant d'experiences, se fut engagé à une négociation du poids de celle-là, l'ayant ménagé trois mois, sans être assuré de l'évenement. Cette opinion ne dura pas long-tems ; & on aprit par le retour des Députez, que non-seulement ils avoient traité avec *le Cardinal Mazarin* contre les ordres exprès qu'ils en avoient, mais même qu'au lieu de demander pour *Monsieur le Prince* ce qui étoit porté dans leur instruction, ils n'avoient insisté principalement

que

que sur l'établissement d'un Conseil necessaire presque en la même forme de celui que le feu *Roi* avoit ordonné en mourant ; moyennant quoi ils devoient porter *Monsieur le Prince* à consentir que *le Cardinal Mazarin*, suivi de *Chavigny*, allât traiter la Paix Generale au lieu de *Monsieur le Prince* ; & qu'il pût revenir en France aprés la conclusion. Comme ces propositions-là étoient fort éloignées des interêts & des sentimens de *Monsieur le Prince*, il les reçût aussi avec aigreur contre *Chavigny*, & se résolut de ne lui donner plus desormais aucune connoissance de ce qu'il traiteroit secretement avec la Cour. Pour cet effet il chargea *Gourville* d'une instruction dressée en presence de *la Duchesse de Châtillon*, & des *Ducs de Nemours & de la Rochefoucault* ; qui portoit ce qui s'ensuit. Le premier point étoit : Qu'on ne veut plus de négociation passé aujourd'hui ; & qu'on veut une réponse positive sur tous les points du Oüi ou du Non, n'étant pas possible de se relâcher sur aucun : On veut agir sincerement ; & comme cela on ne peut promettre que ce qu'on peut executer ; & aussi on veut être assuré des choses qu'on promettra. On souhaite que *le Cardinal Mazarin* sorte presentement du Royaume, & qu'il aille à Boüillon. Que le pouvoir soit donné *à Monsieur* & *à Monsieur le Prince* de faire la Paix Generale ;

nerale ; & qu'ils y puissent travailler presentement : qu'à cet effet on tombe d'accord des conditions justes & raisonnables ; & que *Monsieur le Prince* puisse envoyer en Espagne pour demeurer d'accord du lieu de la Conference. Qu'on fasse un Conseil composé des personnes non suspectes, dont on conviendra. Qu'on ôte *le Sur-Intendant*, & qu'on régle les Finances par un bon Conseil. Que tous ceux qui ont servi *Monsieur* ou *Monsieur le Prince*, soient rétablis dans leurs biens, & dans leurs charges, Gouvernements, pensions & assignations ; & soient reassignez sur de bons fonds, & *Monsieur & Messieurs les Princes* aussi. Que *Monsieur le Duc d'Orleans* sera satisfait sur les choses qu'il peut desirer pour lui, & pour ses amis. Que les Troupes & les Officiers qui ont suivi *Messieurs les Princes*, seront traitez comme ils étoient auparavant ; & auront les mêmes rangs qu'ils avoient. Qu'on accordera *à Messieurs de Bourdeaux* les choses qu'ils demandoient avant cette guerre ; & pour lesquelles ils avoient des Députez à la Cour. Qu'on accordera quelque décharge des Tailles dans la Guyenne, dont on conviendra de bonne foi. Qu'on accordera à *Monsieur le Prince de Conty* la permission de traiter du Gouvernement de Provence avec *Monsieur d'Angoulême* ; & celle de lui donner la Champagne en échange, ou de la vendre à qui il voudra

voudra pour lui en donner l'argent : pour le surplus, qu'on l'assistera d'une somme d'argent, dont on conviendra. Qu'on donnera *à Monsieur de Nemours* le Gouvernement d'Auvergne. Qu'on donnera au *President Viole* la permission de traiter d'une charge de President au Mortier, ou de Secretaire d'Etat ; & parole, que ce sera la premiere ; & une somme d'argent dés cette heure, pour lui en faciliter la récompense. Qu'on accordera *à Monsieur de la Rochefoucault* le brevet qu'il demande, pareil à celui de *Messieurs de Bouillon* & de *Guimenè*, & le Gouvernement d'Angoulmois & de Xaintonge, ou la somme de six vingt mil écus ; & la permission de traiter dudit Gouvernement, ou de tel autre qu'il voudra. Qu'on donnera au *Prince de Tarente* un brevet pour son rang, pareil à celui de *Monsieur de Bouillon* ; & qu'on l'en mettra en possession, & qu'on le dédommagera des pertes qu'il a souffertes à la prise & au rasement de Taillebourg suivant le memoire qu'il en donnera. Qu'on fera *Messieurs de Marsin* & du *Dognon Maréchaux de France*. Qu'on donnera des Lettres de *Duc à Monsieur de Montespan*. Qu'on rétablira *Monsieur de Rohan* dans son Gouvernement d'Anjou & d'Angers, & qu'on lui donnera le Pont de Ce avec le ressort de Saumur. Qu'on donnera *à Monsieur de la Force* le Gouvernement de Bergerac S. Foy, & la survivance

vivance *à Monsieur de Chastelnaud.* On assurera *Monsieur le Marquis de Persan* de le faire Chevalier de l'Ordre à la premiere promotion, & qu'on lui en donnera un brevet avec une somme de cinquante mil écus pour acheter un Gouvernement. Moyennant quoi on promet de poser les armes; & de bonne foi consentir à tous les avantages du *Cardinal Mazarin*, de ce qu'il pourra faire pour sa justification: & à son retour dans trois mois, ou dans le tems que *Monsieur le Prince* ayant ajusté les points de la Paix Generale avec les Espagnols, sera sur le lieu de la conference avec les Ministres d'Espagne, & qu'il aura mandé que la Paix est prête d'être signée; laquelle il ne signera qu'aprés le retour de *Monsieur le Cardinal Mazarin.*

Le Cardinal écouta les propositions de *Gourville*, & y parut trés-facile, soit qu'il eût intention de les accorder, ou qu'il voulut que les difficultez vinssent d'ailleurs; mais *le Duc de Bouillon* qui craignoit que la Paix se fit sans avoir *le Duché d'Albret* qu'on devoit retirer de *Monsieur le Prince* pour faire une partie de la récompense de *Sedan*; dit au *Cardinal*, que puis qu'il trouvoit juste de faire des graces à tous les amis de *Monsieur le Prince* qui étoient ses ennemis jurez, il croyoit qu'il étoit encore plus raisonnable de faire Justice à tous ses amis qui l'a-

voient

voient affifté & maintenu contre *Monfieur le Prince* : Qu'il ne trouvoit rien à redire, à ce qu'on vouloit faire pour *les Ducs de Nemours & de la Rochefoucault*, *Marfin* & les autres : Mais qu'il penfoit qu'ayant un interêt auffi confiderable que *le Duché d'Albret*, on ne devoit rien conclure fans obliger *Monfieur le Prince* à le fatisfaire là-deffus. De quelque efprit que partiffent ces raifons du *Duc de Bouillon*, elles empêcherent *le Cardinal* de paffer outre, & il renvoya *Gourville* vers *Monfieur le Prince* pour lever cette difficulté : Mais comme dans toutes les grandes affaires, les retardemens font d'ordinaire trés-confiderables, ils le devoient être particulierement dans celle-ci, qui étoit compofée non-feulement de tant d'interêts differens, & regardée par tant de Cabales opofées qui la vouloient rompre ; mais qui par-deffus tout cela étoit conduite par *le Prince de Condé* d'une part, & par *le Cardinal Mazarin* de l'autre, lefquels pour avoir plufieurs qualitez directement contraires ne laiffoient pas de convenir en plufieurs chofes, & particulierement à traiter toute forte d'affaires fans y avoir des prétentions limitées, ce qui fait que lors qu'on leur accorde ce qu'ils demandent, ils croyent toûjours en pouvoir obtenir davantage, & fe perfuadent tellement que tout eft dû à leur bonne fortune, que la balance ne peut être affez égale entr'eux

ny

ny demeurer assez long-temps én cet état-là, pour leur donner loisir de résoudre un traité & de le conclure : D'autres obstacles se joignirent encore à ceux-ci : L'interêt du *Cardinal de Retz* étoit d'empécher la paix, parce qu'étant faite sans sa participation, & *Monsieur le Duc d'Orleans* & *Monsieur le Prince* étant unis avec la Cour, il demeuroit exposé & sans protection : d'ailleurs *Chavigny* ensuite de mauvais succez de la négotiation, étant piqué contre la Cour, & contre *Monsieur le Prince*, aimoit mieux que la paix se rompit, que de se faire par d'autres voyes que la sienne : je ne puis dire si cette conformité d'interêts qui se rencontra alors entre *le Cardinal de Retz* & *Chavigny*, les fit agir de concert pour empêcher le traité de *Monsieur le Prince*, ou si l'un des deux fit agir *Monsieur d'Orleans* ; mais j'ai sçû depuis par une personne que je dois croire, que dans le tems que *Gourville* étoit à S. Germain, *Monsieur* manda au *Cardinal Mazarin* par *le Duc d'Anville*, qu'il ne conclut rien avec *Monsieur le Prince* : qu'il vouloit seul avoir le merite de la paix vers la Cour ; qu'il étoit prés d'aller trouver *le Roi*, & de donner par-là un exemple qui seroit suivi du peuple & du Parlement de Paris : il y avoit aparence qu'une proposition comme celle-là seroit écoutée préferablement à toutes les autres : & en effet, soit par cette raison-là, soit

S par

par celle que j'ai déja dite de la maniere de l'esprit de *Monsieur le Prince*, & du *Cardinal Mazarin* ; ou soit comme j'ai toûjours crû, que *le Cardinal* n'a jamais voulu la paix, & qu'il s'est seulement servi des négotiations comme d'un piege où il pouvoit surprendre ses ennemis ; enfin les choses furent si brouillées & si éloignées en peu de tems, que *le Duc de la Rochefoucault* ne voulut plus que ses gens eussent part à des négotiations qui ruinoient son parti, & chargea *Gourville* de tirer une réponse positive du *Cardinal* la seconde fois qu'il alla à S. Germain avec ordre de n'y plus retourner. Cependant outre que l'esprit du *Prince de Condé*, n'étoit pas toûjours de soi-même constamment arrêté à vouloir la paix, il étoit combattu sans cesse par les divers interêts de ceux qui l'en vouloient détourner. Les ennemis du *Cardinal Mazarin* ne se croyoient pas vengez, s'il demeuroit en France ; & *le Cardinal de Retz* jugeoit bien que l'accommodement de *Monsieur le Prince*, lui ôtoit toute la consideration, & l'exposoit à ses ennemis : mais que la guerre au contraire, ne pouvoit durer sans perdre *Monsieur le Prince*, ou éloigner *le Cardinal Mazarin*, & qu'ainsi demeurant seul auprés de *Monsieur d'Orleans*, il pouvoit se rendre considerable à la Cour, pour en tirer ses avantages. D'autre part les Espagnols offroient au

Prince

Prince tout ce qui étoit le plus capable de le tenter, & mettoient tout en usage pour faire durer la guerre civile : ses plus proches parens, ses amis & ses domestiques mêmes appuyoient ce sentiment par leur interêt particulier : enfin tout étoit partagé en Cabales pour faire la paix, ou pour continuer la guerre : tout ce qu'il y a de plus raffiné & de plus serieux dans la politique, étoit exposé aux yeux de *Monsieur le Prince*, pour l'obliger à prendre un de ces deux partis ; lors que *Madame de Châtillon* lui fit naître le desir de la paix par des moyens plus agréables : elle crût qu'un si grand bien devoit être l'ouvrage de sa beauté ; & mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même-tems triompher du cœur de *Monsieur le Prince*, & tirer de la Cour tous les avantages de la négotiation. Ces raisons-là ne furent pas les seules qui lui donnerent ces pensées : il y avoit un interêt de vanité & de vengeance qui y eut autant de part que le reste : l'émulation que la beauté & la galanterie produisent souvent parmi *les Dames*, avoit causé une aigreur extrême entre *Madame de Longueville* & *Madame de Chastillon* : elles avoient long-tems caché leurs sentimens ; mais enfin ils parurent avec éclat de part & d'autre ; & *Madame de Châtillon* ne borna pas seulement sa victoire à obliger *Monsieur de Nemours* de rompre

par des circonstances trés-piquantes & trés-publiques tout le commerce qu'il avoit avec *Madame de Longueville :* elle voulut encore lui ôter la connoissance des affaires, & disposer seule de la conduite & des interêts de *Monsieur le Prince : le Duc de Nemours* qui avoit beaucoup d'engagement avec elle, approuva ce dessein, & crût que pouvant régler la conduite de *Madame de Châtillon* vers *Monsieur le Prince*, elle lui inspireroit les sentimens qu'il lui voudroit donner ; & qu'ainsi il disposeroit de l'esprit de *Monsieur le Prince* par le pouvoir qu'il avoit sur celui de *Madame de Châtillon : le Duc de la Rochefoucault* de son côté avoit lors plus de part que personne, à la confiance de *Monsieur le Prince ;* & se trouvoit à même-tems dans une liaison trés-étroite avec *le Duc de Nemours* & *Madame de Châtillon :* il connoissoit l'irrésolution de *Monsieur le Prince* pour la Paix ; & craignant ce qui est arrivé depuis, que la Cabale des Espagnols & celle de *Madame de Longueville* ne se joignissent ensemble, pour éloigner *Monsieur le Pirnce* de Paris, où il pouvoit traiter tous les jours sans leur participation ; il crût que le dessein de *Madame de Châtillon* pouvoit lever tous les obstacles de la paix ; & dans cette pensée il porta *Monsieur le Prince* à s'engager avec elle, & à lui donner *Merlou* en propre : il la disposa aussi à ménager *Monsieur le Prince*,

&

& *Monsieur de Nemours*, en sorte qu'elle les conservât tous deux, & fit approuver à *Monsieur de Nemours* cette liaison qui ne lui devoit pas être suspecte, puis qu'on vouloit lui en rendre compte, & ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. Cette machine étant conduite & reglée par *le Duc de la Rochefoucault*, lui donnoit la disposition presque entiere de tout ce qui la composoit, ainsi ces quatre personnes y trouvant également leur avantage; elle eût eu sans doute à la fin le succez qu'il s'étoient proposé, si la fortune ne s'y fut oposée par tant d'accidens qu'on ne peut éviter: Cependant *Madame de Châtillon* voulut paroître à la Cour avec l'éclat que son nouveau credit lui devoit donner: elle y alla avec un pouvoir si general de disposer des interêts de *Monsieur le Prince*, qu'on le prit plûtôt par un effet de sa complaisance vers elle, & une envie de flâter sa vanité, que pour une intention veritable de faire un accommodement: elle revint à Paris avec de grandes esperances; mais *le Cardinal* tira des avantages solides de cette négotiation: il gagnoit du tems; il augmentoit les soupçons des Cabales opposées; & amusoit *Monsieur le Prince* à Paris sous esperance d'un traité, pendant qu'on lui ôtoit la Guyenne, qu'on lui prenoit ses places, & que l'Armée du *Roi* commandée par *les Maréchaux de Tu-*

rennes & *d'Hoquincourt* tenoit la campagne, & que la sienne étoit retirée dans Estampes. Elle ne peut même y demeurer long-tems sans recevoir une perte considerable : Ce fut que *le Maréchal de Turennes* ayant avis que *Mademoiselle* passant par Estampes, avoit voulu voir l'Armée en bataille ; fit marcher ses Troupes, & arriva au Fauxbourg d'Estampes devant que celles de l'Armée, qui y étoient logez fussent en état de défendre leur quartier, il fut forcé & pillé ; *les Maréchaux de Turennes* & *d'Hoquincourt* se retirerent au leur aprés avoir tué mille ou douze cens Hommes des meilleures Troupes de *Monsieur le Prince* & emmenez plusieurs prisonniers.

Ce succez augmenta les esperances de la Cour, & fit naître le dessein d'assieger Estampes avec toute l'Armée qui étoit dedans, quelque difficile que parut cette entreprise, neanmoins elle fut résoluë sous l'esperance de Troupes étonnées des Chefs divisez ; une place ouverte en plusieurs endroits, fort mal unie, & hors d'état de pouvoir être secouruë, que par *Monsieur de Lorraine* avec qui la Cour croyoit avoir traité. Par-dessus tout cela, on considera à mon avis encore moins l'évenement du siége que la réputation qu'un si grand dessein devoit donner aux armes du Roi ; en effet quoi qu'on continuât de négotier avec empressement, & que

que *Monsieur le Prince* eût lors un extrême desir de la paix, on ne la pouvoit pas toutefois raisonnablement attendre, jusques à ce que le succez d'Estampes en eût réglé les propositions. Cependant les partisans de la Cour se servoient de cette conjoncture pour gagner le peuple, & pour faire des Cabales dans le Parlement, & bien que *Monsieur le Duc d'Orleans* parût alors trés-uni avec *Monsieur le Prince*, il y avoit neanmoins tous les jours conference particuliere avec *le Cardinal de Rezt* qui s'attachoit principalement à détruire toutes les résolutions que *Monsieur le Prince* lui faisoit prendre. Ce Siege d'Estampes continuoit toûjours, & quoi que les progrez de l'Armée du *Roi* ne fussent pas considerables, les bruits neanmoins qui se répandoient dans le Royaume lui étoient avantageux, & Paris attendoit le secours de *Monsieur de Lorraine* comme le salut du parti, il y arriva enfin aprés tant de remises, & aprés avoir donné beaucoup de soupçon de son accommodement avec *le Roi* : toutefois sa presence dissipa pour un tems cette opinion, & on le reçût avec une joye extrême. Ses Troupes camperent prés de Paris, & on en souffrit les desordres sans se plaindre.

D'abord il y eut quelque froideur entre *Monsieur le Prince* & lui pour le rang, mais voyant que *Monsieur le Prince* tenoit ferme, il se relâcha de ses pretentions d'autant

tant plus facilement, qu'il n'avoit fait ces difficultez que pour avoir le tems de faire un traité secret avec la Cour pour lever le Siege d'Estampes sans hazarder un combat. Il fut conclu par *Monsieur de Lorraine* sans rien dire ny *à Monsieur*, ny *à Monsieur le Prince*, & le premier avis qu'ils en eurent, fut que leurs Troupes étoient sorties d'Estampes, que l'Armée du *Roi* s'en étoit éloignée, & que *Monsieur de Lorraine* se retiroit en Flandres, pretendant avoir plenement satisfait aux ordres des Espagnols, & à la parole qu'il avoit donné *à Monsieur*. Cette nouvelle surprit tout le monde, & fit prendre résolution *à Monsieur le Prince* d'aller joindre ses Troupes, craignant que celle du *Roi* ne les chargeassen en chemin; il sortit de Paris avec douze ou quinze chevaux, & s'exposant à être rencontré par les partis ennemis. Il joignit son Armée & la mena loger vers Ville-Juif, elle passa ensuite à S. Cloud où elle fit son sejour, pendant lequel non-seulement la moisson fut perduë, mais presque toutes les maisons de la campagne furent brûlées. Ce qui commença l'aigreur des Parisiens, dont *Monsieur le Prince* fut prêt de recevoir de funestes marques à la journée de S. Antoine.

Cependant *Gaucourt* avoit des Conferences secretes avec *le Cardinal* qui lui témoignoit toûjours de desirer la Paix avec empressement, il étoit convenu des princi-

principales conditions, mais plus il insistoit sur les moindres, & plus on devoit croire qu'il ne devoit pas traiter. Ces incertitudes donnoient nouvelles forces à toutes les Cabales, & de la vrai-semblance à tous les divers bruits qu'on vouloit semer. Jamais Paris n'a été plus agité, jamais l'esprit de *Monsieur le Prince* n'a été plus partagé pour se résoudre à la Paix ou à la guerre. Les Espagnols le vouloient éloigner de Paris pour empêcher la paix, & les amis de *Madame de Longueville* contribuoient à ce dessein pour l'éloigner, aussi *Madame de Châtillon*; d'ailleurs *Mademoiselle* avoient ensemble le même but que les Espagnols, & celui de *Madame de Longueville*, car d'un côté elle vouloit la guerre pour se venger de *la Reine* & du *Cardinal*, qui empêchoient qu'elle épousât *le Roi*, & de l'autre elle vouloit oster *Monsieur le Prince* à *Madame de Châtillon*, & avoir autant de part qu'elle à sa confiance & à son estime; & même pour le gagner parce qui lui étoit de plus sensible, elle leva des troupes en son nom, & lui promit de fournir de l'argent pour en lever d'autres.

Ces promesses jointes à celles des Espagnols, & aux artifices des amis de *Madame de Longueville*, osterent de l'esprit de *Monsieur le Prince* les pensées qu'il avoit eu de la paix. Ce qui à mon avis, l'en éloigna encore plus, fut non-seulement

le

le peu de confiance qu'il crût pouvoir prendre desormais en la Cour ; mais ce qui sera difficile à croire d'une personne de sa qualité & de son merite, fut une envie demesurée d'imiter *Monsieur de Lorraine* en plusieurs choses, & particulierement en la maniere de traiter ses troupes & ses Officiers, & il se persuada que si *Monsieur de Lorraine* dépoüillé de ses Etats, & avec de bien moindres avantages que les siens, s'étoit rendu si considerable par son armée & par son argent, qu'ayant des qualitez infiniment au-dessus de lui, il feroit des progrez à proportion, & cependant meneroit pour y parvenir une vie entierement conforme à son humeur.

C'est le veritable motif qui a entraîné *Monsieur le Prince* avec les Espagnols, & pour lequel il a renoncé à tout ce que sa naissance, & ses services lui avoient acquis dans le Royaume. Il cacha neanmoins ce sentiment autant qu'il lui fut possible, il fit paroître le même desir pour la Paix, laquelle on traitoit toûjours inutilement. La Cour alloit alors à saint Denis, & *le Maréchal de la Ferté* avoit joint l'armée du *Roi* avec les troupes qu'il avoit amenées *de Lorraine*. Celle de *Monsieur le Prince* plus foible que le moindre de ces deux corps qui lui étoient oposez, elles avoient tenu jusques-là le poste de saint Cloud, afin de se servir du P*ont* pour éviter un combat inégal, mais l'arrivée du *Maré-*

chal

chal de la Ferté donna moyen aux Troupes du *Roi* de se séparer & d'attaquer *S. Cloud* par les deux côtez, en faisant un Pont de bâteaux vers saint Denis, & fit résoudre à *Monsieur le Prince* de partir de saint Cloud, dans le dessein de gagner Charenton, & de se poster dans cette langue de terre qui fait la jonction de la Riviere de Marne, avec la Seine. Il fit marcher ses troupes à l'entrée de la nuit le premier de Juillet, & croyant arriver à Charenton avant que ses ennemis le pûssent joindre, il fit passer ses troupes par le cours de *la Reine Mere*, & par le dehors de la Ville, depuis la porte saint Honoré jusqu'à celle de saint Antoine, pour prendre de-là le chemin de Charenton.

Il voulut éviter de demander passage dans Paris craignant de ne le pas obtenir; & qu'un refus dans un tems comme celui-là ne fit paroître le mauvais état de ses affaires. Il craignoit aussi que l'ayant obtenu, ses troupes ne se dissipassent dans la Ville, & qu'il ne pût les en faire sortir, s'il en avoit besoin. La Cour fut aussi-tôt avertie de sa marche, & *le Maréchal de Turennes* partit à l'heure-même avec ce qu'il avoit de troupes pour joindre celles de *Monsieur le Prince*, & pour les arrêter jusques à ce que *le Maréchal de la Ferté* qui suivoit avec les siennes eût le tems d'arriver. Cependant on fit aller *le Roi* à Charonne, afin que ce lieu-là com-

me

me de dessus un theatre, il fut témoin d'un action que selon les aparences devoit être la perte inévitable de *Monsieur le Prince* & la fin de la Guerre Civile, mais qui fut en effet une des plus hardies, & des plus perilleuses qu'on ait vûës dans la guerre, & celles où ses grandes & extraordinaires qualitez de *Monsieur le Prince* plus avantageusement parurent; sa fortune même sembla se reconcilier avec lui en cette occasion, & voulut avoir part à un succez dont l'un & l'autre parti ont donné la gloire à sa valeur, & à sa conduite: car il fut attaqué précisement dans le tems auquel il se pût servir des retranchemens que *les Bourgeois* du Fauxbourg S. Antoine y avoient faits pour se garantir d'estre pillez des troupes de *Monsieur de Lorraine*, & il n'y avoit que ce lieu dans toute la marche qû'il vouloit faire, où il peut s'empêcher d'estre entierement défait, quelques escadrons même de son arrieregarde furent chargez dans le Fauxbourg S. Martin par des gens que *le Maréchal de Turennes* avoit détaché pour l'amuser, & se retirerent en desordre dans le retranchement du Fauxbourg S. Antoine où il s'étoit mis en bataille.

Il n'eût que le tems qui lui étoit necessaire pour cela, & pour garnir d'Infanterie, & de Cavalerie tous les postes, par lesquels il pouvoit estre attaqué; il fut contraint de mettre le bagage de l'armée, sur

ſur le bord du foſſé de S. Antoine, parce qu'on avoit refuſé de le laiſſer entrer à Paris. On avoit même pillé quelques Chariots, & les Partiſans de la Cour avoient ménagé qu'on y verroit l'évenement de cette affaire comme d'un lieu neutre.

Le Prince de Condé conſerva auprés de lui ce qui s'y trouva de ſes domeſtiques ou de perſonnes de qualité qui n'avoient point de commandement qui étoient au nombre de trente ou quarante : *le Maréchal de Turennes* diſpoſa de ſes attaques avec toute la diligence, & la confiance que peut avoir un homme qui ſe croit aſſuré de la victoire. Comme ſes gens détachez furent à trente pas du retranchement, *Monſieur le Prince* ſortit avec l'Eſcadron que j'ai dit, & ſe mêlant l'épée à la main défit entierement le Bataillon qui étoit commandé, prit des Officiers priſonniers, emporta les Drapeaux, & ſe retira dans ſon retranchement.

D'un autre côté *le Marquis de S. Meſgrin* attaqua le poſte qui étoit défendu par *le Comte de Tavanes* Lieutenant General & *Lenges* Maréchal de Camp ; la réſiſtance y fut ſi grande que *le Marquis de S. Meſgrin* voyant que ſon Infanterie moliſſoit, emporté de chaleur, & de colere avança vers la Compagnie de chevaux legers du *Roi* dans une ruë étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec *le Marquis de Nantoüillet*, *le Foüilloux*, &

quelques autres ; *Manchiny* y fut blessé dont il mourut quelque tems aprés.

L'on continuoit les attaques de toutes parts avec un extreme vigueur, & *le Prince de Condé* chargea une seconde fois les ennemis avec même succez que la premiere ; il se trouvoit par tout dans le milieu du feu & du combat, donnoit les ordres avec une netteté d'esprit, qui est si rare & si necessaire dans ces lieux-là. Enfin les Troupes du *Roi* avoient forcé la derniere barricade de la ruë du Cours, qui va au Bois de Vincennes, & elles étoient entrées en bataille jusqu'à la Halle du Faux-bour S. Antoine, lors que *le Prince de Condé* y accourut, les chargea, & taillant en pieces tout ce qu'il rencontra, regagna ce poste,& en chassa les ennemis ; ils étoient neanmoins maîtres d'une seconde barricade, qui étoit dans la ruë qui va à Charenton, laquelle étoit quarante pas au de-là d'une fort grande place qui est sur cette même ruë, *le Marquis de Noailles* s'en étoit rendu maître ; & pour la mieux garder il avoit fait percer les maisons, & mis des mousquetaires dans toutes celles de la ruë, par devant lesquelles il falloit passer pour arriver à la barricade : *Le Prince de Condé* avoit dessein de les déloger avec de l'Infanterie, & de faire percer d'autres maisons pour les chasser par un plus grand feu, comme s'étoit en effet le parti qu'on devoit prendre ; mais *le*

le Duc de Beaufort qui ne s'étoit pas rencontré auprés de *Monsieur le Prince*, & qui sentit quelque dépit de ce que *le Duc de Nemours* y avoit toûjours été, pressa *Monsieur le Prince* de faire attaquer cette barricade par de l'Infanterie déja lassée & rebutée, laquelle au lieu d'aller aux ennemis se mit en haye contre les maisons & ne voulut pas avancer.

Dans ce tems-là un Escadron des Troupes de Flandres avoit été posté dans une ruë qui aboutissoit à un coin de la place du côté des ennemis, & ne pouvant demeurer davantage de peur d'être coupé quand on auroit gagné les maisons proches de lui, revint dans la place, & *le Duc de Beaufort* croyant que s'étoit les ennemis proposa aux *Duc de la Rochefoucault*, & *de Nemours* qui arriverent en ce lieu-là, de les aller charger, & étant suivis de ce qu'il y avoit de gens de qualité de volontaires on poussa à eux, & on s'exposa ainsi inutilement à tout le feu de la barricade, & des maisons de la place ; car en abordant ils se reconnurent pour être d'un même parti mais voyant en même tems quelque étonnement parmi ceux qui défendoient la barricade, *les Ducs de Nemours*, & *de Beaufort*, & *de la Rochefoucault*, & *le Prince de Marcillac* y pousserent, & la firent quitter aux ennemis. Ils mirent pied à terre, & la garderent eux seuls sans que l'Infanterie qui étoit com-

mandée voulut les soutenir.

Le Prince de Condé fit ferme dans la ruë avec ce qui s'étoit rallié auprés de lui de ceux qui les avoient suivis. Cependant les ennemis qui tenoient toutes les maisons de la ruë, voyant la barricade seulement gardée par quatre hommes l'eussent sans doute reprise, si l'Escadron du *Prince de Condé* ne les en eut empêché ; mais n'y ayant point d'Infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, ils recommencerent à faire feu de tous côtez, & voyoient en revers depuis les pieds jusqu'à la tête ceux qui tenoient la barricade. *Le Duc de Nemours* eut treize coups sur lui dans ses armes, *le Duc de la Rochefoucault* y reçût aussi une mousquetade qui lui perça le visage au-dessus des deux yeux, qui lui faisant à l'instant perdre la vûë, obligea *le Duc de Beaufort* & *le Prince de Marcillac* à se retirer avec ses deux blessez : on les poursuivit ; mais *le Prince de Condé* avança pour les dégager & leur donna le tems de monter à cheval, desorte qu'ils laisserent aussi aux Troupes du *Roi* le poste qu'il venoient de leur faire quitter. Presque tous ceux qui avoient été avec eux dans la place furent tuez ou blessez, on y perdit entre autres *le Marquis de Flamarin*, *le Comte de Castres*, & *Bercenes* Capitaine des Gardes du *Duc de la Rochefoucault*: le nombre des Officiers morts ou blessez fut si grand de part & d'autre qu'il sembla

ſembla que chaque parti ſongeât plûtôt à réparer les pertes, qu'à attaquer ſes ennemis.

Cette ſorte de Treve étoit neanmoins plus avantageuſes aux Troupes du *Roi*; car bien qu'elles fuſſent rebutées de tant d'attaques où elles avoient été battuës & répouſſées, neanmoins *le Maréchal de la Ferté* avoit marché en diligence, & il ſe préparoit à faire un nouvel effort avec ſon armée frêche & entiere, lors que les Pariſiens qui avoient été ſpectateurs juſques-là d'une ſi grande action, ſe déclarerent en faveur de *Monſieur le Prince.* Ils avoient été ſi prévenus des artifices de la Cour, & de ceux du *Cardinal de Retz*, & on leur avoit tellement perſuadé que la Paix particuliere de *Monſieur le Prince* étoit faite ſans y comprendre leurs intereſt, qu'ils avoient conſideré le commencement de cette action comme une Comedie qui ſe joüoit de concert avec *le Cardinal Mazarin*; *Monſieur le Duc d'Orleans* les confirma même dans cette penſée, en ne donnant aucun ordre dans la Ville pour ſecourir *Monſieur le Prince. Le Cardinal de Retz* étoit auprés de lui qui augmentoit encore le trouble & l'irreſolution de ſon eſprit en formant des difficultez ſur tout ce qu'il vouloit entreprendre.

D'autre part la porte ſaint Antoine étoit gardée par une Colonelle de Bourgeois, dont les Officiers qui étoient gagnez de

la Cour, empêchoient presque également de sortir de la Ville & d'y entrer ; enfin tout étoit mal disposé pour y recevoir *Monsieur le Prince* & ses troupes, lors que *Mademoiselle* faisant un effort sur l'esprit de son pere, le tira de la letargie où le tenoit *le Cardinal de Retz* : Elle alla porter ses ordres à la maison de Ville pour faire prendre les armes aux Bourgeois, en même-tems elle commanda au Gouverneur de la Bastille de faire tirer le Canon sur les troupes du *Roi*, & revenant à la porte saint Antoine, elle disposa non-seulement tous les Bourgeois à recevoir *Monsieur le Prince* & son armée ; mais mêmes à sortir & escarmoucher pendant que ses troupes entreroient ; ce qui acheva encore d'émouvoir le peuple en faveur de *Monsieur le Prince*, ce fut de voir remporter tant de Gens de qualité blessez ou morts. *Le Duc de la Rochefoucault* voulut profiter de cette conjoncture pour son parti ; & quoi que sa blessure lui fit presque sortir les deux yeux hors de la tête. Il alla à cheval du lieu où il fut blessé jusqu'au Fauxbourg saint Germain, exhortant le Peuple à secourir *Monsieur le Prince*, & de mieux connoître à l'avenir l'intention de ceux qui l'avoient accusé de l'avoir traité avec la Cour. Cela fit pour un tems l'effet qu'on desiroit, & jamais Paris n'a été mieux intentionné pour *Monsieur le Prince* qu'il le fut alors.

Cependant

Cependant le bruit du Canon de la Bastille produisit en même-tems deux sentimens bien differens dans l'esprit du *Cardinal Mazarin*, car d'abord il crût que Paris se déclaroit contre *Monsieur le Prince*, & qu'il alloit triompher de cette Ville & de son ennemi ; mais voyant qu'en effet on tiroit sur les Troupes du *Roi*; il envoya les ordres aux *Maréchaux de France* de retirer l'armée & retourner à S. Denis.

Cette journée fut une des plus glorieuses de la vie de *Monsieur le Prince*, jamais sa valeur & sa conduite n'ont eu plus de part à sa Victoire, & on peut dire avec verité que jamais tant de gens de qualité n'ont fait combattre un plus petit nombre de peuple ; on fit porter les Drapeaux à Nôtre-Dame ; on laissa aller tous les Officiers prisonniers sur leur parole. Cependant on continua les négotiations, chaque Cabale vouloit faire la Paix ou empêcher que les autres ne la fissent, & *Monsieur le Prince* & *le Cardinal* étoient entierement irresolus de ne la point faire, *Monsieur de Chavigny* s'étoit bien remis en aparence avec *Monsieur le Prince* ; il étoit mal-aisé de dire dans quels sentimens il avoit été jusqu'alors, parce que sa legereté naturelle lui en inspiroit tous les jours de directement oposez, il conseilloit de pousser les choses à l'extremité toutes les fois qu'il esperoit de détruire *le Cardinal*, & de rentrer dans le ministere, & il vouloit qu'on

qu'on demandât la Paix à genoux toutes les fois qu'il s'imaginoit qu'on pilleroit ses terres, & qu'on raseroit ses maisons ; neanmoins, dans cette rencontre il fut d'avis comme tous les autres de profiter de la bonne disposition du peuple, & de proposer une assemblée à l'Hôtel de Ville, pour résoudre que *Monsieur* fut reconnu Lieutenant Géneral de la Couronne de France ; qu'on s'uniroit inseparablement pour procurer l'éloignement du *Cardinal*, qu'on pourvoiroit *le Duc de Beaufort* du Gouvernement de Paris en la place du *Maréchal de l'Hôpital*, & qu'on établiroit *Broussel* Prevôt des Marchands au lieu de *Febvre*: mais cette assemblée où l'on croyoit trouver la sureté du parti, fut une des principales causes de sa ruine, par une violence qui pensa faire perir tout ce qui se trouva dans l'Hôtel de Ville, & fit perdre *à Monsieur le Prince* tous les avantages que la bataille du Fauxbourg saint Antoine lui avoit aporté.

Je ne puis dire qui fut l'auteur d'un si pernicieux dessein, car tous l'ont également desavoüé ; mais enfin lors que l'assemblée se tenoit, on suscita une Troupe composée de toute sorte de gens en armes qui vint crier aux portes de la Maison de Ville, qu'il falloit non-seulement que tout s'y passât selon l'intention de *Monsieur le Prince*, mais qu'on livrât dès l'heure même tous ceux qui étoient attachez au *Cardinal*

dinal

dinal Mazarin, d'abord on crût que ce bruit n'étoit qu'un effet ordinaire de l'impatience du menu peuple, mais voyant que la foule & le tumulte augmentoit, que les Soldats & les Officiers même avoient part à la sédition, & qu'en même tems on mit le feu aux portes, & on tira aux fenêtres, alors tout ce qui étoit dans l'assemblée se crût également perdu.

Plusieurs pour éviter le feu : s'exposerent à la fureur du peuple, & il y eut beaucoup de gens tuez de toute condition & de tous les partis, & chacun crût que *Monsieur le Prince* avoit sacrifié ses amis, afin de n'être pas soupçonné d'avoir fait perir ses ennemis : on ne donna nulle part de cette affaire *à Monsieur le Duc d'Orleans*, & on rejetta toute la haine sur *Monsieur le Prince*, bien que je crois que l'un & l'autre s'étoient servis de l'entremise de *Monsieur le Duc de Beaufort*, pour faire tort à tous ceux de l'assemblée, qui n'étoient pas dans leurs interêts, mais qu'en effet pas un d'eux n'eût dessein de faire mal à personne : quoi qu'il en soit, ils appaiserent promptement le desordre, mais ils n'effacerent pas l'impression qu'il avoit faite dans tous les esprits.

On proposa ensuite de créer un Conseil compose de *Monsieur*; *Monsieur le Prince*, du *Chancelier de France*, *des Princes*, *Ducs & Pairs*, *Maréchaux de France & Officiers Generaux* du parti. Deux Presidens

fidens au Mortier y devoient assister de la part du Parlement, & *le Prevôt des Marchands* de la part de la Ville pour juger difinitivement de tout ce qui concernoit la guerre & la police.

Ce Conseil augmenta le desordre au lieu de le diminuer, par les prétentions du rang qu'on y devoit tenir, & il eut enfin des suites funestes comme avoit eu l'assemblée; car *les Ducs de Nemours* & *de Beaufort* aigris pour leurs differents passez ou par l'interêt de quelques *Dames* se querellerent pour la preseance au Conseil, & se batirent à coup de pistolet, *le Duc de Nemours* y fut tué par *le Duc de Beaufort* son Beau-Frere. Cette mort donna de la compassion & de la douleur à tous ceux qui connoissoient ce *Prince*; le public même en eut sujet de le regretter; car outre ses belles & aimables qualitez, il contribuoit à la paix de tout son pouvoir, & lui & *le Duc de la Rochefoucault* avoient renoncé aux avantages que *Monsieur le Prince* leur devoit faire obtenir par le traité, pour aporter plus de facilité à sa conclusion; mais la mort de l'un & la blessure de l'autre laisserent aux Espagnols & aux amis de *Madame de Longueville* toute la liberté qu'ils desiroient; ils n'aprehenderent plus que les propositions de mener *Monsieur le Prince* en Flandres fussent contestées; ils l'ébloüirent d'esperances, & il sembla que *Madame de Châtillon* lui

parût

parût moins aimable, parce qu'il ne trouva plus de Rival illustre à combattre dans son cœur : cependant il ne rejetta pas d'abord les propositions de paix ; mais prenant ses mesures pour faire la guerre, il offrit au *Duc de la Rochefoucault* le même emploi du *Duc de Nemours*, qu'il ne pût accepter à cause de sa blessure, il le donna ensuite au *Prince de Tarente*.

Paris étoit alors plus divisé qu'il n'avoit encore été ; la Cour gagnoit tous les jours quelqu'un dans le Parlement & dans le peuple, & le meurtre de l'Hôtel de Ville avoit donné de l'horreur a tout le monde : l'armée n'osoit tenir la campagne, & son sejour à Paris augmentoit l'aigreur contre *Monsieur le Prince* : enfin ses affaires étoient réduites au plus mauvais terme où elles eussent été ; lors que les Espagnols voulant également empêcher la ruine & l'élevation de *Monsieur le Prince*, afin de perpetuer la guerre, firent marcher une seconde fois *Monsieur de Lorraine* à Paris avec un corps assez considerable, pour arrêter l'armée du *Roi*, & la tint même investie à Ville-neuve S. George, & manda à Paris que les ennemis seroient contraints de donner Bataille, ou de mourir de faim dans leur camp.

Cette esperance flâta *Monsieur le Prince*, & il crût tirer de grands avantages de l'évenement de cette action-là, bien qu'il soit vrai que *le Maréchal de Turennes* ne man-

manquât pas de vivres, & qu'il eut toûjours la liberté de se retirer à Melun, sans hazarder un combat : il le fit aussi, sans trouver de résistance, pendant que *Monsieur de Lorraine* étoit venu à Paris, & que *Monsieur le Prince* y étoit malade d'une fiévre continuë. Ce fut en ce tems-là que les Troupes de *Palluau* joignirent l'armée du *Roi* aprés avoir pris Mouron, *le Marquis de Persan* avoit été bloqué dedans dès le commencement de la guerre par le *Comte de Palluau* avec assez peu de troupes ; mais lors que la garnison fut affoiblie, on l'attaqua de force, & on le prit avec moins de résistance qu'on n'en devoit attendre de si braves gens dans une des meilleures places du monde ; sa perte dût être d'autant plus sensible à *Monsieur le Prince*, qu'elle étoit arrivée par sa négligence, puisque dans le tems que l'armée du *Roi* étoit vers Compiegne, il pût aisément secourir *Mouron* au lieu que ses troupes ruinant les environs de Paris, augmenterent la haine qu'on lui portoit.

Bien que la maladie de *Monsieur le Prince* fut violente, elle fut toutefois moins funeste pour lui que pour *Monsieur de Chavigny* : car dans un éclaircissement fort aigre qu'il eut avec *Monsieur le Prince*, il en sortit avec la fiévre ; dont il mourut peu de jours aprés. Son malheur ne finit pas avec la vie, & la mort qui doit terminer les haines, sembla avoir

reveillé

reveillé contre lui celle de ses ennemis. On lui imputa toute sorte de crimes : mais *Monsieur le Prince* se plaignit particulierement qu'il avoit écouté des propositions de *l'Abbé Fouquet* sans sa participation (bien qu'il lui en eut donné charge par écrit) & qu'il avoit promis de le faire relacher sur des articles dont il en pouvoit se départir. *Monsieur le Prince* fit faire aussi une copie d'une lettre interceptée de *l'Abbé Fouquet*, dont j'ai vû l'original, où il mandoit à la Cour, que *Goulas*, porteroit *Monsieur d'Orleans*, à se détacher d'avec *Monsieur le Prince*, s'il n'acceptoit les conditions de Paix qu'on lui offroit, & dans des copies que *Monsieur le Prince* en a donné de sa main ; il mettoit le nom de *Chavigny* en la place de celui de *Goulas*, & ainsi il accusoit en même tems de le trahir, sans en donner d'autres preuves que les copies falsifiées de cette lettre écrite par le même *Abbé Fouquet*, avec lequel *Monsieur le Prince* traitoit tous les jours, & en rendoit compte à *Chavigny*.

Je ne puis attribüer la cause d'un procedé si injuste & si extraordinaire, qu'à l'extrême envie que *Monsieur le Prince* avoit de faire la guerre, laquelle étant combattuë par ses amis, lui fit changer de conduite avec eux, & donner toute sa sa confiance aux Espagnols. Il commença dès lors à prendre toutes ses mesures pour

 partir

partir avec *Monsieur de Lorraine* : & en effet sa conduite avoit rendu ce conseil si necessaire, qu'il ne lui restoit de parti à prendre que celui-là : car la paix étoit trop generalement desirée à Paris pour y pouvoir demeurer avec sureté dans le dessein de l'empêcher.

Monsieur d'Orleans de son côté qui l'avoit toûjours desirée, & qui craignant le mal que la presence de *Monsieur le Prince* lui pouvoit attirer, contribua d'autant plus volontiers à son éloignement, qu'il se voyoit en liberté par-là de faire son traité particulier.

Bien que les choses fussent en ces termes, elles n'avoient pas arrêté le cours ordinaire de la négotiation, car dans le tems que *le Cardinal Mazarin* sortoit du Royaume pour faire cesser le prétexte de la Guerre Civile, ou pour faire voir que *Monsieur le Prince* avoit d'autres interêts que son éloignement, il envoya *l'Anglade* Secretaire du *Duc de Bouillon* vers *le Duc de la Rochefoucault*, & soit qu'il eut veritablement dessein de traiter pour faciliter son retour, ou qu'il pretendit tirer quelque avantage en faisant paroître qu'il desiroit la paix. Enfin *l'Anglade* vint avec des conditions beaucoup plus amples que toutes les autres, & presque conformes à ce que *Monsieur le Prince* avoit demandé : mais elles furent également refusées, & sa destinée qui l'entrainoit

noit en Flandres, ne lui a permis de connoître le précipice, que lors qu'il n'a plus été en état de s'en retirer. Il partit enfin avec *Monsieur de Lorraine :* aprés avoir pris de vaines mesures avec *Monsieur le Duc d'Orleans* pour empêcher que *la Reine* fut reçûë à Paris. Mais son crédit n'étoit pas alors en état de balancer celui de la Cour. Il eut ordre de sortir de Paris le jour que *le Roi* y devoit arriver, & il y obeït à l'heure même pour n'être pas témoin du triomphe de ses ennemis, & & de la joye publique.

LETTRE DE MONSIEUR LE CARDINAL MAZARIN. A MONSIEUR DE BRIENNE.

La *Reine* a crû, à ce que j'aprens, que vous m'aviez simplement envoyé une Lettre du *Roi*, conformement à ce que l'on a accoûtumé de faire à tous *les Cardinaux Nationaux*, lors qu'on reçoit nouvelle de Rome, que *le Pape* soit en danger. Mais pour moi j'étois privilegié, puisque outre la premiere du *Roi* & le duplicata, j'en ai reçû une autre, & trois de vos dépêches, le tout conçû en termes si pressans pour me faire prendre, sans aucun delai, la route de Rome, que

j'avoue d'en avoir été surpris au point que je devois, ne pouvant m'imaginer en quoi j'avois manqué *à leurs Majestez* pour me presser à faire un voyage avec tant d'ignominie, tant de risque, & sans aucun moyen de subsister. De croire qu'avec une Lettre de recommandation pour *le Pape*, on satisfait à tout, comme si à Rome on étoit si peu connoissant des choses, qu'on ne sçût pas inferer quelle sorte de protection je pourrois avoir en ce lieu-là, puisque j'étois abandonné à la persecution de mes ennemis en France, où *le Roi* est Maître. Avec tout cela si j'eusse eu l'honneur de recevoir un petit mot de *la Reine*, qui m'eût fait connoître que l'intention du *Roi* & la sienne étoit que je m'y en allasse, ainsi qu'elle a eu la bonté de me le faire sçavoir lors qu'elle a voulu que je sortisse du Royaume, & que je m'éloignasse jusques au Rhin, je vous assure qu'après avoir mis mes Nieces dans un Monastere, & licentié ma famille, je m'y en serois allé avec deux valets pour confirmer en toutes rencontres *à leurs Majestez*, que mon obeïssance est aveugle, & ma fidelité à toute épreuve. En effet je suis prêt à faire sans aucune replique, ce que *la Reine* m'ordonnera là-dessus, quoi que je ne puisse recevoir une plus grande mortification, que de faire ce Voyage dans l'état où je suis; qui d'ailleurs ne peut être que préjudiciable à la dignité du *Roi*. Sur ce

que

que *Madame d'Aiguillon* m'a fait dire par *Rouzereau*, je l'ai proposé moi-même demandant les conditions que vous sçavez, & toute la négotiation a abouti à des ordres de m'y en aller, sans parler d'autre chose. Ce qui est de malheur en cette affaire, c'est qu'on eut l'adresse de la faire passer auprés de *la Reine* pour une grace que l'on me faisoit, afin que je ressentisse encore quelque effet de la réjoüissance publique pour la majorité du *Roi*. Tout cela m'a accablé de déplaisir, voyant à quel point mes amis se prévalloient de ma disgrace; & avec quel bonheur ils employoient leur adresse pour me faire recevoir des traitemens si rudes, dans un tems où je pourrois avec justice esperer, qu'on donneroit quelque soulagement aux persecutions que j'ai souffertes huit mois durant avec tant de violence, & avec un si notable préjudice de l'authorité Royale.

Mais tout cela n'est pas comparable à l'excez de douleur dans lequel je suis, aprés avoir vû dans toutes les Lettres de quantité de mes amis qui sont à Paris, & dehors, le plaisir dans lequel on y est, du contenu en la déclaration du *Roi*, qui avoit été enregistrée au Parlement, & que l'on crioit par la Ville. Tous sans avoir concerté ensemble, tombans d'accord, que depuis la Monarchie, on n'avoit jamais rien fait de si sanglant contre qui que ce soit, quelque crime qu'il eut pû commettre.

mettre. Personne ne me l'a osé envoyer ; & je vous puis jurer de ne l'avoir pas vûë. Mais c'est assez de sçavoir que *le Roi* a déclaré que j'ai empêché la Paix, & fait faire toutes les pirateries sur les Alliez de la France, pour être persuadé que mon Maître veut que je sois reconnu pour l'homme le plus infame & le plus scelerat qui ait jamais été, & pour le fleau de la Chrétienté ; & l'on m'envoye aprés cela, au lieu de ma naissance, pour faire parade à mes parens & amis des beaux titres que j'ai remportez, & pour une réompense de vingt & trois ans de services aussi fideles & aussi utiles que jamais ayent été rendus par quelque Ministre aussi zelé & desinteressé que ce puisse être.

Tous mes ennemis ont travaillé six mois durant, avec l'aplication que chacun sçait, envoyant des Commissaires par tout, s'apliquant à toutes les recherches imaginables ; faisant aucuns d'eux exciter de faux témoins, pour voir si l'on me pourroit noircir de quelques crimes, lesquels justifians dans l'esprit des peuples l'opression qu'on me faisoit, établissent de plus en plus la haine contre moi : Sans que tout cela ait rien produit que des effets trés-avantageux pour les détromper, & faire connoître mon innocence & l'injustice avec laquelle elle étoit attaquée. Dans ce temslà mesdits ennemis desespez de pouvoir rien faire d'ailleurs, ont trouvé le moyen

aprés

auprés de *leurs Majeſtez*, ſans être entendu, de me faire déclarer en la forme la plus éclatante & autentique dont on puiſſe nommer un voleur, & de m'attribuer le ſeul empêchement de la Paix.

Aprés cela, il me ſemble qu'on devroit plûtôt me conſeiller de me cacher, ſans me montrer plus à perſonne, & m'enſevelir pour jamais, que non pas d'aller à Rome ; puiſque je ne dois pas ſeulement aprehender les peuples de France, mais tous ceux qui ſouffrent des maux, pour la continuation de la guerre, & qui doivent avec raiſon, jetter des pierres à celui qui en eſt déclaré la cauſe.

Je ſçai bien que *leurs Majeſtez* ne peuvent pas avoir eu connoiſſance en détail, de ce qui étoit contenu en la Déclaration du *Roi*, car elles ſont trop équitables pour croire par quelques raiſons, que ce puiſſe être, qu'elles euſſent voulu conſentir à me déclarer le plus méchant & abominable de tous les hommes, & un traître. Et c'eſt un grand malheur pour le ſervice du *Roi*, qu'il ne ſe trouve aucun qui ait fait connoître, de quel avantage étoit aux ennemis de la France, que tout l'Europe par la Déclaration de *Sa Majeſté*, fut perſuadée que ſon principal Miniſtre avoit empêché la Paix. Les Eſpagnols ne pourroient obtenir rien de ſi avantageux, que de pouvoir rejetter ſur la France, la haine de la Chrétienté, pour les maux que

la

la guerre lui fait souffrir, & *les Alliez de la France* auroient droit par la déclaration du *Roi* de demander avec justice, le dédommagement des dépredations qu'on a faites, qui vont à des millions; ou en cas de refus, de faire une querelle bien fondée, puis qu'enfin il est certain que *le Roi* & *l'Estat* sont responsables de la conduite de ceux qui ont la direction des affaires.

Je sçai aussi que ma consideration n'étoit pas assez forte pour obliger de parler en ma faveur : mais à la verité l'interêt du *Roi*, de *l'Estat*, & de *la Reine* même, étoit engagé par tant d'autres raisons, outre les dessusdites qui sont trés-pressantes; qu'il faut avouër que ç'a été un étrange malheur, qu'il ne se soit rencontré personne, qui leur en ait dit un seul mot; & le mien est dans un souverain degré, puisque, outre ce que je souffre dans mon particulier, la passion que j'ai pour *leurs Majestez* & *l'Etat* qui ne peut jamais finir, me fait aussi ressentir dans le fond de l'ame le contrecoup qu'elles en reçoivent.

Vous voyez qu'aprés les crimes desquels on a obligé *le Roi* de me déclarer coupable, je ne suis plus en état d'avoir participation d'aucune affaire. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre la peine de m'en communiquer; & si mes ennemis n'ont pas le contentement de me voir aller à Rome, ils auront celui de me voir cacher, sans me mêler de quoi que ce soit, jusqu'au tems

qu'il

qu'il plaiſe au *Roi* de me faire juſtice ; le ſuppliant trés-humblement de trouver bon que je me mette priſonnier en tel lieu qu'il ordonnera, mêmes dans une des places de *Monſieur d'Orleans* ; afin que ſi j'ai failli, j'en reçoive une punition exemplaire. Et pour ôter les difficultez qui s'y pourroient rencontrer, à cauſe de la dignité de laquelle je ſuis revêtu, je recevrai à ſinguliere grace qu'il me ſoit permis d'en envoyer la démiſſion, car auſſi-bien, elle ne peut plus être en ma perſonne en aucune façon utile à *Sa Majeſté*. Je vous ſerai fort obligé, ſi vous vous employez enſorte que cette grace me ſoit accordée, que j'eſtimerai au dernier point, puis qu'elle peut contribuer à la réputation de mon honneur ; & je vous prie d'excuſer encore pour cette ſeule fois mes importunitez.

Articles & Conditions dont S. A. R. & M. le Prince ſont convenus pour l'expulſion du C. Mazarin, en conſequence des Déclarations du Roi, & des Arrêts des Parlement de France.

I.

PRemierement, que *S. A. R.* & *Monſieur le Prince* ſont prêts de poſer les armes, de raprocher de la perſonne de *S. M.* de rentrer dans les Conſeils, & de contribuer en ce que dépendra d'eux pour procurer la Paix Generale, remettre les

affaires & rétablir l'autorité du *Roi*, s'il plaît à *S. M.* de commander de bonne foi au *C. Mazarin* de sortir du Royaume, & des places de son obéissance, & d'éloigner de ses Conseils & d'auprés de sa personne, ses proches & ses adherans, & d'executer finalement les Déclarations qu'elle a données sur ce sujet, ensorte que sadite *A. R.* & *Monsieur le Prince* ayent lieu d'être persuadez qu'on ne violera plus la foi publique.

II.

Que si au contraire *le Cardinal Mazarin* prévaut par ses artifices sur l'esprit du *Roi*, & que contre les vœux & les sentimens de toute la France, & au préjudice des déclarations, l'on persevere à le maintenir, la qualité d'Oncle de sadite *M.* qu'à *S. A. R.* l'obligeant à veiller au bien du Royaume, & à s'oposer à ce qui le peut troubler pendant le bas âge de sadite *Majesté*; & *Monsieur le Prince* ne pouvant se dispenser d'avoir les mêmes sentimens pour l'honneur qu'il a d'être du Sang Royal; & considerans aussi qu'ils ne peuvent trouver aucune sûreté pour leurs personnes, pendant que *le C. Mazarin* sera maître des affaires, ont promis & se sont reciproquement obligez, & s'obligent tant pour eux que pour *Mr le Prince de Conty son Frere*, & *Madame la Duchesse de Longueville sa Sœur*, ausquels ils promettent & s'obligent de faire ratifier le present Traité

au même-tems que lui ; comme aussi pour ceux qui sont dans leurs interêts & union de joindre leurs forces, employer leur crédit & leurs amis, pour procurer l'exclusion du *Cardinal Mazarin* hors du Royaume, & l'éloignement de ses proches & de ses adherans, qui se sont déclarez tels par le continuel commerce qu'ils ont eu avec lui hors de la Cour & des affaires.

III.

Ils promettent de ne point poser les armes jusqu'à ce qu'ils ayent obtenu l'effet ci-dessus, & de n'entendre directement ou indirectement à aucun accommodement qu'à cette condition, & d'un commun consentement.

IV.

Ils maintiendront & augmenteront les Troupes qu'ils ont sur pié autant qu'il leur sera possible, & les feront agir conjointement ou séparement, ainsi qu'ils trouveront pour le mieux, promettans en outre d'aporter tous leurs soins pour les faire subsister avec le moins d'incommodité qu'il se pourra pour les peuples.

V.

Ils promettent d'accepter volontiers tous les expediens raisonnables qui leur seront proposez, pour la pacification du Royaume, aux conditions de l'exclusion du *C. Mazarin* portées sur le second article, & de travailler incessamment pour l'établissement

ment de la Paix Generale, qui est une des principales fins du present Traité : à laquelle sans doute il n'y aura plus d'obstacle, quand celui qui a voulu la continuation de la guerre sera éloigné, & que la réünion de la Maison Royale qu'il a empêchée si long-tems sera rétablie.

V I.

S. A. R. & *Mr. le Prince* promettent de maintenir les Parlemens, les Compagnies Souveraines du Royaume, les principaux Officiers de l'Etat, la Noblesse, & toutes les personnes de condition dans tous leurs privileges, & de leur faire raison sur les prétentions legitimes qu'ils pourroient avoir ; de ne faire aucun Traité sans leur participation, & qu'on ne leur ait réparé les torts & les pertes qu'ils pourroient avoir souffertes en consequence de celui-ci ; & particulierement empêcher qu'il ne soit donné atteinte à l'observation de la Déclaration du 22. Octobre 1648. & pour ce ils sont conviez d'entrer en la presente union, & de concourir aux fins pour lesquelles elle est établie.

V I I.

Le C. Mazarin qui a toûjours gouverné en effet, quoi qu'il fut banni en aparence, ayant empêché l'assemblée des Etats Generaux, dont *le Roi* avoit promis la convocation au 8. Septembre dernier, & ayant obligé les Députez qui s'étoient rendus à Tours au jour prefix, de s'en retirer avec

honte

honte & confusion, & sçachant d'ailleurs qu'il ne changera pas la conduite qu'il a tenuë, & qu'il empêchera par tous moyens, l'effet que l'on attend de leurs déliberations, ou que s'il est capable de consentir qu'ils s'assemblent, ce ne sera que pour les mettre dans un lieu où il sera le Maître. *S. A. R.* & *Monsieur le Prince* pour obvier à ces deux inconveniens; promettent & s'obligent de travailler incessamment, afin de les convoquer à Paris, ou dans la Ville la plus proche & la plus commode, ensorte qu'ils puissent agir avec une pleine liberté: auquel cas ils déclarent qu'ils y soûmettent de trés-bon cœur ce qu'ils ont d'interêts, qu'ils promettent n'être autres que ceux du *Roi* & de *l'Etat*, à leur décision: dont il sera dressé un Edit perpetuel & irrévocable pour être vérifié dans le Parlement de Paris, & dans tous ceux qui seront entrez en la presente union.

VIII.

S. A. R. & *Mr. le Prince* ne pouvans tenir pour legitime, ny reconnoître le Conseil qui a été établi par le *C. Mazarin*; un de ceux qui le composent, ayant acheté son emploi, avec une notable somme d'argent qu'il a donné audit *C. Mazarin*; & étans obligez, chacun selon le degré du Sang dont ils ont l'honneur de toucher *S. M.* d'avoir soin de faire ses affaires, & de faire ensorte qu'elles soient

bien gouvernées, promettent de n'entendre à aucun accommodement, que les creatures, & les adherans publics du *C. Mazarin* ne soient exclus du Conseil d'Etat, & qu'à condition qu'il ne sera composé que de ceux dudit Conseil & autres qui ne pourront être soupçonnez d'avoir aucune part avec lui.

IX.

Et dautant que les ennemis de *Mr. le Prince* sont capables de vouloir décrier sa conduite en publiant qu'il a des liaisons avec les Etrangers, *S. A. R.* & mondit *Sieur le Prince* déclarent qu'ils n'auront jamais aucun commerce ny correspondance avec eux, que pour l'établissement de la Paix generale, & qu'ils n'en prendront à l'avenir avec aucuns Princes étrangers, qu'elles n'ayent été jugées avantageuses au service du *Roi* & de *l'Etat* par le Parlement & les personnes principales qui entreront dans la presente union.

X.

Et afin que les mal-intentionnez, & les personnes les plus attachées à la personne du *C. Mazarin* ne puissent douter avec raison des bonnes intentions de *S. A. R.* & de *Mr. le Prince*, ils ont estimé à propos de déclarer expressément par cet article particulier, qu'ils n'ont autre interêt que celui de l'entiere sûreté de leurs personnes, & soit qu'ils fassent des progrez, pendant que le malheur de l'Etat les obligera d'employer leurs armes pour l'expulsion du-

dit

dit *C. Mazarin*, ou que les affaires s'accommodent par son exclusion, ainsi qu'il a été cy-dessus expliqué, de ne pretendre aucuns nouveaux établissemens, & de trouver leur entiere satisfaction dans celle qu'aura la France de voir la fin des troubles, & la tranquillité publique assûrée.

X I.

S. A. R. Mr. & *le Prince* ont estimé néanmoins à propos, pour bonnes considérations de convenir qu'ils contribueront de tout leur pouvoir, dans l'accommodement qui se pourra faire, pour les satisfactions justes & raisonnables de tous ceux qui sont presentement engagez dans la cause commune, ou qui s'y joindront cy-aprés, en sorte qu'ils reçoivent des marques effectives de leur protection tout autant qu'il leur sera possible.

Ce present Traité a été signé double par *Son Altesse Royale*, & par *les Sieurs Comtes de Fisques* & *de Gaucourt* pour & au nom de *Mr. le Prince, Mr. le Prince de Conty* & *Madame la Duchesse de Longueville*, en vertu du pouvoir qu'en a donné *Mr. le Prince*, & qui a été presentement remis és mains de *S. A. R.* par ledit *Sr Comte de Fiesques*. Lesquels se sont obligez, & obligent de fournir à sadite *A. R.* leurs ratifications dans un mois au plus tard. Fait à Paris, ce 24. jour de Janvier 1652. Signé *Gaston. Charles Leon de Fiesque. Joseph de Gaucourt.*

que haine pour la Cour; si la réconciliation de *Monsieur le Cardinal* n'étoit pleine de sincerité & de franchise, il se maintiendroit en état de lui nuire ou de s'en garantir : Mais tant s'en faut, pour ôter tout sujet de crainte & de soupçon pour établir une entiere confiance, il se décredite exprés dans le Parlement, il attire le mépris des honnêtes gens, & attire la haine des peuples : quelle aparence donc que *Monsieur de Beaufort* faisant toutes les choses qui doivent plaire à la Cour, aye dessein de la desservir, ou de se broüiller ?

Davantage s'il étoit vrai qu'il voulut entretenir une confederation desavantageuse à l'autorité du *Roi*, il seroit uni avec *les Frondeurs*, & tous ensemble auroient un même but & mêmes interêts : Mais chacun sçait qu'il a rompu avec *Madame de Chevreuse*, de peur qu'il ne semblât aller contre le Testament de *Loüis XIII*. s'il conservoit avec elle quelque sorte de liaison ; quelle aparence donc qu'un homme qui a des respects si délicats pour la memoire du feu *Roi* pût avoir des sentimens si pernicieux contre celui-ci.

Pour l'union du *Ministre* & de l'Amiral, on ne sçauroit aparemment la desirer ny plus forte ny plus étroite, & ils sont trop genereux l'un & l'autre pour croire qu'on ait donné & reçû quatre vingt mille livres de rente comme un gage trompeur d'une fausse réconciliation.

Mais afin de laisser les conjectures où il y a mille choses concluantes. Pourquoi l'auroit-on apellé *Mazarin* sur le Pontneuf, au Palais & dans tous les lieux publics? Pourquoi dans la derniere assemblée du Parlement auroit-il sollicité ce qui lui reste d'amis en sa faveur, s'il n'étoit véritablement dans ses interêts?

On l'accuse de contribuer de tout son crédit à la ruine du *Duc d'Espernon*, & que peut faire autre chose ce genereux Prince à moins que de souffrir les injures Chrétiennement, & de s'enfermer dans un Cloître? Ne faut-il pas avoüer que jamais persecution ne fut pareille à celle que lui fit *le Duc de Candalle*, & son acharnement à deshonorer un parent si proche, ne merite-t'il pas bien cette vengeance?

Mais à dire vrai ce ne sont qu'interêts particuliers, & en tout cas il se vange de ses ennemis malgré la Cour par une espece de compensation: il sçait abandonner ses amis pour lui plaire. *Fontrailles* & *Matta* autrefois si passionnez pour ses interêts en ont fait l'experience, & *le Comte de Fiesque* aprés avoir reçû le même traitement devroit se reprocher toute sa vie l'inutile generosité qu'il eut pour lui.

Concluons donc que jamais personne n'a mieux suivi les intentions de la Cour, & que *la Reine* auroit fort mauvaise grace de lui refuser le Gouvernement de Bretagne, si elle croyoit que les grands servi-

ces

ces qu'il a rendus ne sont pas bien payez de l'Admirauté.

Aprés avoir justifié ce grand Duc pour ce qui regarde la Cour ; je le veux justifier auprés de la vraye Noblesse, & faire voir que rien n'est plus déraisonnable que le mépris qu'on en a fait depuis quelque tems.

Quand je parlai de la vraye Noblesse, je n'entends pas ceux que le seul langage de ce Prince fait ses ennemis ; gens nourris dans la mollesse & dans l'oisiveté, à qui les ruelles ont donné des entretiens tout particuliers.

Monsieur de Beaufort fait gloire d'ignorer des termes trop délicats & capables d'amolir les courages, comme d'affoiblir les esprits. Il ne sçait ce que c'est de justesse ny de discernement : il ne cherche ny la politesse aux repas, ny la propreté aux habits : mais il sçait se faire aimer de ses voisins, & quand il a besoin d'amis, il trouve des cent Gentils-hommes travestis en diables qui ne manquent point de brocher Bayard.

Voilà quelle est la maniere de vivre de ce grand *Duc*. Je vois bien que j'ai à satisfaire la Noblesse sur un autre point, & qu'il y a peu de Gentils-hommes qui parlant de l'affaire de *Regnard*, ne parlent aussi du peu d'envie qu'on a eu de satisfaire des gens de qualité si fort offensez. Avant que de venir au détail, je vous dirai

rai que le bon Prince s'eſt repenti mille fois de cette action, & pour vous montrer que je n'approuve pas l'affaire ny la ſuite qu'elle a eüë, je l'accuſe d'avoir eu trop d'emportement & de courage chez *Regnard*, trop de réflexion & de ſageſſe dans le procedé. Mais pour peu de bonté que vous ayez, Meſſieurs, vous excuſerez un homme qui a pris ſeulement une choſe pour l'autre; qui fut vaillant, quand il falloit être ſage; qu'on trouve ſage, quand il falloit être vaillant: ſi-bien que ce n'eſt qu'un peu de mécompte, & vous auriez trop de ſeverité ſi vous ne lui pardonniez cette mépriſe.

Et aprés tout quand on voudroit prendre les choſes à la rigueur; contre qui ſe dévroit battre *Monſieur de Beaufort*? s'il ſe fut battu contre *Monſieur de Candalle* qui étoit le vrai procedé en cette affaire, au moindre deſavantage qu'il eut eu, toute la Cour s'en fut réjoüie: *la Reine* étoit encore aigrie de la guerre de Paris; la reconciliation avec *Monſieur le Cardinal Mazarin* n'étoit pas encore bien faite; preſque tous les gens du monde s'étoient offerts à *Monſieur de Candalle*: Dieu ſçait quelle joye s'il eut reçû quelque bleſſure, ou rendu l'épée? de ſe battre contre *Bouteville*, c'étoit une choſe preſque auſſi facheuſe: il ne lui pouvoit arriver du deſordre que *Monſieur le Prince* & tous ſes amis n'en euſſent pris un merveilleux avantage.

tage. De la façon qu'il avoit traité *Gerzé* c'étoit une affaire sans quartier, & dans le vœu qu'il a fait d'observer le précepte naturel toute sa vie, il n'avoit garde de se porter à cette inhumanité.

Il est certain qu'il se fut battu contre *Moret*, mais celui-ci lui donna un rendez-vous trop éloigné des Chirurgiens comme lui dit judicieusement *Monsieur de Beaufort*, & quant à ce que disoit là-dessus *Monsieur de Palluau* qu'il devoit se contenter de la poudre de simpathie, cela est bon à des gens comme lui sans conscience : mais ce Prince est trop homme de bien pour se servir de remedes qui ne sont pas naturels : *Madame de Vendôme* lui prêchant toûjours qu'il vaut mieux mourir mille fois, que de chercher sa guerison dans la Magie.

Voilà les raisons qu'il avoit de ne point tirer l'épée ; chacun en aura les sentimens qu'il voudra : pour moi je croirai toûjours qu'un homme genereux ne sçauroit aporter trop de précaution pour empêcher que ses ennemis n'ayent avantage sur lui, ce qui pouvoit arriver *à Monsieur de Beaufort*, s'il se fut commis avec des personnes desesperées. Mais je veux qu'il ait été emporté de trop de chaleur, & que par l'impetuosité du grand cœur dont il ne fut pas le Maître en cette occasion, il eut offensé mal à propos tant d'honnêtes gens; Est-ce à dire qu'un outragé ne se puisse

se réparer que par la mort ? Et lors qu'un grand Prince à la bonté de revenir, ses civilitez doivent-elles être méprisées ? Quels complimens n'a-t'on pas fait aux interessez ? quelles satisfactions n'a-t'on pas données, si vous en exceptez celle de se battre, satisfaction cruelle & sanglante que toutes les nations ont sujet de nous reprocher ? Si ce genereux Prince avoit les sentimens aussi délicats pour les injures que ces Messieurs qui se plaignent, quels chagrins ne devroit-il pas ressentir pour faire voir qu'il n'a rien oublié qui pût gagner le cœur & l'amitié de la Noblesse ? Vous sçavez qu'aussi-tôt qu'il eut fait son accommodement, il commença à songer à la fortune des honnêtes gens, & se résolut d'employer toute sa consideration, & son crédit pour les autres sans penser à ses propres interêts. Aux uns ce genereux Prince offrit la sureté de sa protection, aux autres ce Prince liberal offrit tous les avantages qu'on pouvoit tirer de sa faveur : il distribuoit les charges, les Gouvernemens, & ne pût jamais trouver une creature parmi ces gens abusez des esperances de la Cour. Il n'y en eut point qui ne refusât ses bienfaits. Le dépit qu'il eut de voir ses liberalitez méprisées, le força de songer à ses affaires, & malgré le dessein qu'il avoit de ne rien prendre, il se vit réduit à cette facheuse necessité de solliciter ses interêts.

Voilà

Voilà le premier déplaisir que *le Duc de Beaufort* reçût des Gentils-hommes, & particulierement de la Cour: voilà les premieres marques de leur mépris qui a passé en fort peu de tems jusques aux rigueurs les plus sanglantes. Dans la guerre de Paris on ne parloit que de sa generosité & de sa valeur : voyez quelle est l'injustice du siécle, on pretend le deshonorer aujourd'hui par les mêmes actions dont est venuë sa réputation.

Chacun sçait que tout le monde lui fit des complimens sur la mort de *Nerlieu*, & quand veritablement il ne l'eût pas tué, les plus modestes s'y fussent laissez persuader aussi-bien que lui. Ce même monde plein de complaisance & d'agréement en ce tems-là devenant de mauvaise humeur presentement lui veut ôter la gloire qu'il lui a donnée, & pour une recherche aussi exacte qu'ingenieuse trouve à ce qu'on dit, qu'il n'aprocha de *Nerlieu* qu'aprés sa mort.

Son combat contre *Briole* étoit allegué comme un combat extraordinaire qui faisoit trembler tous les Heros des Romans; aujourd'hui *Briole* lui arrache son épée comme à un homme perdu que l'emportement ou quelque autre passion avoit mis hors de lui-même.

Ces Messieurs se figurent-ils qu'il soit prêt de changer de creance aussi legerement qu'ils ont fait, & qu'une personne qui

s'est

de noir sont lubriques, & les yeux les plus lascifs sont lugubres. *Laval* est mort d'une contusion à la tête, & *le Chevalier de Chabot* pour avoir été mal trépané. Il n'y a lâcheté qu'on ne lui fasse faire ; il n'y a sottise qu'on ne lui fasse dire, & cependant il faut croire qu'il est sincere & spirituel, qu'il ne manque de bonne foi ny d'intelligence.

Peut-on s'imaginer qu'une personne nourrie dans l'innocence des plaisirs des champs sont devenuë capable de tant de fourbes ? peut-on s'imaginer qu'un Prince de sa naissance ignore l'usage des termes les plus communs. Pour moi je vous avouë qu'au lieu de me figurer des choses si étranges, & si desavantageuses *à Monsieur de Beaufort*, j'admire toûjours sa generosité ou sa patience à pardonner ou souffrir les injures qu'on lui fait.

Si je ne craignois de passer ici pour déclamateur, je finirois ce chapitre de la Noblesse en l'exhortant de vivre aussi-bien avec lui qu'il est résolu de bien vivre avec elle, & m'addressant aux Gentils-hommes, je leur dirois de sa part : Quittez, Messieurs, quittez cette haine malicieuse & ce mépris affecté : rentrez dans les mêmes sentimens où vous étiez à la mort du feu *Roi* : souvenez-vous de ce tems genereux où tout le Monde se jettoit en foule dans ses interests, où le Colonel des Suisses, les Officiers de la Maison du *Roi*, les gens de qualité renonçoient à la Cour, & à leur fortune pour l'amour de lui. Si vous re-

venez, Messieurs, il est prêt de vous recevoir, & en état de faire pour vous les mêmes choses qu'il a faites. Si vous ne revenez pas, je vous déclare qu'il vous abandonne, & va tâcher de se rétablir dans l'affection des peuples qui l'ont quitté. Il vous a dû les commencemens de sa réputation, mais il vous doit la meilleure partie de son mépris,& se trouve assez déchargé de toute reconnoissance par les ressentimens où vous le poussez, Messieurs, il n'est pas besoin de barguigner davantage.

Il est tems de venir à la justification auprés des peuples, & comme il avouë luimême qu'il leur doit son salut, sa fortune & son crédit; il n'y a rien qu'il ne fasse pour leur ôter la mauvaise impression qu'ils ont prise où par son propre malheur, ou par la malice de ses ennemis.

Ce n'est pas s'il vouloit s'exempter de reconnoissance, qu'il ne pût distinguer l'obligation; & quiconque voudroit examiner les choses avec la derniere rigueur, trouveroit sans doute que leur affection étoit plûtôt un effet necessaire de son étoile qu'un mouvement libre & obligeant de leurs esprits. Au seul nom de *Monsieur de Beaufort*, les peuples se sont trouvez émûs sans le connoître, & par je ne sçai quelle impulsion tous les cœurs ne se sont portez à cette furieuse amitié. Il est certain qu'il est devenu leur *Pole* sans les avoir servis, sans les avoir pratiquez, sans avoir rien fait qui pût attirer ny leur gratitude, ny leur

leur amitié, ni leur estime. De cette sorte ils ont fait pour lui ce qu'ils ne se pouvoient empêcher de faire, & à parler sainement il est beaucoup plus obligé au bonheur de sa naissance qu'à leurs bonnes volontez. Cependant il avouë qu'il leur doit toutes choses, & ne veut point par une méconnoissance si exquise payer de veritables obligations.

Il ne proteste pas seulement qu'il sera toûjours dans le dessein de servir des peuples qui l'ont servi : il assure qu'il aura pour eux toute sa vie des sentimens d'amitié particuliers, une parfaite ressemblance d'humeurs, un secret rapont de pensées, une conformité admirable de langage, & de maniere qui doivent maintenir entr'eux une liaison éternelle.

Et toutesfois, Messieurs de Paris veulent rompre injurieusement une passion qui alloit jusqu'à la folie, on les voit passer à une haine qui va jusqu'à la fureur : ce ne sont que reproches d'inconstance & de perfidie. Et du moment qu'ils l'ont vû moins miserable, ils l'ont traité comme un ingrat & un corrompu. Souffrez, Messieurs, que je vous parle sans passion. Si j'ai dit quelque chose en sa faveur, ne croyez pas que je sois gagné ny prévenu, ny que je veüille m'attirer une animosité generale pour conserver les bonnes graces d'un particulier. Je fais ici profession d'une sincerité toute entiere, & Dieu m'est témoin si je suis d'autre mouvement que celui de la raison.

Trois choses, si je ne me trompe, ont ruiné *Monsieur de Beaufort* dans vôtre esprit : son accommodement avec *Monsieur le Cardinal* : l'Admirauté qu'il a prise, & les sollicitations qu'il a faites dans les dernieres assemblées.

Pour son accommodement à moins que de le traiter avec beaucoup d'injustice, vous ne le sçauriez trouver mauvais. S'il s'étoit accommodé sans considerer vos interêts, & n'avoit eu soin que des siens, vous auriez sujet de vous plaindre ; mais il est certain que le but de sa réconciliation est de chercher des moyens plus sûrs & plus faciles de perdre *le Cardinal.* Il a vû toutes les Provinces soûlevées sans fruit : il a vû que la haine ouverte & déclarée ne servoit de rien, il a eu recours aux aparences de l'amitié, & comme il dit lui-même, il a fait dessein de le perdre par le cabinet.

Son esprit aussi capable d'intrigue que de guerre, & de dexterité que de hardiesse, lui fournira mille moyens adroits & ingenieux, sans parler de son étoile politique, qui le destine au Gouvernement de l'Etat, & le met au-dessus de toutes les finesses d'Italie.

Si quelque personne un peu trop délicate sur l'honneur ne peut approuver que *Monsieur de Beaufort* conserve les sentimens de ruiner *le Cardinal* aprés en avoir reçû des bienfaits si considerables ; je lui réponds, qu'il n'a point traité avec lui com-

comme son ami, mais au contraire je me persuade qu'en prenant l'Admirauté il lui a fait le tour du plus cruel ennemi qu'il eut au Monde.

Et quoi, Messieurs, ne pensez-vous pas que ce Prince l'a moins incommodé dans la guerre de Paris que dans la Paix ; & à vôtre avis le combat de Vitry n'étoit-il pas plus indifferent à la Cour que la négotiation de l'Admirauté ?

Dans cette guerre il étoit toûjours en état ou de s'enfuir ou d'être battu, & jamais son courage & sa sûreté ne s'accordoient ensemble : on n'alloit à la campagne qu'avec frayeur, on rentroit peu souvent dans Paris sans honte, & les succez les plus heureux étoient de faire venir du pain sans combattre.

En ce tems-là *Monsieur de Beaufort* réduit avec vous aux dernieres necessitez, ne faisoit pour dire le vrai, ny beaucoup de peur, ny beaucoup de mal aux troupes de S. Germain ; mais aujourd'hui qu'il force la Cour, qu'il ôte quatre-vingt mille livres de rente *à la Reine* même, vous appellez cela réconciliation & bonne amitié ; non, Messieurs, detrompez-vous, je vous prie, & croyez qu'il a exercé la plus fine de toutes les vengeances.

Si dans le compliment qu'il fallut faire au *Cardinal* pour le remercier de cette affaire, il l'assura d'avoir le même attachement à ses interêts que *Chamfleury*, il faut croire qu'il ajoûtoit la moquerie au

premier outrage, & c'est violer le respect qu'on doit à sa qualité de Prince de s'imaginer qu'il en ait eu un capable de cette bassesse. Ceux qui sont dans le haut rang peuvent bien se dire amis des Ministres, mais de décendre à l'attachement de Capitaine de leurs Gardes, cela ne s'est jamais fait, & pour vous ôter tous les soupçons que vous avez injustement pris. Je vous demande si les deffiances de *Monsieur de Beaufort* sont moindres qu'elles n'étoient auparavant. Lors qu'une personne de qualité le fait apeller, & qu'il renvoye ces Messieurs à Commeny, comme on renvoye des Creanciers à un Intendant, ne faut-il pas dire que c'est un artifice de la Cour; & n'a-t'on pas imprimé une Lettre qui témoigne assez le sentiment qu'il a dans toutes les affaires qui se presentent : il cherche les précautions que lui donne la défiance, si l'on délibere au Palais Royal, si on délibere à l'Hôtel de Montbazon, ils ont tous leur conseil, & dans leur Cabinet on résout toutes les affaires d'importance.

J'avouë que *le Duc de Beaufort* a sollicité pour *le Cardinal*; mais on ne me sçauroit dénier que c'étoit moins en sa faveur que contre *les Princes*, & si vous lui donnez moyen de perdre *le Cardinal* par *les Princes*, & *les Princes* par *le Cardinal*; il vous aura la derniere obligation. C'est le malheur de la situation où il est plus que la malice de son naturel, qui lui fait craindre tout le monde & n'aimer person-

ne

ne. La bonté qui se peut conserver parmi des interêts si délicats lui reste encore. Il n'envie point à *Monsieur le Prince* la constance qu'il témoigne au Bois de Vincennes, & comme il peut arriver tel desordre qui feroit tort à sa gloire, il souhaitte qu'il finisse promptement ses jours pour mettre sa réputation à couvert.

Le temperament du *Prince de Conty* est à son avis si foible & si délicat, que le moindre exercice, une chasse, une débauche, une petite agitation seroit capable de le faire mourir s'il étoit en liberté. Dans la dévotion où il est, il ne se peut lasser de loüer Dieu de la conversion du *Duc de Longueville*, & la joye qu'il a de lui voir dire son Breviaire ne se sçauroit exprimer. Il est fâché que *le Cardinal* soit occupé au gouvernement d'un peuple tumultueux comme celui de France, & pour exercer la délicatesse de son esprit, il lui souhaitte quelque bon emploi dans l'Italie. Outre les sentimens de bonté qui le portent à desirer la gloire de ces Messieurs ; il faut avouër que le soin du bien public ne lui laisse point de repos ; l'interêt de l'état lui devient si précieux qu'il ne le sçauroit souffrir entre les mains de personne, & la vie même lui semble inutile s'il ne l'employe charitablement à nous gouverner.

Sans le flâter, Messieurs, il y a peu de chose qu'on ne doive attendre de son zele & de sa capacité. Faut-il empêcher que l'au-

l'autorité Royale ne soit reconnuë ? Faut-il en même-tems s'oposer à la liberté des Princes, & tirer *le Duc d'Espernon* de son Gouvernement ? Faut-il exciter une sedition pour le bien de l'Etat, faire tendre les chaînes, armer les factieux ? Faut-il se trouver à toute sorte d'assemblées au Palais, à l'Hôtel de Ville, à tous les Conseils ? Il n'y a fatigue ny danger qu'il refuse pour l'amour de vous. On peut attendre de lui ces grands services, & le moindre soupçon qu'on auroit de sa fidelité lui seroit infiniment sensible. Il est prêt de sacrifier son repos pour le vôtre.

Il me semble neanmoins qu'on doit avoir de la consideration & ne rien exiger qui soit au-dessus de ses forces. N'attendez-pas qu'il aille imprudemment s'oposer à *l'Archiduc* : On sçait bien que la guerre de la Campagne lui est inconnuë, & combattre avec des Troupes réglées, est pour cet Heros une chose nouvelle. C'est à faire aux Gassions & aux personnes peu considerables par leur naissance, de passer leur vie comme des Cravates. C'est à faire à des gens desesperez de commettre la fortune d'un Etat au hazard d'une bataille : pour lui que sa condition & sa naissance rendent incapables de bassesse & de folie, il tiendra glorieusement sa place dans les conseils, & employera tout son tems à former un avis qui puisse être dans la bouche de tout le Monde aprés être sorti de la sienne.

MEMOI-

MEMOIRES
DE MONSIEUR
DE LA
CHASTRE

Sur ce qui s'est passé à la fin de la vie de Loüis XIII. & au commencement de la Regence.



L est bien difficile de paroître prudent alors qu'on est malheureux, comme la plûpart du Monde ne s'attache qu'à l'aparence des choses, l'évenement seul regle leurs jugemens, & jamais un dessein ne leur paroit bien formé ny bien suivi, lors que l'issuë n'en est pas favorable. Dans les disgraces qui me sont arrivées depuis un an, j'ai reçû cet accroissement de douleurs de voir mes plus passionnez amis me blâmer en me plaignant, & sans éplucher davantage mes actions, m'accuser d'avoir été par mon peu de conduite, l'auteur de ma ruine. Ce seroit une présomption trop grande à moi

moi de croire que je n'aye point commis de fautes dans le tems que j'ai demeuré à la Cour, puis que les plus raffinez Courtisans, se trouvant quelquesfois embarassez dans des rencontres où quelques adroits & souples qu'ils soient, il leur arrive des accidens dont ils ne se peuvent bien retirer. J'avouë que je pûs avoir failli, soit manque d'experience, soit en ne contraignant pas assez mon naturel ennemi de toutes sortes de finesses. Lors que je suis venu auprés du feu *Roi*, j'y ai aporté un esprit mal propre aux fourbes & aux bassesses, & qui a toûjours fait profession d'une franchise trop ouverte, j'ai trouvé ce train de vie assez honnête pour le continuer du depuis, & quoi que j'aye aparemment reconnu que ce n'étoit pas-là le chemin de faire fortune, j'ai preferé la satisfaction de ma conscience, une réputation sincere, & l'acquisition de quelques amis, gens d'honneur, aux dignitez & aux avantages que j'aurois pû esperer en faisant l'espion, ou en joüant le double, & promettant en même-tems aux deux partis; dans cette maniere d'agir que j'ai observée, je me suis, peut-être, découvert trop librement, & d'ailleurs je me suis attaché trop fermement à mes amis quand ils ont été en mauvaise posture, & c'est en ces deux points que je puis avoir principalement manqué; mais je croi que de telles fautes paroîtront excusables devant des personnes de probité, & que le fonde-

ment

ment en eſt trop bon pour avoir des ſuites condamnables.

Voilà ſans rien déguiſer tous les crimes dont je me trouve coupable. Et pour le montrer plus clairement, je deduirai en peu de paroles & fort veritablement, tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans les derniers tems que j'ai été à la Cour, parce qu'encore que mes interêts ſoient fort éloignez de ceux de l'Etat, les affaires generales les plus importantes, ont eu quelque liaiſon avec les miennes particulieres.

Quelque-tems aprés la naiſſance de nôtre *Roi Loüis XIV.* voyant qu'il n'y avoit rien à eſperer pour moi tant que *le Cardinal de Richelieu* ſeroit tout-puiſſant parce que je ne pouvois m'aſſujettir ſervilement auprés de lui, & que d'ailleurs j'avois beaucoup d'alliances & de liaiſons d'amitié qui lui pouvoient être ſuſpectes, je crûs que je devois ſonger à prendre quelqu'autre parti qui pût un jour relever ma fortune, & dans cette penſée je n'en trouvai point de plus juſte ny de plus grande eſperance que celui de *la Reine*, parce que *le Roi ſon Mari* étant trés-mal ſain, & ne pouvant aparemment vivre juſqu'à ce que ſon fils fut en âge de Majorité, *la Régence* devoit infailliblement dans peu d'années, tomber entre les mains de cette Princeſſe, de qui les adverſitez preſque continuelles, ſouffertes avec grande patience, avoient élevé l'eſtime à un ſi haut point, qu'on la croyoit

croyoit la meilleure & la plus douce personne du monde, & la plus incapable d'oublier ceux qui se seroient attachez à elle dans sa disgrace. Ces belles qualitez me charmerent, & de plus je jugeai qu'il y avoit de l'honneur à se jetter de son côté dans un tems où l'absolu pouvoir de son persecuteur faisoit éviter son abord à toutes les personnes foibles & interessées, & par un excez de tyrannie, ne laissoit presque dans sa maison que des traîtres ou des gens que leur stupidité rendoit exempts de soupçon, & incapables de la servir en quoi que ce fut. Je lui voüai donc dès ce tems-là mes services, & l'en fis assurer que *Mademoiselle de S. Loüis*) à present *Madame de Flavacour*) & par *Monsieur de Brienne*. Les réponses obligeantes qu'elle leur fit pour moy m'y engagerent encore davantage, si bien que du depuis je me résolus à ne songer jamais aucun avantage dans la Cour, que quand elle seroit en état de m'en départir, ou quand je croirois luy pouvoir être plus utile dans une autre charge que celle de Maître de la Garderobe du *Roy* que j'avois alors. Je vêcus dans ce sentiment jusqu'à la mort du *Cardinal*, aprés laquelle ceux qui s'étoient le plus éloignez de *la Reine* se pressans à lui faire de nouveau leur Cour, il n'est pas fort étrange que m'étant donné dès auparavant entierement à elle, je cherchasse avec soin, les occasions de lui témoigner mon zéle, il s'en presenta une incontinent, laquelle j'em-

j'embrassay avec grande joye, & la lui ayant fait opposer par *Monsieur de Brienne*, & lui en ayant ensuite parlé moi-même, elle la jugea avantageuse pour son service, & m'en remercia en des termes qui redoublerent ma passion pour ses interêts, & accrurent mes esperances. Cette occasion fut l'achat de la Charge de Colonel general des Suisses, dans lequel je ne regardai ni la grande somme d'argent que j'y employois, ni beaucoup d'autres considerations que me pouvoit faire naître la vûë d'une femme & de trois enfans, dont la ruine étoit inévitable, si par la mort, ma charge se perdoit sans récompense. Je lui sacrifiai donc sans regret toute ma Famille, & soit que mon procedé plein de franchise luy plût; soit qu'elle jugeât que je la pouvois utilement servir, tant y à qu'elle redoubla dès lors son bon visage & ses civilitez pour moi, & parla de moi à ses plus confidens comme d'un homme qui lui étoit absolument dévoüé, & dont elle faisoit état pour sa fidélité, ordonnant particulierement *à Monsieur l'Evêque de Beauvais* (qui avoit alors son secret) de me communiquer librement les choses qui seroient de son service. Ce fut presque en ce même-temps que *Monsieur de Beaufort* revint d'Angleterre. Car si-tôt que *le Cardinal* fut mort, *Monsieur l'Evêque de Lisieux*, par ordre de *la Reine*, lui

écrivit de s'en revenir, & lui sans prendre d'autres précautions, partit à l'heure même, & mettant pied à terre en France, m'écrivit par un Gentilhomme nommé *Monsieur Droüilly*, une Lettre fort pleine de confiance, par laquelle il me prioit de le servir en ce que je pourrois auprés du *Roy* & ajoûtoit que *Monsieur de Montresor* (qu'il sçavoit être mon Cousin Germain & mon principal ami, & qui étoit le sien fort particulier) l'avoit assûré que je m'y porterois avec beaucoup de joye. Tout ce que je crus devoir répondre à *Drouilly*, fut, que *Monsieur de Beaufort* me faisoit trop d'honneur de se fier en moy, & que je le conjurois de me dire en quoi je lui pourrois être utile, lui protestant que j'executerois ce qu'il souhaiteroit de moy avec peu de crédit peut-être, mais au moins avec beaucoup de passion & de fidelité; sur cela il me témoigna que *Monsieur de Beaufort* eût bien desiré qu'avec quelqu'autre de ses amis, je me fusse chargé de déclarer directement au *Roy* son retour dans le Royaume. Mais en même-temps il m'apprit qu'ayant porté *à Monsieur de Brienne* une Lettre qu'il avoit pour lui, où *Monsieur de Beaufort* le prioit de la même chose que moy. Ce bon Seigneur, meilleur Courtisan que je n'eusse peut-être été, lui avoit dit que le moyen de ruiner ses interêts, étoit de prendre le biais qu'il lui propo-

proposoit, que pour luy, qui sçavoit mieux l'air du monde qu'un homme qui venoit d'outre Mer, il étoit d'avis d'en parler aux *Ministres*, & qu'il partoit à l'heure même pour les aller trouver: Voyant l'affaire en ces termes, je lui dis qu'il n'étoit plus temps de consulter, & que *les Ministres* ayant connoissance du retour de *Monsieur de Beaufort*, il falloit attendre ce qu'ils feroient en cette occasion, & ne pas entreprendre une négotiation auprés du *Roy*, sans eux, laquelle les picqueroit & les rendroit ses ennemis; que pour moy je m'en retournois de Paris, où j'étois lors, à S. Germain où étoit *le Roy*, & que si je voyois jour de m'employer, je n'y perdrois pas un moment. Si-tôt que je fus à S. Germain, je passai chez *la Reine*, & lui croyant apprendre cette nouvelle, je trouvai qu'elle en étoit déja bien instruite; j'ay sçû depuis que ç'avoit été par *Monsieur de Lisieux*. Quelques-tems aprés *Messieurs de Sully, de Retz, de Fiesque, de Chabot* & moy, allâmes à Anet voir ce nouveau revenu; & ce fut dans ce voyage que je me liai plus particulierement d'amitié avec lui, car auparavant j'y avois eu peu d'habitudes & même en quelques rencontres, je m'étois trouvé dans des interêts contraires aux siens: comme à mon gré, la plus grande marque d'estime & de bonne volonté, & la confian-

ce ; ce fut par là que je me laissai gagner par lui. Il me témoigna m'être obligé de la franchise avec laquelle j'avois parlé à *Drouilly*, m'entretint de ses interêts à cœur ouvert, & me discourut en suite sur l'état present de la Cour, non pas en des termes extrêmement polis, (n'étant pas naturellement fort éloquent) mais au moins par des paroles qui me découvroient assez clairement les plus beaux & les plus nobles sentimens qu'on puisse desirer, & dans lesquelles je remarquai qu'il avoit beaucoup profité en Angleterre, & n'avoit pas mal étudié & retenu les maximes de quelques gens d'honneur & de probité qu'il y avoit frequentez. Mais ce qui m'attacha d'avantage à lui, furent deux choses, l'une, l'étroite union que je sçavois qu'il avoit avec *Monsieur de Montresor*, dont les interêts ont toûjours été les miens ; & l'autre, la passion extraordinaire qu'il me fit paroître pour le service de *la Reine*. Comme c'étoit un parti auquel je m'estoient absolument rangé, ce fut cette derniere consideration qui emporta la balance, & ç'a été la même qui m'a toûjours engagé du depuis avec luy ; mais c'est une chose que l'on connoîtra plus visiblement dans la suite de cette narration, qu'il faut que je reprenne de plus haut, afin de la rendre plus exacte.

Aprés la mort du *Cardinal*, toute la France

France se figura de voir un changement entier dans les affaires ; Et comme on sçavoit qu'il ne subsistoit plus auprés du *Roy* que par la terreur, on crût que cette raison étant finie avec lui, la haine de *Sa Majesté* éclateroit sur tout ce qui resteroit de sa Famille & de sa Cabale. Mais ces esperances qui flâtoient beaucoup de personnes ne durerent pas long-temps, & l'on vid peu de jours aprés avec étonnement, sa maison maintenuë dans ses dignitez, & ses dernieres volontez suivies entierement hormis en un seul point, qui fut, l'échange des charges de Sur-intendant des Mers, & de General des Galeres, qui furent données, la premiere, au *Duc de Brezé*, & la derniere au Petit Pont de Courlai *Duc de Richelieu*, quoi que son Eminence en mourant eût demandé le contraire, & eut destiné la charge de l'un pour l'autre. Je ne parlerai point ici des beaux vacarmes que cette affaire excita entre *Madame la Duchesse d'Aiguillon*, & *le Maréchal de Brezé*, qui dit contre-elle tout ce que la rage lui suggera ; & dirai seulement que l'ancienne familiarité du *Maréchal* avec *le Roy*, lui apporta cet avantage, sans l'aide de personne. Mais quoi que cette disposition des plus belles charges du Royaume, & des plus beaux Gouvernemens, semblât bizare à tous ceux qui la considerent, & que le Gouvernement de

Bretagne donné au *Maréchal de la Meilleraye* (à qui nous le verrons quitter assez foiblement quelque-tems aprés) parût aussi fort extraordinaire, on fut beaucoup plus surpris de voir *le Cardinal Mazarin*, & *Messieurs de Chavigny* & *de Noyers*, seuls, dans le Conseil étroit du *Roi*; Je dis seuls, parce qu'encore qu'en aparence *le Chancelier*, *le Sur-Intendant Bouthilier*, & les deux autres *Secretaires d'Etat*, *de Brienne*, & *de la Vrilliere*, fussent presens à toutes les déliberations; il est certain que le secret étoit pour les trois premiers, & qu'outre ce grand Conseil, où se trouvoient tous ceux que j'ai nommez, une fois ou deux la semaine; comme eux trois demeuroient assiduellement à S. Germain, ils en tenoient tous les jours une fois pour le moins avec *le Roi*, où se resolvoient les principales choses. Dès que leur protecteur fut mort, se voyans apellez au Ministere, ils jugerent que le seul moyen d'y subsister, étoit de n'avoir point de desunion ensemble, & de travailler d'un commun accord en tout ce qui se presenteroit. Mais quelque résolution qu'ils en eussent faite, leurs premieres actions, & la difference de leur conduite, firent connoître aussi-tôt, leur division secrete. *Le Cardinal Mazarin*, & *Monsieur de Chavigny* joints de tout tems ensemble, s'unirent encore plus étroitement en cette conjoncture; & comme le dernier n'ignoroit pas l'aversion

l'aversion que *le Roi* avoit pour sa personne : Il crût que rien ne le pouvoit maintenir que d'attacher ses interêts inseparablement à ceux de l'autre, qui entrant nouvellement dans les affaires auroit longtems besoin de lui pour être instruit. Leur methode pour s'introduire dans l'esprit de *Sa Majesté*, fut de témoigner un desinteressement general de toutes choses, & même d'affecter de dire que leur plus grand desir eut été de l'un, de s'en aller en Italie, & de l'autre de se retirer de l'embarras de la Cour, pour vivre avec plus de repos & moins de traverses. Aprés ce premier fondement, ils songerent à s'acquerir des gens qui prônassent leurs actions auprés du *Roi*, & essayassent de lui persuader que la grande dépense qu'entreprenoit le *Cardinal*, étoit un effet de son humeur qui n'avoit nul attachement à l'argent, & une dépendance qu'il avoit cruë necessaire à la place qu'il tenoit de premier Ministre. Ils firent revenir pour ce sujet à la Cour, *le Commandeur de Souvray*, qui par la nourriture qu'il avoit prise auprés du *Roi*, s'étant acquis une parfaite connoissance de son naturel, leur parût capable de les bien servir ; & de fait, quoi que depuis le Siege de la Rochelle, le feu *Cardinal* craignant son esprit, l'eût éloigné de *Sa Majesté*, n'ayant pas oublié les biais de s'insinuer auprés d'elle, il rentra dans peu de jours en une

assez grande familiarité pour s'y rendre utile à ceux qui l'employoient.

Mais outre ce premier Emissaire, leur façon de vivre, libre & magnifique, la profession qu'ils faisoient de vouloir obliger toutes les personnes de condition, & particulierement de songer à la délivrance des prisonniers, & au rapel des exilez, leur acquirent pour amis, ou du moins pour complaisans, & pour aprobateurs, la plus grande partie de la Cour, & entr'autres *Messieurs de Shcomberg, de Lesdiguieres, de la Rochefoucault & de Mortemar*; Je ne parle point de *Monsieur de Liancour*, car ayant été de tout tems ami intime de *Monsieur de Chavigny*, & fort particulier du *Cardinal*, il n'est pas étrange qu'il demeurât dans le même train de vie; le petit *Monsieur de Noyers* avoit le même but qu'eux de s'introduire dans l'esprit de son Maître, mais sa méthode étoit toute contraire, au lieu que les deux premiers affectoient la splendeur & l'éclat, lui se maintenoit dans une vie basse & obscure, & tandis que les autres recevoient les compagnies, & passoient une partie des jours & les soirées entieres à joüer, & à se divertir, lui s'enfonçoit plus que jamais dans le travail, & ne bougeoit presque de sa chambre à écrire, hors les heures qu'il employoit à prier Dieu ou a demeurer auprés du *Roi*, avec qui sa charge de Secretaire d'Etat de la guerre lui donnoit des

des matieres d'entretien plus agréables que les autres. Car au lieu que les grandes négotiations pesoient à ce *Prince*, le tracas & la discution des troupes, sembloient estre ses seules affaires, tant il prenoit plaisir à retrancher quelque chose aux officiers, & à parler du détail de toutes les charges, dans la disposition desquelles il lui sembloit que paroissoit principalement son pouvoir. La profession de dévotion que faisoit hautement *Monsieur de Noyers*, lui avoit donné outre cela une familiarité avec *Sa Majesté* que les autres ne possedoient pas ; car il étoit de toutes ses prieres, & souvent dans son Oratoire, aprés lui avoir aidé à dire son Breviaire, ils avoient de longues conferences. *Le Roi* lui ayant voulu faire un don de cent ou deux cens mille écus sur une certaine affaire, il ne l'accepta qu'à conditions de l'employer au bâtiment du Louvre, & cette preuve de son desinteressement fit un grand effet dans l'esprit de *Sa Majesté*. Les prisonniers ny les exilez, ne trouvoient point de protecteur ny d'intercesseur en lui, & tout ce qu'il faisoit pour ne se pas charger de la haine publique, étoit, d'assurer qu'il ne s'oposeroit point à la bonne volonté du *Roi* pour eux, il avoit en ce procedé deux intentions, l'une, ou bien celle de complaire *à Sa Majesté*, dont il sçavoit que l'humeur n'étoit pas naturellement portée à faire du bien ; ou bien celle de témoi-

gner

gner son respect pour la memoire du feu *Cardinal*, en ne voulant pas si-tôt contribuer au changement des choses qu'il avoit faites, & rejetter par-là sur lui toutes les violences passées. Voilà quelle fut la premiere introduction de ces Messieurs, & leur maniere d'agir jusqu'à la fin de l'année 1642. de laquelle avant que de sortir, je dirai pour ce qui me touche, qu'ayant traité de ma Charge, & voyant que j'aurois principalement affaire de *Monsieur de Noyers*, comme *Secretaire d'Etat de la Guerre*; je lui en parlai, & fus confirmé par lui dans le dessein de m'adresser moi-même directement au *Roi*, qui me reçût avec toutes les bontez possibles, & sans en prendre avis de personne, si ce que me dit *le Chancelier* en ce tems-là, est veritable, les deux autres ne m'y auroient pas favorisé, mais il ne les aimoit pas alors, & je ne sçai si c'est de-là que je dois prendre le premier fondement de la haine du *Cardinal* pour moi. Au commencement de l'an 1643. ces deux Cabales voyant la mauvaise santé du *Roi* s'affoiblir encore de jour en jour, & laisser peu d'esperance d'une longue vie, chacun crût devoir songer à prendre un apui, & comme ils n'étoient pas convenus en toutes les autres choses, ils ne s'accorderent pas aussi en celle-ci. *Monsieur de Chavigny* croyant que sa charge, & son habitude auprés de *Monsieur*, & les derniers ser-

vices

vicesqu'il prétendoit lui avoir rendus aprés le Traité d'Espagne, lui devoit tenir lieu d'un grand merite envers *son Altesse Royale*; & qu'au contraire, *la Reine* le devoit toûjours haïr, comme le principal *Ministre* de son ennemi, il fit pancher *le Cardinal Mazarin* du côté de *Monsieur*, & tous deux se mirent à travailler auprés du *Roi* pour le faire revenir à la Cour. Et sur ce sujet il y a une particularité qui d'abord ne semblera peut-être pas fort importante, mais qui a été de telle consequence pour nous, que je puis dire que c'est ce qui a commencé à nous perdre; aprés la prise de *Mr. le Grand*, le Traité d'Espagne étant découvert, il courut un bruit que s'avoit été par le moyen du *Comte de Bethune*. *Monsieur* sembla donner force à cette fausseté, à l'avouër tacitement, poussé à cela aparemment par *la Riviere*, qui crût ne se pouvoir mieux vanger de *Monsieur de Montresor* durant son éloignement, ny mieux lui ôter tout chemin de rapprocher de son Maître, qu'en le faisant auteur, ou du moins aprobateur d'une si noire calomnie contre son meilleur ami. Cette médisance dura peu de tems, & le feu *Cardinal* même, quoi que peu ami du *Comte de Bethune*, en desabusa ceux qui lui en parlerent. Chacun peut juger combien un homme d'honneur doit être sensible à une si rude offense; mais l'autorité du *Cardinal*

heureusement, que peu de tems aprés on le revit auprés du *Roi* son frere en trés-bonne intelligence quand à l'aparence. Cependant que ces deux Messieurs travailloient de cette sorte de leur côté, *Monsieur* de Noyers prenoit d'autres brisées, & par l'entremise de *Chandenier* son ami intime, faisoit assurer *la Reine* de son service, & de son attachement inseparable à ses interêts, & aprés cette premiere déclaration, il eut sur le même sujet quelques Conferences avec *Monsieur de Beauvais*, dans lesquelles il s'ouvrit assez clairement des desseins de ses Collegues, qui lui donnerent belle matiere d'entretien en ce tems-là; car voyant peu-à-peu la maladie du *Roi* s'augmenter, & sa *Majesté* leur ayant parlé par fois de la disposition de son Royaume, ils porterent *le Pere Sirmond son Confesseur* à lui proposer la Corregence pour *Monsieur son Frere avec la Reine*, & dans ce même-tems, ils furent tous deux à Paris pour soliciter beaucoup de personnes du Parlement à ce même dessein, & se servirent de l'entremise du *President de Maisons* pour cet effet. Mais cette proposition déplût si fort au *Roi*, qu'aprés l'avoir aigrement rebutée, & en avoir même dit quelque chose à *la Reine*, il ne voulut plus entendre parler son *Confesseur*, & l'ayant fait renvoyer, sous un autre pretexte, prit en sa place *le Pere Dinet*. Aprés cette premiere tentative, ces Messieurs se

voyans absolument exclus de leur prétention, prirent un autre biais qui tomba plus dans le sens du *Roi*, assez porté de son naturel à croire *la Reine* incapable de toutes sortes d'affaires: & proposerent cette même déclaration, qui parût deux mois aprés, & qui auroit éclaté dès l'heure, si *Monsieur de Noyers* n'en eut dissuadé sa *Majesté*. Il en fit avertir *la Reine*, à qui ce conseil de la Régence donna infiniment l'alarme. Et dans ce même tems, *le Roi* ayant eu la fievre, & ayant donné de l'aprehension aux Medecins, ceux qui sçûrent le particulier de la chose, offrirent de nouveau leur service *à la Reine*; & moi (à qui elle avoit défendu quelque-tems auparavant de demander à aller servir de *Maréchal de Camp*, me jugeant plus utile à son service dans la Cour,) je m'offris en cette occasion (si *le Roi* venoit à l'extremité) d'aller avec *le Regiment des Gardes Suisses*, me saisir du Palais, & empêcher que qui que ce fut y entrât jusqu'à ce qu'elle y fut arrivée: Cette proposition étant assez hardie & affectionnée, ne lui déplût pas, & la réponse qu'elle y fit témoigna qu'elle m'en sçavoit gré, & qu'elle me croyoit tout à elle. Quelque-tems auparavant, *le Cardinal & Monsieur de Chavigny* porterent *le Roi* à la délivrance des *Maréchaux de Vitry, & de Bassompierre & du Comte de Cramail*. Le moyen dont ils se servirent en cette occasion même me-

merite d'être écrit, n'étant pas mal-plaisant; car ne voyant pas que *Sa Majesté* y eut beaucoup d'inclination, ils la prirent par son foible, & lui representerent que ces trois prisonniers lui faisoient une extrême dépense dans la Bastille; & que n'étans pas en état de faire Cabale dans le Royaume, ils seroient aussi-bien dans leurs maisons où ils ne lui coûteroient rien. Ce biais leur réüssit, ce Prince étant préocupé d'une si extraordinaire avarice, que tous ceux qui lui pouvoient demander de l'argent lui pesoient sur les épaules, jusques-là qu'aprés le retour de *Tre-ville*, *Beaupuy*, & des autres que la violence du feu *Cardinal* l'avoit forcé d'abandonner lors qu'il mourut, il chercha une occasion de leur faire une rébuffade à chacun, pour leur ôter l'esperance d'être récompensez de ce qu'ils avoient souffert pour lui. A la liberté des prisonniers, suivit le rappel de quelques exiles. *Le Maréchal d'Estrée* eut permission de revenir d'Italie, & *Monsieur de Mercœur* revint à la Cour, où ayant été introduit auprés du *Roi par le Cardinal Mazarin*, il parla pour son Frere, & obtint pour lui la liberté d'y retourner aussi, comme il fit quelques jours aprés, avec un éclat, & une estime trés-grande: avant qu'aller voir les Ministres, il alla droit chez *le Roi* qui le reçût avec des marques d'une amitié extrême, & un instant aprés son arrivée, l'entretint des

affaires d'Angleterre, comme si ç'eût été lui qui l'y eut envoyé, il accorda le même jour *à Monsieur de Mercœur* le retour de *Monsieur de Vendôme* en France, & vit aussi *Madame de Vendôme* qu'il avoit renvoyée assez rudement sans la vouloir voir lors qu'elle le vint trouver aussi aprés la mort du *Cardinal. La Reine* fit paroître à ce retour beaucoup de bonne volonté pour *Monsieur de Beaufort*, témoigna s'interesser dans le traitement qu'il reçût du *Roi*, lui parla avec grande familiarité, & par l'estime qu'elle en fit hautement, confirma ce qu'elle nous avoit dit au retour d'Anet que nous venions de voir le plus honnête homme de France. Il est certain, quoi qu'il soit malheureux, qu'il a de trés-bonnes parties, & que pour le cœur & la fidelité, peu de personnes se peuvent comparer à lui; Je ne dirai pas qu'il ait toute la prudence qui se peut souhaitter, & je suis contraint d'avouër qu'un peu de vanité & de feu de jeunesse lui fit faire à son retour des fautes notables. Peut être que quelque jour (s'il plaît à Dieu) je le pourrai voir en état de le faire souvenir d'un discours que je lui tins un jour, lui disant qu'en la posture où il se voyoit, il ne falloit pas s'amuser aux bagatelles des Femmes, & que la partie des Heros, devoit être sa principale : s'il en eut usé de cette sorte, il ne se fut pas acquis des Ennemis puissans qui enfin ont beaucoup

contribué

contribué à sa perte : mais c'est un défaut assez ordinaire aux personnes de son âge, de se laisser emporter au dépit & à l'amour. Sans particulariser les choses davantage, le dépit de *Madame de Montbason* contre *Monsieur de Longueville*, & le sien contre *Madame sa Femme*, firent que dans la passion de celle qu'il aimoit rencontrant son interest, il se porta à des actions un peu inconsiderées, & ayant desobligé *Monsieur d'Anguien*, il le jetta dans le parti du *Grand Maître* contre lui. Il s'acquit un autre ennemi en ce tems-là, mais ce fut par un trait de generosité & de fermeté : car faisant profession d'être ami intime de *Messieurs de Bethune & de Montresor*, il ne voulut pas même saluer *la Riviere*. Et cette froideur le separa infiniment du commerce & de l'interest de *Monsieur*, qui avoit déja quelque chose sur le cœur contre lui, de ce que lui ayant parlé du Traité d'Espagne, il s'excusa d'y entrer, & dit qu'il falloit qu'il eut là-dessus l'avis de *Monsieur son Pere* qui étoit en Angleterre, & à qui on eut difficilement confié un tel secret. Beaucoup de gens ont trouvé étrange qu'il eut refusé de se mettre dans un parti fait contre l'ennemi capital de sa Maison, & j'aurois moi-même peine à comprendre la raison de sa retenuë sur ce sujet, si je ne sçavois que quelque-tems aprés, il en voulut faire parler *à la Reine*, par une per-

ſonne à qui elle ne voulut point s'ouvrir, ny même preſque prêter l'oreille, ne la jugeant pas à mon avis, aſſez prudente, pour une intrigue de cette importance ; & ſi je ne conjecturois par-là qu'avant que ſe jetter dans cet embarras, il voulut ſçavoir le ſentiment de *la Reine* à qui il s'étoit dès-lors abſolument donné. Enfin quelque raiſon qu'il eut en ce rencontre, *Monſieur* en étoit demeuré mal ſatisfait ; & ce pretexte étoit aſſez plauſible pour fournir matiere à *la Riviere* d'aigrir *ſon Alteſſe Royalle* contre lui. Pendant toutes ces diverſes menées, *le Roi* s'abaiſſoit chaque jour, ne ſortoit preſque plus de ſa Chambre, & *les Medecins* commençoient à prédire que ſa fin arriveroit bien-tôt. Ce pitoyable état fit ſonger *Monſieur le Cardinal Mazarin*, *&* *Monſieur de Chavigny* plus preſſamment à leur établiſſement, & comme ils voyoient que toutes leurs brigues en faveur de *Monſieur*, n'avoient produit autre fruit que de faire éclater l'inclination que la France preſque toute entiere avoit à ſervir *la Reine*, & que même *ſon Alteſſe Royalle*, perdant toute eſperance d'être Corregent, lui témoignoit qu'il ſe ſoumettoit trés-volontiers à elle, ils eſſayerent de regagner quelque creance auprés d'elle, lui firent faire de nouvelles proteſtations de leur fidelité, & tâcherent même à ménager l'eſprit de *Monſieur de Beauvais* ; mais leurs effets furent

à l'a-

à l'abord assez inutiles, & leurs complimens peu persuasifs, parce qu'outre ce qu'ils avoient entrepris ouvertement pour *Monsieur*, *Monsieur de Noyers* qui avoit dès le commencement témoigné son zele pour *la Reine*, emportoit tout le merite de ce qui s'étoit fait jusques alors, & eux au contraire, portoient toute l'iniquité, & leur changement étoit plus reçû comme une marque de leur impuissance, que comme une preuve de leur bonne volonté; & sans doute ils auroient fait peu de progrez de ce côté, si le petit bon homme *Monsieur de Noyers* eut eu plus de patience, ou plus de souplesse auprés du *Roi*. On a imputé generalement sa retraite au déplaisir qu'il eut de ne pouvoir gagner auprés de *Sa Majesté* le crédit qu'il s'étoit figuré, & d'y voir (à ce qu'on croit) prévaloir *le Cardinal*. On a jugé que ce fut sur cela, qu'il lui demanda si instamment son congé, dans une contestation qu'il eut pour les interêts du *Maréchal de la Motthe*, & pour les dépenses de l'Armée d'Italie, & que n'ayant pû l'obtenir lui-même, il pria *le Cardinal* de s'y employer; Ce qu'il fit si efficacement que dans le soir même il lui aporta permission de s'en aller à Dangir. Mais pour moi, je croi avec des personnes assez intelligentes, que ce qui parût être le premier mouvement d'un esprit fort prompt, fut le trait d'un Courtisan fort prévoyant & fort rafiné;

finé, & que *Monsieur de Noyers* voyant que cette déclaration qu'il avoit retardée jusqu'à ce tems-là, alloit éclater dans peu de jours (soit par l'opiniâtreté du *Roi*, soit par les suggestions des deux autres *Ministres*) & qu'il étoit compris dans le nombre de ceux qu'on mettoit dans le Conseil de la Régence, il voulut s'en ôter absolument, & se persuada que se retirant chez lui dans un tems où *le Roi* ne pouvoit plus gueres durer; *la Reine* ne perdroit point le souvenir de ses services; & étant justement aigrie contre les autres, à cause de cette déclaration qui sembloit la mettre en tutelle, si-tôt qu'elle seroit en pouvoir, elle le rapelleroit, & éloignant de ses deux concurrens, seroit necessairement obligée à se servir principalement de lui, comme du plus instruit dans toutes les affaires; la suite de ce discours fera voir que ce raisonnement n'étoit pas trop mal fondé; mais avant que passer outre, je suis obligé de déduire quelques affaires particulieres, l'une, que le Gouvernement de Bretagne donné au *Grand Maître*, lui ayant acquis l'inimitié de la Maison de Vendôme, cette mes-intelligence aparente partagea toute la Cour, *Monsieur d'Anguien*, *Monsieur de Longueville*, *Messieurs de Lesdiguieres*, *de Schomberg*, *& de la Rochefoucault*. & quelques autres se rangerent du côté du *Grand Maître*, & presque tout le reste se déclara

déclara pour *Messieurs de Vendôme. Monsieur de Marcillac* ayant obligation au premier, & voyant son Pere dans son parti, étoit prêt à s'y mettre aussi, mais en ayant parlé *à la Reine*, elle lui commanda de s'offrir *à Monsieur de Beaufort*, & lui en parla comme de la personne du monde pour qui elle avoit autant d'estime & d'affection. Cet ordre qu'il reçût a été sçû de la part de ceux qui étoient alors à S. Germain; mais il m'arriva deux discours avec elle qui n'étans presque que de mon interêt, n'ont point éclaté, & n'ont été qu'entre mes plus particuliers amis. Le premier fut sur le sujet de *Monsieur de Beaufort* pour qui lui témoignant beaucoup de passion, je lui dis que la principale raison qui m'attachoit à son amitié, étoit le zele extraordinaire que je reconnoissois en lui pour les interêts de *Sa Majesté*. Cet article lui plust, & elle amplifia la matiere que j'avois entamée, avec des termes qui ne me permirent plus de douter de sa confiance pour ce pauvre *Prince*, & du plaisir qu'on lui faisoit de s'unir avec lui. L'autre entretien fut un peu de plus longue haleine, & le sujet en fut, qu'en même tems que j'entrai dans la charge *de Colonel General des Suisses*, *Monsieur de Noyers* introduisit en celle de *Commissaire General* de cette Nation, l'Isle la Sourdiere, sa Creature. Quoi que cela m'aportât beaucoup de préjudice, je n'a-

vois

vois pas lieu de m'en plaindre, parce que l'affaire étoit résoluë devant que je songeasse à ma charge. Ce m'étoit toutefois un trés-fâcheux obstacle, parce que *Monsieur de Noyers* qui anticipoit volontiers sur toutes celles où il pouvoit mordre, donnoit à son dépendant une authorité trés-grande, & qui alloit au détriment de la mienne. Dès l'instant qu'il se fut retiré, la plûpart de la Cour qui n'ignoroit pas mon interêt, me solicita de songer à la suppression de ce nouvel Officier. Pour moi, quoi que je n'eusse point de liaison avec *Monsieur de Noyers* qui me dût empêcher de me servir de l'occasion que me donnoit sa disgrace, sçachant que *la Reine* le croyoit son serviteur, & n'étoit pas satisfaite des autres, dont il m'eut fallu rechercher l'appui. Je me résolus avant toutes choses, de sçavoir son sentiment, & l'étant allé trouver, je lui dis que ce petit changement m'offroit une rencontre de me procurer un avantage qui me rendroit plus authorisé, & plus en état de la servir dans ma charge, mais que s'agissant de déposseder une Creature de *Monsieur de Noyers* qui m'avoit paru fort zelé pour son service, & étant besoin que je m'apuyasse de ces deux Messieurs, qui ne s'étoient pas comportez envers elle, de sorte que je l'en dusse croire satisfaite; je n'avois rien voulu entreprendre qu'auparavant je ne fusse venu sçavoir

de

de *Sa Majesté* ce qu'elle m'ordonneroit. Que m'étant dévoüé absolument à elle, je ne voulois jamais de bien ni de faveur, que par son moyen, & que j'aurois attendu sans impatience, le temps, où elle m'en eut pu faire, & ne lui aurois point parlé de mon petit interêt, si je n'eusse cru lui en devoir rendre compte, pour apprendre si avec cet accroissement de pouvoir, elle me jugeroit plus en état d'obéïr à ses commandemens. Aprés beaucoup de civilitez & d'assurances qu'elle n'oublieroit jamais la passion que je luy faisois paroître pour son service, elle me répondit que je devois me prévaloir de l'occasion, & me servir de qui je pourrois, & qu'elle en seroit fort aise, par ce que je lui serois plus utile ayant plus de crédit. Que *Monsieur de Noyers* s'étoit trop hâté, & s'étoit voulu perdre pour son plaisir, & aprés quelque paroles sur son sujet, elle finit, sans me rien dire sur celui des autres deux *Ministres*, & me promit en me quittant, que si la chose ne s'achevoit point avant qu'elle fut en authorité, elle me feroit cette grace avec beaucoup de joye. Aprés cette Conference, je priai *le Commandeur de Souvré*, de parler au *Cardinal*, *&* *Monsieur de Liancour à Monsieur de Chavigny*, afin qu'ils m'obligeassent en cette occasion. La réponse qu'ils firent tous deux, fut qu'ils s'y employeroient trés-volontiers; mais qu'il falloit

falloit differer quelques jours, parce que ce seroit se détruire eux-mêmes que d'aller parler si promptement au *Roy* contre un homme avec qui ils n'avoient eu aucun démêlé, & qui étoit entré dans les affaires par la même voye qu'eux. Il est certain qu'en ce tems-là, ils n'étoient pas trop assurez de l'esprit du *Maître*, & que le lendemain de la disgrace de *Monsieur de Noyers*, il ne voulut jamais parler d'affaires au *Cardinal* que *Monsieur de Chavigny* ne fut hors de la Chambre. Et ensuite sur une proposition que son Eminence lui fit, il repartit aigrement que cela étoit Italien en diable. Pour revenir à mon discours, je n'eus pas le tems de voir l'effet de leurs promesses ; car huit jours aprés, *le Roy* se sentant fort affoiblir, découvrit enfin sa volonté sur la Régence, & parla tout haut de cette déclaration dont j'ai fait mention cy-devant, je croy que ces deux Messieurs n'y nuisirent pas : mais comme j'ay déja dit, il est très-véritable qu'en deux ou trois points, s'ils ont été les inventeurs, ils ont deviné le sens du *Roy* qui jugeoit *la Reine* incapable de toutes affaires, & très-passionnée pour sa patrie, & ne croyoit rien de si pernicieux à l'Etat que l'authorité de *Monsieur de Château neuf*, parce qu'entre autres choses, il le croyoit inséparable de *Madame de Chevreuse* dont il aprehendoit l'esprit, & eut voulu trou-

ver un biais de la bannir pour jamais de France ; Il n'avoit gueres plus d'inclination pour *Monsieur son Frere*, & je sçai qu'il a dit dans sa maladie quelquefois *à la Reine*, que c'étoit de lui dont leurs enfans avoient principalement à craindre, si bien que ce qui touche *son Altesse Royalle*, vient assurement de son instinct. Enfin soit que cela vint du mouvement du *Roi*, ou du Conseil des *Ministres*, *la Reine* en fut horriblement ulcerée contre eux, & dit à la plûpart des personnes qui avoient quelque accez auprés d'elle, que c'étoient des tours qui ne se pardonnoient point, & que quand le feu *Cardinal* son Ennemi déclaré eut vécu, il n'eût pû lui faire pis. Cette démonstration d'une haine si ouverte fut cause que tous ceux qui s'étoient particulierement attachez *à la Reine*, s'éloignerent absolument d'eux, & depuis le jour que *le Roi* fit lire cette belle déclaration devant lui, & prêter serment *à la Reine*, & à *Monsieur* de l'observer, & qu'il voulut que *Monsieur* la portât le lendemain au Parlement, *Messieurs de Vendôme*, *Monsieur de Mets*, *Monsieur de Retz*, *Monsieur de Marcillac*, *le Comte de Fiesque*, *le Comte de Bethune*, *Beaupuy*, & beaucoup d'autres aussi ses serviteurs particuliers, dont je fus du nombre, ne les visiterent plus. Voilà le commencement de nos malheurs, car aprés ce premier pas fait, il nous fut presque impossible de revenir à eux de

bonne grace : mais deux raisons nous y précipiterent, l'une, le dessein de plaire *à la Reine*, en nous éloignant de ce qu'elle haïssoit, & l'autre, la maladie extrême du *Roi* qui fit croire même aux Medecins qu'il ne pouvoit durer que deux ou trois jours, & nous fit résoudre (voyant ces Messieurs sur le penchant) de les pousser tout-à-fait, & essayer à porter *la Reine* à mettre en leurs places, des personnes trés-capables, & dont la plûpart de ce que nous étions pouvions esperer de l'amitié & du support, & ce dessein nous sembloit trés-facile, vû l'état où étoit alors l'esprit de *la Reine*. Le jour propre de la Déclaration, *les Medecins* ne jugerent pas que *le Roi* pût aller qu'à grand peine jusqu'au lendemain. Dans cette pensée on commença à lui parler de pardonner & de rapeller tous les exilez. *Monsieur de Beaufort* fut le premier qui parla pour *Monsieur son Pere*, & dit hautement aux *Ministres*, que s'ils n'en faisoient sur l'heure l'ouverture au *Roi*, il la lui alloit faire lui-même : Ces Messieurs pour ne pas perdre leur emploi, en parlerent à l'instant à *Sa Majesté*, & ensuite demanderent & obtinrent la même grace pour *Monsieur de Bellegarde*, pour *Messieurs les Maréchaux de Vitry, de Bassompierre, & d'Estrée; pour le Comte de Cramail, & pour Manicant, & de Bellinghen. Monsieur de Vendôme* arriva dès le même jour d'Anet, & les autres qui étoient

étoient plus éloignez, arriverent à la file durant le reste de la semaine. *La Reine*, cependant, peu accoûtumée aux affaires, se trouvant accablée de voir beaucoup de monde qui venoit l'aborder, voulut pour s'en décharger que chacun allât trouver *Monsieur de Beauvais*, à qui dès longtems, mais particulierement depuis l'hiver, elle avoit donné sa principale confiance, elle ne pouvoit mieux choisir pour la fidelité, ny gueres plus mal pour la capacité; ce bon Prélat n'ayant pas la cervelle assez forte pour une telle charge.

Nous le reconnûmes dès le jour même, en ce que des personnes de la Robbe trés-zelées pour *la Reine*, venans lui demander quel service on pouvoit rendre à sa *Majesté* dans le Parlement (n'y ayant point de lieu de douter que son premier but ne dût étre de faire casser la déclaration) il leur fit, hors de propos l'ignorant des intentions de sa Maîtresse, & voulut mettre la chose en longueur dans un tems où le *Roi* paroissant tirer à sa fin, tous les momens sembloient être précieux. Il est homme de grande probité, & fort desinteressé du bien; mais il est ambitieux, comme le sont la plûpart des dévots, & se voyant designé pour premier *Ministre*, tout le monde lui faisoit ombrage, & même ayant été jusqu'alors en parfaite intelligence avec *Monsieur de Beaufort*, il se rafroidit, & fit méme que *la Reine* se retira

durant quelques jours de lui, sur la pensée qu'il eut que ce *Prince* vouloit pousser *Monsieur de Limoges* auprés d'elle, il se reconnut, & changea bien-tôt d'humeur sur ce sujet : mais il n'en fit pas de même pour *Monsieur de Château-neuf*, car l'aprehension qu'il eut que l'ancienne inclination de *la Reine* pour lui, ne se renouvelât, & ne diminuât son crédit auprés d'elle, & qu'il le ruina autant qu'il lui fut possible, & je doute même si ce ne fut point par son conseil que quelque-tems auparavant, elle promit *les Seaux au President le Bailleul*.

Je sçai bien qu'avant la mort du *Roi*, elle avoit une fois changé d'avis, & qu'elle avoit résolu de rendre Justice à *Monsieur de Château-neuf*, mais j'ai de la peine à croire que *Monsieur de Beauvais* y eut contribué, & suis certain que le bon homme ne se connoissant pas bien, se voulut charger seul du poids des affaires, dont il fut connu incapable par *la Reine* dès le premier moment, & donna ainsi lieu à ses Ennemis de s'introduire & de le détruire. Au lieu qu'en rapellant *Monsieur de Château-neuf*, s'il n'eût conservé la premiere place, il en auroit au moins toûjours possedé une fort honorable. Mais (comme j'ai déja dit) il ne sentoit pas sa foiblesse, & parmi ses défauts, il est loüable au moins de ce qu'il a agi de bonne foi avec ses amis. Et de ce que *le Cardinal Mazarin & Monsieur de Chavigny*, lui faisans ou envoyans faire

faire chaque jour beaucoup de propositions, il n'a jamais rien ménagé avec eux dont il n'ait fait part à ceux qui s'étoient liez avec lui. Je m'arreste peut-estre trop à ces petites circonstances. Mais les trois dernieres semaines de la fin de la maladie du Roi, s'étans passées en petites intrigues, dont toutes les particularitez ont été considerables, il faudra par necessité que je marque même les moins importantes. Le soir de ce jour qui fut le commencement de cent négotiations differentes, le Roi se sentit un peu mieux, mais non pas assez bien pour faire esperer qu'il pût aller plus de deux ou trois jours. Le lendemain il fut presque au même état. Et sur le soir (en presence de *Monsieur* * *son Frere*, il choisit *le Cardinal Mazarin pour Parain de Monseigneur le Dauphin* avec *Madame la Princesse*. Le jour suivant son mal augmentant, *le Cardinal* lui fit quelque ouverture qu'il falloit songer à la mort; & à peine lui en eut il dit le premier mot, que ce pauvre *Prince* s'y résolut avec beaucoup de constance & de pieté, se Confessa, & demanda le Viatique. Le reste du jour, *les Medecins* trouverent qu'il baissoit toûjours, & le lendemain ils le jugerent assez mal, pour lui faire donner l'Extrême-Unction. Ce jour (qu'on nomma depuis le grand Jeudy) fut assez remarquable dans la Cour pour beaucoup

* *Il étoit absent.*

de choses qui s'y passerent, dont l'origine fut, que le *Grand Maître* croyant que *le Roi* alloit mourir, & craignant que *Messieurs de Vendôme* portez presque de toute la Cour, ne lui fissent un affront. Il fit dessein de s'escorter du mieux qu'il pourroit, & envoya pour cet effet chercher dans Paris tous les Officiers dépendans de sa charge qui amenerent chacun quelques-uns de leurs amis; Tout ce ramas fit environ trois ou quatre cens chevaux qui venant de Paris en assez grosses Troupes, donnerent une espece d'allarme à Saint Germain. *Monsieur* ayant sur ce bruit demandé à *Monsieur le Prince* s'il faisoit venir ses Gens? Il lui répondit qu'il les alloit envoyer querir, croyant à ce qu'il a dit depuis, qu'il parlât de ses Officiers. *Monsieur* entendant la chose d'une autre maniere, envoya en même-tems querir la plûpart de la suite, & cette nouvelle étant raportée à *la Reine*, elle ne douta point que ce ne fut pour quelque entreprise, si-bien que sortant du vieux Château où elle logeoit, pour aller au neuf où étoit *le Roi* : Elle laissa *Messieurs de Vendôme* auprés de Messeigneurs ses enfans, les recommandant principalement à *Monsieur de Beaufort*, avec des paroles qui marquoient la plus haute estime, & la plus grande confiance qu'on puisse jamais avoir. Etant venuë au Château-neuf, elle m'apella, & me commanda tout haut d'envoyer

d'envoyer ordonner au Régiment des Gardes Suisses de se tenir prêt à marcher, & de faire aussi mettre en état beaucoup d'autres Officiers Suisses que je lui avois dit être à Paris, & m'assurer de plus de ce que je trouverois de mes amis. *Le Roi* & Elle donnerent ensuite ordre *à Monsieur de Charots*, de faire faire des gardes extraordinaires au dedans du vieux Château, où dès le jour de devant nous avions fait mettre la même garde des deux Régimens, devant le lieu où étoit *le Roi*. Enfin il ne se pût gueres ajoûter aux défiances que tous deux témoignerent avoir de *Monsieur*, & je croi qu'ils en auroient fait de même de *Monsieur le Prince*, s'il n'eût été un des premiers à leur venir conter l'action de *son Altesse Royalle*, qui se rappatria dès le même jour avec *la Reine*, lui fit quelques plaintes de sa méfiance, & se prit à *Monsieur le Prince* de tout ce vacarme fait contre lui. J'avouë que quand *Monsieur de Beaufort* n'auroit eu que ce jour de bonheur en toute sa vie, je le tiendrois assez glorieux, d'avoir été choisi pour être gardien du plus grand & digne tresor qui fut en France. On le blâme d'avoir trop fait l'empressé, mais il se trouvera peu de personnes qui dans une posture si avantageuse eussent pû se moderer, & qui ne se fussent laissez transporter à la joye, de regarder cinq cens Gentils-hommes, (entre lesquels il y avoit

avoit grand nombre de gens de condition) qui sembloient n'attendre que ses ordres, & voir même le premier *Prince du Sang* lui venir faire compliment. Il est indubitable que si *le Roi* fut mort ce jour-là, *les Ministres* étoient perdus sans resource, & que *la Reine* animée par tant de raisons contre eux, ne leur eut pas pardonné. Mais quoi que ce pauvre *Prince* ne reçût point de soulagement durant toute la journée, & que sur le soir le voulant dépoüiller de toutes les pensées de son Etat, il ordonnât à *la Reine*, d'aller tenir le Conseil, (ce qu'elle fit aprés s'en être deffenduë avec beaucoup de larmes,) la nuit lui aporta de l'amendement, & le lendemain matin se trouvant mieux, il se fit faire la barbe, passa l'aprés-dînée à faire enfiler des *Morilles & des Champignons*, & à oüir chanter Nielle dans sa ruelle, & lui répondre par fois, & sur le soir, voulant tenir le Conseil, il le dit à *la Reine*, & la fit sortir de la chambre, ce qu'elle prit pour un nouvel outrage fait par les deux *Ministres*, à qui ce petit moment de meilleure santé ayant rehaussé le cœur, leurs dépendans commencerent à dire hautement que si *le Roi* guerissoit, on pouvoit s'assurer de la ruine des importans. C'est ainsi qu'on nommoit déja tous ceux qui s'étoient si ouvertement déclarez pour *la Reine*, & contre eux. Mais le jour suivant, *le Roi* étant retombé dans sa premiere langueur,

gueur ; ils perdirent toute esperance qu'on le pût sauver, & redoublerent dès-lors plus que jamais toutes leurs intrigues du côté de *la Reine*, auprés de qui ils se trouverent aidez de beaucoup de personnes differentes. *Madame la Princesse* (piquée contre *Monsieur de Beaufort*, de la maniere dont il avoit usé envers *Madame de Longueville*, contre qui il avoit témoigné trop de dépit & d'aigreur) fut une des premieres qui parla pour eux ; *Monsieur de Liancour*, les servit avec l'ardeur qu'il a ordinairement pour ses amis, & *Madame sa Femme*, & *Madame de Chavigny* n'en perdirent point d'occasion ; mais les plus fortes machines qu'ils employerent, furent *le Pere Vincent*, *Beringhen*, & *Montaigu* ; Le premier attaqua *la Reine* par la conscience, & lui prêcha incessamment le pardon des Ennemis ; le second en qualité de son premier valet de Chambre, se rendant assidu à des heures où personne ne la voyoit, lui remontra que ces deux Messieurs lui étoient utiles, & qu'ayant le secret de toutes les affaires importantes, il lui étoit presque impossible de s'en passer à l'abord ; mais le troisiéme dévot de profession, mêlant Dieu & le monde ensemble, & joignant aux raisons de dévotion, la necessité d'avoir un *Ministre* instruit des choses de l'Etat, y ajoûta encore (à mon avis) une autre consideration qui la gagna absolument, qui fut de

lui

lui representer que *le Cardinal* avoit en ses mains plus que personne, les moyens de faire la paix, & qu'étant né sujet du *Roi son Frere*, il la feroit avantageuse pour sa maison, qu'elle devoit essayer de maintenir en pouvoir, afin de s'en faire un appui contre les factions qui pourroient naître en France durant sa Régence.

Voilà quels furent les principaux ressorts que ces Messieurs firent joüer, & j'y puis encore ajoûter *la Princesse de Guymené*, puis que ce fut une des premieres à qui *la Reine* s'ouvrit, & une de celles qui la confirma le plus à garder le *Cardinal*. Je ne sçai si je dois aussi compter dés lors *Monsieur de Brienne*, mais soit devant ou aprés la mort *du Roy*, il est certain que ce fut une des premieres qui changea de parti aprés nous avoir promis amitié. On s'étonnera peut-être, que toutes ces choses se puissent passer sans que nôtre Cabale se remuât davantages, mais à cela j'ai à répondre, qu'en premier lieu *Monsieur de Beauvais* qui sembloit avoir le principal secret de *la Reyne*, fut le premier trompé, & que *Sa Majesté* n'ayant pas éte satisfaite des réponses qu'il lui fit sur les affaires qu'elle lui proposa d'abord, commença à se dégoûter de lui, & ne lui découvrit plus le frond de son ame. Quelquefois à lui & à tous nous autres, elle témoignoit quelque propension de garder *le Cardinal* pour un tems. Mais au même instant

instant qu'on lui disoit quelques raisons pour l'en dissuader, elle sembloit y acquiescer, & n'en parloit plus, si bien que si ses premiers sentimens nous donnoient quelque soupçon, cette condescendance, à ce qu'on luy representoit, nous rassuroit aussi-tôt. Mais ce qui nous abusa entierement, fut qu'au même-tems qu'elle inclinoit du côté du *Cardinal*, elle promettoit *à Monsieur de Beaufort*, les Finances, pour *Monsieur de la Vieuville*, faisoit esperer les Sceaux, tantôt *à Monsieur de Château-neuf*, tantôt *Monsieur de Bailleul*, assuroit *Monsieur de Vendôme*, que deux heures aprés la mort du *Roy*, elle feroit revenir *Monsieur de Noyers*, & même sur la fin, envoyoit querir *le Pere de Gondy, & le President Barillon*, nouvellement revenu de son exil d'Amboise, pour sçavoir leurs sentimens. Je croi qu'il y peut avoir eu beaucoup de dissimulation dans tout ce procedé, mais aussi il y a eu sans doute beaucoup d'incertitude & d'irrésolution. Cependant ce n'étoit pas de ce seul côté que *le Cardinal* travailloit, il essayoit aussi à se maintenir avec *Monsieur*, & à s'assûrer de *Monsieur le Prince*, mais pour ce dernier (quoi qu'il aimât mieux que les affaires demeurassent entre les mains de ceux qui les gouvernoient alors, que de les voir tomber en celles de *Monsieur de Château-neuf*) il ne voulut jamais pourtant leur promettre autre chose

que

que de faire ce que *Monsieur* feroit. Pour *Monsieur*, *la Riviere* qui le gouvernoit dés lors absolument, tint *le Cardinal* en balance jusqu'à la fin, & si les interêts particuliers ne l'eussent empêché de s'accommoder avec nous, je croi qu'il n'eut jamais favorisé l'autre Parti.

J'ai déja parlé de son inimitié découverte avec *Monsieur de Montresor*, & de la noire calomnie qu'il avoit inventée contre *le Comte de Bethune*, ensuite du commandement que ce dernier reçût du *Roi*. *La Riviere* gagna tant sur l'esprit de son *Maître*, que *son Altesse Royale* fit écrire à *Monsieur de Montresor* en Angleterre, qu'il desiroit qu'il se raccommodât avec lui. *Monsieur de Montresor* qui ne vouloit pas s'expliquer de si loin, répondit seulement que quand il seroit en France, il auroit l'honneur d'entretenir *Monsieur*, & suivroit ses ordres. Cette réponse ambiguë ne dissipa pas les frayeurs de *la Riviere*, qui voyant tous les amis de ces deux adversaires ne le point saluër, & ne lui parler point, craignoit que dans la confusion de la mort du *Roy*, il ne lui arrivât quelque fracas, & quoi qu'en ce tems-là, il se fut racommodé par l'entremise du *Maréchal d'Estrées*, avec *Monsieur de Vendôme*, qui parla même favorablement de lui à *la Reine*, (quoi qu'en partant d'Angleterre il eust promis *à Monsieur de Montresor* une amitié inviolable) il crût n'avoir rien

rien fait, s'il ne gagnoit *Monsieur de Beaufort*. Dans ce dessein la veille de la mort du *Roi*, il pria le même *Maréchal d'Estrée* de lui dire que s'il lui vouloit promettre son amitié, & l'asseurer des ressentimens de ces deux ennemis, il se faisoit fort en échange, d'empêcher que *le Cardinal* demeurât dans les affaires, & de faire agir *Monsieur* comme on voudroit. Je fus le premier à qui *Monsieur de Beaufort* conta cette proposition; & comme il m'en demanda mon sentiment, je lui dis que les interests particuliers devoient toûjours ceder aux generaux, & que je trouvois fort raisonnable qu'il entendît à l'offre qu'on lui faisoit, mais qu'il me dispenseroit de m'y mêler en aucune maniere, étant Cousin Germain & Ami intime de *Mr. de Montresor*, il me pria d'en aller parler au *Comte de Bethune*, ce que je fis à l'heure même avec *Monsieur de Humteres*, mais je le trouvai si preocupé de ses justes ressentimens, qu'il ne pût songer à d'autres considerations, & toute la réponse que nous en pûmes tirer, & qu'il fit ensuite *à Monsieur de Beaufort* qui lui en parla, ce fut, qu'il lui remettoit ses interests, mais qu'il ne pouvoit lui répondre des mouvemens de l'esprit de son ami qui étoit absent: mais ses paroles furent dites d'une maniere qui fit bien connoître à *Monsieur de Beaufort* que c'étoit l'offenser mortellement que de passer outre, si bien que dés lors il rompit ce traité, dont je

fus trés-fâché : car encore que je ne me vueille jamais séparer des interests de mes amis, j'avouë qu'en cette rencontre, je ne voyois point d'occasion pour balançer, & que je trouvois foible la raison du *Comte de Bethune*, qui disoit, que sans considérer ce qui le touchoit, c'étoit beaucoup d'imprudence de se fier à un coquin de naissance, & à un fourbe averé, puisque s'il nous trompoit, nous étions quittes de nos paroles, & plus en état que jamais de pousser nos ressentimens; & s'il nous tenoit ce qu'il nous promettoit, il rendoit un service assez considerable pour faire oublier tout le passé. De dire qu'il se fust servi de ce qu'on lui eust promis pour faire son parti meilleur de l'autre côté, & que cela nous eust pû nuire, c'étoit une raillerie, puis que déja nous étions déclarez, & comme irreconciliables. Enfin quoi qu'il en soit, *Monsieur de Beaufort* n'y voulut plus songer, & l'on lui doit donner cette gloire, qu'en cette occasion & en toute autre, il a toûjours preferé l'honorable à l'utile, & n'a jamais songé à son fait particulier. Ce qui parut évidemment dans la distribution que fit *le Roi* des charges vacantes. Car alors que *Monsieur le Prince* eut celle de grand Maistre, il pouvoit avoir celle de grand Ecuyer, s'il eut voulu s'aider; mais quoi que *la Reine* le pressât de la prendre; il lui dit toûjours qu'il ne vouloit jamais de bien que par Elle, & il est indubitable qu'en

qu'en ce tems-là *le Cardinal* eust donné toutes choses pour l'avoir pour ami, & non-seulement lui, mais tous ceux de la Cabale, ce que je sçai par moi-même : *Le Commandeur de Souvré* m'étant venu sonder de sa part, & me dire qu'encore qu'on me nommât entre ceux qui lui vouloient le plus de mal, nôtre amitié de Rome l'empêchoit de le croire, à quoi je répondis seulement qu'il m'obligeoit beaucoup d'avoir cette croyance, & que je ne me mêlois que de faire ma charge, & de servir *la Reine*.

Tel étoit l'état des choses, lors que *le Roi* mourut : Et si dans cét instant, on eut fait un affront à quelqu'un des *Ministres*, sans doute que dans la consternation où ils étoient, tout le reste eût pris la fuite : mais on crûst qu'il falloit laisser agir *la Reine*, & *Monsieur de Beauvais* appuya principalement cette opinion. Sitôt que *la Reine* fut rentrée dans le vieux Château, & qu'on eut rendu l'hommage à nôtre nouveau Monarque, arriva la brouillerie de *Monsieur le Prince* & de *Monsieur de Beaufort*, dans laquelle ce dernier agit un peu trop hautement. Le sujet fut que *la Reine* s'étant retirée de sa Chambre, en attendant qu'on eust fait sortir l'horrible foule de monde qui y étoit entrée, elle envoya *Monsieur de Beaufort* dire à *Monsieur*, qu'il fit vuider la Chambre, & qu'il demeurât seul auprés d'Elle pour la consoler. *Monsieur le Prince*

qui étoit auprés de *son Altesse Royale*, reprit la parole à l'instant, & dit, que si *la Reine* lui vouloit faire commander quelque chose, qu'elle choisit un *Capitaine des Gardes*, mais que pour *Monsieur de Beaufort*, il ne vouloit point qu'il lui ordonnât rien ; *Monsieur de Beaufort*, lui repliqua brusquement qu'il ne se mêloit pas de lui rien ordonner, mais qu'il n'y avoit personne dans le *Royaume* qui le pust empêcher de faire ce que *la Reine* lui commanderoit. Cette petite dissention fut assoupie un moment aprés, mais l'aigreur ne laissa pas d'en demeurer. Dés ce jour-là, les *Ministres* voyant qu'on disoit tout hautement que *la Reine*, dès qu'elle seroit à Paris, devoit aller au Parlement pour faire casser la déclaration, ils crurent qu'en se soumettant, ils pourroient rompre ce coup. Et firent dire à *la Reine* (comme ils avoient déja fait auparavant) qu'ils se demettoient absolument de toute l'autorité que cette déclaration leur donnoit, & en passeroient tous les actes qu'on voudroit, cela fit balancer la *Reine*, & quand elle arriva le lendemain à Paris, elle étoit irrésoluë de ce qu'elle feroit, mais dans les deux jours suivans, on lui representa que sa Régence n'auroit pas l'éclat, ni l'authorité necessaire, si le Parlement ne la lui confirmoit sans restriction. On fit aussi voir à *Monsieur*, combien la déclaration luy étoit injurieuse, si bien qu'enfin tous deux s'accor-

s'accorderent à la faire casser, & *Monsieur le Prince*, y consentit aussi ; il est vrai que pour les y faire condescendre tous deux, il falut que *Mr. de Beauvais* promit de la part de *la Reine*, un Gouvernement avec une place pour *Son Altesse Royalle*, & la même chose ensuite pour *Monsieur d'Anguien*. Aprés ce Traité, *la Reine* alla au Parlement, & y fit tout ce qu'elle desira d'une maniere si glorieuse qu'il ne s'y peut rien ajoûter, tous ceux du Parlement lui témoignant ne desirer rien tant que son authorité absoluë. Leur résolution avoit aussi été de lui faire en même-tems quelque Remontrance, & la suplier trés-humblement de se servir de gens d'une probité reconnuë, & éloigner d'elle *les Ministres* de la tyrannie passée. Mais il n'y eut que *le President Barillon* qui en dit obliquement quelque chose, & l'on ne poussa point d'avantage cette affaire par l'avis de *Monsieur de Beauvais* qui dit qu'il falloit laisser à *la Reine* la gloire de se deffaire elle seule de ces Messieurs. L'effet a assez fait paroître combien son opinion étoit mauvaise, & l'on doit demeurer d'accord que si le Parlement eut parlé comme il vouloit faire, il eut imprimé une tache à la réputation des *Ministres*, aprés laquelle *la Reine* eût, peut-être, eu honte de s'en servir, & déja ils étoient d'eux-mêmes si chancellans, que le moindre effort les auroit abbatus. Je ne sçai pas quelle assurance *le Cardinal*

pouvoit avoir à cette heure-là de la bonne volonté de *la Reine*, mais s'il en avoit quelqu'une, il ne s'en découvrit à personne du monde, & parla à ses plus confidens de son retour en Italie comme d'une chose résoluë, témoignant être fort offensé de ce qu'en cassant la déclaration, on ne l'avoit point excepté. Mais les affaires changereut bien de face en peu de tems. Car quelques trois ou quatre heures aprés le retour du Palais; *la Reine* lui envoya proposer par *Monsieur le Prince*, de lui randre par un brevet, la place que la Déclaration lui donnoit, & de le faire, outre cela Chef de son Conseil. Il fit quelque résistance à cette proposition, mais enfin il se rendit, & promit de demeurer en France jusqu'à la paix seulement. On peut juger quelle surprise ce fut pour nous tous qui le croyoit prest à passer les monts, lors qu'en arrivant sur le soir au Louvre, nous aprîmes cette belle nouvelle. Je trouvai *Monsieur de Beauvais* dans le Cabinet de *la Reine*, & lui en témoignant mon étonnement, il me repliqua en haussant les épaules, qu'il avoit bien répondu du premier Acte, mais non pas de la suitte, me voulant dire qu'il sçavoit bien comme l'affaire passeroit au Parlement, mais qu'il ignoroit ce que *la Reine* feroit ensuite. Je me retirai fort confondu du peu de suffisance de nôtre principal *Directeur*, & m'en étant allé le soir à l'Hôtel de Vendôme, j'ai appris de *Mr de*

Beaufort

Beaufort que *Monsieur de Beauvais* s'étant plaint modestement *à la Reine* de ce qu'elle avoit fait sans lui faire l'honneur de lui en rien communiquer, elle lui avoit répondu qu'elle s'étoit cruë necessitée à choisir & garder à l'abord quelqu'un de ceux qui sçavoient le secret des affaires, & qu'elle n'en avoit point jugé de plus propre que *le Cardinal*, parce qu'étant étranger, il n'avoit nul interest ni nul apui en France, que cela ne devoit point donner l'alarme à lui, ni à ses autres serviteurs qui n'étoient pas bien avec son Eminence, puisqu'elle promettoit de ne les point delaisser,& que pour marque qu'en arrêtant *le Cardinal*, elle n'embrassoit pas tous ses interests, elle lui abandonnoit tout le reste de la Cabale. Ce discoursnous rassura un peu,mais aprésun tel trait, nous crûmes bien toûjours avoir lieu d'aprehender un revers d'un esprit si couvert. Deux jours aprés arriva la nouvelle de la Victoire de Rocroy qui releva merveilleusement les esprits de *Mr le Prince*, & de *Madame sa Femme*; & comme leur haine pour la maison de Vendôme étoit assez manifeste, il sembla que la grandeur des uns, fust l'abaissement des autres *Madame la Princesse* insolente & aigre à son ordinaire, quand elle est en prosperité, s'en laissa entendre à beaucoup de monde, & même quand je l'allai voir pour me réjoüir avec elle, elle me fit un discours qui commença par des piccoteries, & finit pourtant fort obli-

obligeamment pour moi,mais qui fut rempli de beaucoup d'attaques contre *Monsieur de Beaufort*, ausquelles je repartis le mieux que je pûs sans la cabrer. Ce glorieux succés mit toute cette maison en état d'esperer & de demander avec raison beaucoup de choses, & fit que *le Cardinal* se joignit plus étroitement avec eux. Pour moy, c'est là où je commençai à reconnoître que je m'étois trompé, quand j'avois esperé quelque chose de grand de la bonne volonté de *la Reine*; car lui ayant demandé une Compagnie dans Rambures, pour le frere d'un Capitaine qu'on croyoit mort à la bataille, elle me fit l'honneur de me la refuser; il faut pourtant que j'avouë que cinq ou six jours aprés, elle me fit une trés-grande grace, en consentant à la suppression de la charge de Commissaire General des Suisses; mais ce fut aprés y avoir fait beaucoup de difficultez, *Monsieur de Beauvais* fut le seul à qui j'en parlai d'abord, & ensuite *la Reine* ayant témoigné qu'elle s'en remettroit au sentiment du *Maréchal de Bassompierre*, je le priai de m'y vouloir rendre office, ce qu'il fit avec des marques de beaucoup de joye: quand j'achetai ma Charge, je lui envoyai dire dans la Bastille par *le Comte de Bethune*, que si je croyois, non-seulement qu'il y prétendit quelque chose, mais même qu'il eut quelque regret de la voir entre les mains d'un

d'un autre, je n'y songerois jamais ; il reçût mon compliment avec toute la civilité possible, & renvoya son neveu d'Estelan, dire à ma femme, qu'il étoit ravi que j'eus cette Charge, & qu'il me vouloit instruire, & m'y servir de pere ; l'ayant vû dans la Bastille, il me continua ses cajolleries, me redit encore les mêmes choses quand il fut en liberté, & lors qu'il revint à la Cout, aprés cent embrassades, il dit tout haut, que s'il avoit encore des amis parmi les Suisses, il les prioit d'estre des miens. Dans cette occasion du Commissaire General, il s'y porta avec un soin extréme, & jusqu'à ce qu'il me vit en disgrace, il affecta toujours de bien vivre avec moi ; mais tout cela paroîtra mieux dans la suite de ce discours, & pour le reprendre où je l'ai laissé, une affaire si considerable pour mon établissement faite, sans que j'y employasse *le Cardinal*, me fit croire qu'en effet nos interests n'étoient pas desesperez, & quoi que la capacité de *Mr. de Beauvais* fust médiocre, c'étoit toujours quelque chose d'éclat de le voir déclaré *Ministre d'Etat*, & désigné *Cardinal*, *la Reine* ayant écrit pour luy à Rome, & de voir qu'en ce même tems, elle promettoit *à Monsieur de Vendôme le Gouvernement de Bretagne*, (auquel le Grand Maître avoit renoncé) ou une récompense équivalente. Mais cependant *le Cardinal* prenoit toûjours pied, & quoi que *la Reine* protestât qu'il ne pou-

pouvoit rien faire contre ses veritables serviteurs, elle avoüoit que sa Conversation étoit fort charmante, & le loüoit toûjours d'être desinteressé. Lui de son côté faisoit des civilitez extraordinaires à toutes les personnes de condition, & hors la maison de Vendôme qui s'étoit ouvertement déclarée contre lui, il alla rendre visite à tous *les Princes, Ducs, & Pairs, & Officiers de la Couronne*. Plusieurs personnes se sont étonnées de ce que dés-lors nous ne songeâmes point à nous rappatrier avec lui. Mais il me semble qu'il étoit fort difficile de le pouvoir revoir de bonne grace, & qu'ayant rompu avec lui pour les intérêts de *la Reine*, c'étoit à elle à nous prescrire comme elle vouloit que nous y vêcussions, mais outre cet interêt general, il y en avoit encore un particulier qui étoit son intelligence avec *le Chancelier*, contre qui *Messieurs de Vendôme, Monsieur de Mets, Messieurs de Montresor, de Bethune, de Beaupuy*, & moi, nous étions déclarez principalement à cause de la mort de *Monsieur de Thou*; si bien que nous ne jugions pas le pouvoir revoir avec honneur tant qu'il seroit joint avec un homme que nous avions tant de sujet de haïr, & à dire le vrai, ç'a été une chose assez incomprehensible que *la Reine* à qui il devoit être encore plus odieux qu'à nous, l'ait laissé dans sa charge; mais comme elle est d'un esprit assez susceptible des impres-

impressions qu'on lui veut donner, ayant trouvé des intercesseurs, elle diminua peu à peu la juste aigreur qu'elle avoit contre lui. Le premier qui lui en parla fut Montaigu, Creature dépendante autrefois de *Monsieur de Château-neuf*, & gagné du depuis durant sa retraite à Pontoise, par *la Mere Jeanne Carmelite Sœur du Chancelier*, *Monsieur de Brienne* ensuite l'appuya fort, & prefera comme il l'a dit lui-même) l'interêt d'un ami vivant à la memoire de *Monsieur de Thou* qui avoit été de ses plus intimes. On l'accuse aussi d'avoir principalement consideré en ce rencontre, vingt mille écus qu'on dit qu'il lui fit toucher pour ses peines. Mais ce qui l'établit entierement, ce fut la consideration de *Monsieur de Château-neuf*, qui étoit le seul homme dont *le Cardinal* apprehendoit le retour, & ne voyant pas que dans un tems où l'on faisoit grace à tout le monde, il pût empêcher sa délivrance, puis que son principal crime paroissoit avoir été de s'être trop attaché à *la Reine*, il prit ses précautions de bonne heure, & s'y trouva merveilleusement aidé par *Madame la Princesse*, qui dans ce nouvel orgueil de la victoire de Rocroy, croyoit que tout lui étoit dû, & publioit hautement qu'il falloit que toute leur maison sortit de la Cour, si *la Reine* remettoit dans le Conseil celui qui avoit presidé à la condamnation de *Monsieur de Montmorency* son frere

frere. Il n'en falloit pas davantage pour détourner *la Reine*, de qui l'inclination étoit déja si refroidie, qu'elle commençoit à dire que *Monsieur de Château-neuf* n'étoit point son martyr, mais plûtôt celui de *Madame de Chevreuse*; separant ainsi ses interêts de ceux de cette personne qu'elle avoit autrefois si cherement aimée, & dont maintenant elle craignoit bien plus le retour qu'elle ne le desiroit. Elle eut bien voulu la laisser encore en Flandres, mais puis que *Monsieur d'Espernon* étoit déja de retour d'Angleterre aussi-bien que *Monsieur de Montresor*, que Fontrailles & Aubijoux appuyez par *Monsieur*, se montroient publiquement dans Paris; que *Mesdames de Senecey* & de *Hautefort* étoient rentrée à la Cour & dans leurs Charges, & qu'on attendoit de jour à autre le reste des proscrits, il n'étoit pas raisonnable qu'elle laissât plus long-tems dans l'exil une *Princesse* que toute l'Europe sçavoit n'y être que pour avoir été trés-passionnée pour son service. Si l'on me demande d'où pouvoit venir un si grand changement dans son esprit? je dirai librement que je l'impute à deux causes, l'une, que depuis que nous avons des obligations extraordinaires à des personnes, il semble que nous redoutions leur presence, comme si elle nous incitoit sans cesse à la reconnoissance, & blâmoit nôtre ingratitude dans le moindre retardement; l'autre, que

sa

sa vieille amitié pour *Madame de Chevreuse*, s'effaçoit peu à peu par la nouvelle pour *le Cardinal*, qu'on voyoit s'accroître de jour en jour, & qui faisoit déja que les conversations qu'il avoit avec elle au lieu d'une heure ou deux, emportoient toute la soirée, & que le pauvre *Monsieur de Beauvais* qui avoit accoûtumé de prendre ce tems-là pour l'entretenir, attendoit dans un autre Cabinet, & n'avoit plus que le loisir de lui dire son Benedicité, & de la voir un instant aprés souper. Neanmoins pour vérifier en quelque sorte ce qu'elle avoit dit, qu'elle ne s'attachoit pas à toute la Cabale; elle vouloit qu'en ce tems-là *Monsieur Bouthilier* quittât les Finances. Comme *le Cardinal* n'étoit pas encore entierement ancré, il fallut qu'il cedât à ce coup, & qu'il obtint seulement que la chose se fit d'une maniere moins facheuse. *Le Sur-Intendant* demandant de lui-même à se demettre, on remplit sa place de *Messieurs de Bailleul & d'Avaux*, pour empêcher ce dernier d'être en passe pour la charge de *Monsieur de Chavigny* que le *Cardinal* essayoit de maintenir. Pour le premier, la raison qui le fit mettre en ce grade, fut pour faire voir que *la Reine* avançoit ses anciens serviteurs, & l'éloigner de la prétention des Sceaux où il vouloit maintenir le *Chancelier*, parce qu'un Titulaire étoit bien plus propre à oposer à *Monsieur de Château-neuf*, qu'un

Commiſſionnaire, comme l'eſt toûjours un Garde des Sceaux. A ces raiſons on en peut ajoûter une plus obſcure, qui eſt qu'y mettant ces deux, & le dernier étant obligé d'aller Plenipotentiaire pour la Paix generale à Munſter, les Finances demeuroient entierement entre les mains du premier, qui par ſon inſuffiſance donnoit lieu à *Monſieur d'Emery* nouveau Contrôleur General, & affidé du *Cardinal*, d'agir avec autorité comme s'il eut été Sur-Intendant. Quelque-tems aprés cette promotion, *le Cardinal* jugeant qu'il témoigneroit une extraordinaire defference aux ſentimens de *la Reine*, en faiſant quelques avances pour acquerir l'amitié de ceux qu'elle avoit toûjours crus ſes ſerviteurs: il commença par *Monſieur de Marcillac*, comme étant le premier à qui elle avoit proteſté hautement de faire du bien, & lui fit demander ſon amitié avec des termes les plus Civils & les plus preſſans qui ſe puiſſent imaginer; & entr'autre choſes il lui fit dire, qu'il le prioit de ſe ſeparer entierement de lui, en cas qu'il remarquât jamais en lui aucun interêt particulier de biens, de charges, ny d'autres avancemens, ou aucune intention de nuire à un homme de condition. *Monſieur de Marcillac* rendit compte à *la Reine* de ce que *le Cardinal* lui avoit fait dire, & lui demandant ce qu'elle lui ordonnoit là-deſſus, elle lui dit que le plus grand plaiſir qu'il lui pouvoit

pouvoit jamais faire, étoit d'être son ami, & lui en parla avec une estime & un empressement qui découvroient assez son inclination. Aprés ce discours *Monsieur de Marcillac* n'eût plus à consulter, mais avant que de l'aller voir, il déduisit ce qui lui étoit arrivé à ses amis particuliers, & entr'autres me fit la grace de me le raconter assez amplement. Cet exemple nous fit songer à nous, & étant arrivé dans ce même tems que *Monsieur de Chavigny* (selon la méthode de son Pere) demanda & obtint permission de se défaire de sa charge qui fut donnée à *Monsieur de Brienne*, & qu'on parla de l'envoyer à Rome, ou en Allemagne, comme un homme sans ressource à la Cour, nous crûmes que le *Cardinal* n'ayant plus personne dans le Conseil qu'il affectionnât particulierement, il seroit aisé de se lier avec lui, & que pour avoir nôtre amitié, il abandonnoit, peut-être, volontiers le *Chancelier*. Ayant consulté ce dessein. *Monsieur de Mets*, (à qui il avoit aussi fait faire des propositions d'être son ami) alla trouver la *Reine*, & lui ayant fait presque un même discours que *Monsieur de Marcillac*, il en reçût une semblable réponse, y ayant seulement cela de plus, que sur l'ouverture qu'il lui en fit, elle le conjura de lui acquerir d'autres amis autant qu'il pourroit. *Monsieur de Mets* ayant raporté cet entretien à *Monsieur de Vendôme*, lui & Messieurs ses en-

 fans,

fans, voulurent que leurs amis sçûssent tout ce qui se passeroit en ce rencontre, & prierent pour ce sujet, *Monsieur de Mets*, *Monsieur d'Espernon*, *le Comte de Fiesque*, *Beaupuy*, & moi, de nous trouver à leur Hôtel. *Campion* étant lors domestiques de la maison, fut aussi apellé à cette conference. *Messieurs de Bethune* & *Montresor*, étans de leurs anciens & principaux amis, devoient bien y être mandez, mais je croi que *Monsieur de Vendôme* ne le desira pas, peut-être à cause de ce que j'ai déja dit de *la Riviere* qu'il vouloit se conserver pour ami par l'intrigue du *Maréchal d'Estrées*. La volonté de la *Reine* ne donnant pas lieu à beaucoup d'opinions differentes, *le Comte de Fisque* se chargea d'aller dire au *Cardinal*, de la part de *Messieurs de Vendôme*, *de Mets*, & *d'Espernon*, qu'ils souhaittoient être ses amis avec toute sorte de franchise & de sincerité, mais qu'ils ne desiroient s'attacher qu'à lui seul, & qu'à cause de cela, ils n'avoient point voulu lui faire parler qu'ils ne vissent *Monsieur de Chavigny* hors des affaires, que la seule chose qu'ils lui demandoient pour marque de sa bonne volonté, étoit, qu'il détruisit *le Chancelier*, que la mort de *Monsieur de Thou*, & la maniere dont il avoit procedé dans l'affaire des Hermites, & dans le procez de *Monsieur d'Espernon*, rendoient odieux à ces Messieurs. *Le Cardinal*, aprés avoir témoi-

témoigné recevoir cette ouverture avec joye, & fait un état extrême de leur amitié, répondit qu'on lui avoit fait plaisir de ne lui point parler lors que *Monsieur de Chavigny* avoit encore part dans les affaires, par ce qu'il ne l'auroit jamais abandonné; que pour *le Chancelier*, c'étoit un infame, qui à la mort du *Roi* l'avoit renoncé, & dont par conséquent il ne faisoit nul état, mais qu'en l'ôtant, il ne pouvoit éviter de voir rentrer *Monsieur de Château-neuf*, avec qui il avoüoit ne pouvoir demeurer dans le ministere.

Ce premier Colloque finit ainsi, & laissa de la matiere pour quelques autres, dans lesquels *le Comte de Fiesque* dit au *Cardinal*, que ces Messieurs pour qui il parloit, desirans se lier d'amitié avec lui, ne vouloient pas commencer à le choquer dans ses interêts; c'est pourquoi ils lui demandoient seulement, que toutes les fois qu'il pourroit prendre ses suretez du côté de *Monsieur de Château-neuf*, il chassât *le Chancelier*. Il fit quelque difficulté de promettre qu'il le feroit chasser, & dit seulement à l'abord qu'il l'abandonneroit; mais enfin il acquiesça, & fit la même chose sur le sujet de *Monsieur d'Anguien*: car ayant dit qu'il vivoit civilement avec lui, & ne prétendoit pas rompre; il n'eût point de réponse quand *le Comte de Fiesque* lui dit, que ces Messieurs le choisissans pour leur principal ami, demandoient aussi d'avoir

la préference dans son esprit sur tous ceux de leur volée. Ce Traité dura cinq ou six jours, par ce que d'un côté *le Cardinal* témoignoit tantôt desirer avec ardeur l'amitié de ces Messieurs ; puis aprés faisoit paroître plus de froideur, & parloit avec plus de réserve, & de l'autre *Monsieur de Beaufort* étoit bien aise avant que conclure, de voir le retour de *Campion* qu'il avoit envoyé au devant de *Madame de Chevreuse* qui arrivoit alors en France, & avec qui Monsieur son Pere, *Monsieur d'Espernon* & luy, avoient de très-étroites liaisons ; & comme il étoit necessaire que *le Comte de Fiesque* rendit compte de ce qu'il négotioit, & sçût ce qu'on vouloit qu'il dit, nous nous assemblâmes durant ce tems cinq ou six fois, ou à l'Hôtel d'espernon, ou chez *Monsieurde Mets*, ou aux Capucins, ou chez moi ; Et quoi que dans toutes ces assemblées, il ne se soit presque agi que d'obéïr à la *Reine*, on n'a pas laissé du depuis de faire passer cela pour un crime & pour le projet d'une Cabale seditieuse, & cependant *le Cardinal* ne sçauroit nier qu'il ne sçût chaque jour ce qui se résoluoit entre nous, par *le Comte de Fiesque*. Au bout de ces cinq ou six jours *Campion* revint, & nous apprit qu'avant que partir de Flandres, *Madame de Chevreuse* avoit reçû des Lettres de *la Reine*, qui lui faisoient paroître qu'elle desiroit que *le Cardinal*, & elle

fussent

fussent en bonne intelligence; qu'elle venoit avec un esprit préparé à cela, & qu'elle conseilloit à ces Messieurs d'en faire de même, à quoi ils se résolurent aussi-tôt, & allerent dès le lendemain faire leur visite, dont ils eurent sujet d'être satisfaits, y ayant reçû toute la civilité possible. On s'étonnera, peut-être, qu'ayant été jusqu'alors dans le même interêt de ces Messieurs, je ne fusse point compris dans leur Traité; mais c'est que je ne le desirai point, & qu'ayant une charge qui ne dépendoit que de la *Reine*, je ne voulus rien faire que par son ordre; ce fut la réponse que je fis à *Monsieur de Beaufort*, lors qu'il m'en parla, & je ne sçai s'il en dit quelque chose à *la Reine*, mais deux ou trois jours aprés, comme je prenois l'ordre d'Elle, Elle me dit qu'elle croyoit que je sçavois bien que *Messieurs de Vendôme* avoient vû *Monsieur le Cardinal Mazarin*: je lui dis qu'oüy, avec un ton de voix & une façon par où j'essayai à lui faire connoître que je ne jugeois pas que cela fit rien pour moi. Sur cela elle poursuivit son discours, & me dit qu'elle le croyoit son serviteur, & qu'elle desiroit que tous ceux qui l'étoient vécussent bien avec lui. Je lui répondis que je la supliois trés-humblement de se souvenir que je ne m'étois éloigné de lui qu'alors que j'avois crû qu'il n'étoit pas dans ses interêts; il est vrai (me dit-elle) mais à cette heure,

Madame

Madame (lui repliquai-je) je n'ai que l'obéïssance pour toutes les choses que vôtre Majesté me commande ; & me retirai là-dessus, avec dessein de faire dès le jour suivant ma visite. Il est vrai qu'auparavant que de passer outre, je voulus voir *Messieurs de Bethune & de* Montresor, que je trouvai fort piquez de ce que le Traité s'étoit fait sans eux ; & quoi que *Monsieur de Beaufort* leur en fut venu parler avant que voir le *Cardinal* ils croyoient qu'il devoit davantage à leur ancienne amitié que de leur rendre simplement compte d'une affaire résoluë ; mais s'il s'en prenoient particulierement à *Monsieur de Vendosme*, & sur tout *Monsieur de Montresor* qui se souvenoit quand il partit d'Angleterre, il lui promit toute amitié, & l'assura même de le servir auprés de *Monsieur* : ce qu'il exécuta si mal, qu'une des premieres liaisons qu'il voulut avoir, fut avec *la Riviere.* Ce souvenir lui étoit un peu dur, principalement en ce tems, car à son retour d'Angleterre, *Monsieur* l'ayant encore fait presser de vivre civilement avec *la Riviere*, & ayant employé pour ce sujet *Monsieur de Bellegarde* sans aucun effet, *Monsieur de Montresor* ayant persisté à dire qu'il tenoit *la Riviere* pour tel que *Monsieur* le luy avoit dépeint autrefois, c'est-à-dire, pour un coquin & un traître. *Son Altesse Royale* avoit vécu d'une autre maniere avec lui ; & le traitant fort indifferemment, il étoit

enfin

enfin résolu de vendre sa Charge, & de se retirer entierement, ce qu'il fit quelque-tems aprés, leur ayant dit tout ce qui me concernoit (qu'ils approuverent comme étant un effet d'obéïssance pour une personne à qui je m'étois donné sans réserve) & ayant été à Mont-rouge le communiquer à *Monsieur de Château-neuf*, qui fut du même sentiment; j'allay chez *le Cardinal*, que je rencontrai descendant son degré avec des *Dames*, & s'en allant delà au Conseil, si bien que je n'eus pas pour cette premiere fois, longs discours avec lui; ce qu'il me dit, fut pourtant fort civil & fort obligeant pour moi, jusques-là qu'il me fit excuse s'il ne remontoit pour m'entretenir: J'y retournai le lendemain, & l'ayant trouvé dans sa chambre avec peu de monde, je lui fis un compliment dont il s'est fort plaint du depuis, & a assuré que je lui avois dit, que je l'allois voir seulement par l'ordre de la *Reine*; quoi que mes paroles signifiassent toute autre chose. Je sçavois que quand *Monsieur de Marcillac* le fut voir, il lui dit d'abord que la *Reine* lui avoit parlé de lui, je crus qu'elle en pouvoit avoir fait de même moi, & aprés l'avoir assuré de mon respect & de mon service, je lui dis que je m'imaginois qu'il qu'il me feroit l'honneur de croire facilement ce que je lui protestois, puis qu'il sçavoit que depuis trés-long-tems, je faisois profession d'estre son trés-abéïssant servi-

ferviteur : mais que s'il pouvoit ajoûter quelque chofe à l'inclination que j'avois toûjours euë à l'honorer;ce feroit fans doute, par la confiance & l'eftime que *la Reine* témoignoit pour lui, ce qui obligeoit tous ceux qui étoient à elle, & moi particulierement à le refpecter encore davantage ; que je le fupliois de croire que quand fa Majefté me feroit quelque commandement fur ce fujet, je l'executerois, non-feulement avec l'obeïffance aveugle que je devois à tous fes ordres, mais avec une joye & une fatisfaction extrême. Je laiffe à juger, fi ce difcours peut avec raifon recevoir le fens qu'il lui a donné, & fi c'eft un jufte fondement des maux qu'il m'a faits depuis, & qu'il commença dès le lendemain. Car le *Maréchal de Baffompierre*, l'étant allé voir, il lui parla de moi d'une façon qui témoignoit affez qu'il ne m'aimoit pas, & lui voulut faire naître dès-lors des penfées de rentrer dans fa Charge, de quoi *le Maréchal* me fit avertir dès le jour fuivant par deux ou trois perfonnes.

Cette nouvelle me furprit un peu, & defirant en fçavoir le fond, j'allai trouver *Monfieur de Liancour*, & le fuppliai de lui parler pour moi, ce qu'il fit incontinent avec cette bonté qu'il a toûjours euë pour mes interêts, & lui ayant feulement fait paroître qu'on lui avoit dit qu'il étoit mal fatisfait de moi, il fit l'ignorant, & fans lui découvrir d'aigreur contre moi,

lui

lui conta qu'aprés avoir long-tems cessé de le voir, j'y étois retourné, & lui avois dit que c'étoit l'ordre de *la Reine*, mais que maintenant il l'assuroit que si je voulois être de ses amis, il seroit des miens; *Monsieur de Liancour* lui ayant répondu qu'il se pouvoit fier en moi, leur conversation finit, & me l'ayant depuis dite, je crûs que ce peu de mauvaise volonté étoit passé, & que je pourrois me mettre bien avec lui. Pendant ce tems, *Madame de Chevreuse* étoit arrivée, & étoit allée décendre droit au Louvre, mais si la *Reine* avoit eu peu d'impatience de le voir, elle en eut beaucoup de l'envoyer à *Dampierre*; car incontinent aprés les premieres salutations, elle lui dit; que *les Alliez de la France* pourroient entrer en soupçon, si incontinent aprés son retour de Flandres, ils la sçavoient auprés d'elle, & que pour cette raison, il falloit qu'elle allât faire un petit voyage à la campagne; *Madame de Chevreuse* malgré sa surprise, lui répondit sans s'émouvoir, qu'elle étoit toute prête à lui obeïr, mais qu'elle la supplioit de considerer que toute *l'Europe* sçavoit qu'elle avoit été persecutée pour l'amour de sa *Majesté*, & que ce seroit peut-être se faire tort à elle-même si elle l'éloignoit si promptement, qu'elle en demandât, s'il lui plaisoit, l'avis au *Cardinal*, qui se trouvant dans le Cabinet, & étant apellé entiers, dit à la *Reine* que *Madame de Che-*

Chevreuse avoit raison, & que sa *Majesté* seroit blâmée si elle en usoit de cette sorte. Ainsi *Madame de Chevreuse* para cette premiere attaque qui dût bien lui faire connoître qu'elle n'avoit plus sa place accoûtumée, mais si elle s'en aperçût au moins le cacha-t'elle à ses plus intimes, & de long-tems aprés ne fit part à personne de cette avanture. Suivant en cela l'humeur de tous ceux qui prétendent à la faveur qui ne veulent jamais faire voir qu'ils déployent. Il ne falloit pas pourtant que *le Cardinal* la crût entierement ruinée, ny qu'il la jugeât absolument inutile à sa fortune, puis que dès le lendemain il l'alla voir, & pour premier compliment lui dit, que sçachant que les assignations de l'épargne venoient lentement, & que venant d'un long voyage, elle auroit peut-être, besoin d'argent, il étoit venu lui offrir & aporter cinquante mille écus, mais comme il sçavoit, qu'une ame ambitieuse comme celle-là, se lairoit moins toucher à ces belles offres qu'à des actions d'éclat; il lui demanda quelques jours aprés ce qu'il pouvoit faire pour gagner son amitié, & lui protesta de n'y rien épargner. Elle le mit d'abord à une assez belle épreuve, lui demandant deux choses assez importantes, l'une qu'on contentât *Monsieur de Vendôme* pour ses prétentions du *Gouvernement de Bretagne*, sur lesquelles on lui avoit encore donné que des paroles : &

l'autre

l'autre qu'on rendit à *Monsieur d'Espernon*, sa charge & son Gouvernement. Il y proceda en toutes deux trés-obligeamment, car pour le premier point, *Monsieur de Brienne* eut aussi-tôt commission de traiter avec *Monsieur de Vendôme*, & de lui promettre au nom de *la Reine* l'admirauté, dont on envoya demander la démission au *Duc de Brezé*; & pour le second, *Monsieur d'Espernon* fut remis incontinent aprés dans tous ses honneurs; & l'on n'épargna ni diligence ni récompense pour tirer *Monsieur d'Harcour* de la Guyenne. Aprés ces deux premieres affaires, elle lui en proposa une troisiéme, où il eut peine à consentir, mais où il aquiesça à la fin, quoi que depuis elle n'ait point eu d'effet, ce fut de faire donner le Gouvernement du Havre à *Monsieur de Marcillac*; & sur cela il luy representa ce qu'il devoit à la memoire du feu *Cardinal*, & qu'il n'étoit pas juste qu'il servit d'instrument pour dépoüiller ses heritiers, mais elle insistant toûjours, il témoigna à la fin qu'il se rendoit. Aprés de si grands coups d'essai, elle crût que rien ne lui seroit impossible auprés de lui, & lui proposa enfin le rétablissement de *Monsieur de Châteauneuf*, mais comme c'étoit là son sensible & son interêt, il ne pût dissimuler, & lui repliqua nettement qu'il n'y consentiroit jamais, dès cet instant, il s'éloigna d'elle, sans que du depuis quelque civilité qui ait paru entr'eux, il y ait jamais eu d'intelligence

ni de réconciliation sincere. Il y avoit déja quelque tems que *Monsieur de Châteauneuf* étoit à Mont-rouge, y étant arrivé du même tems que *Madame de Chevreuse* abordoit de l'autre côté à Paris, & peut-être que s'il ne se fut pas arrêté, & qu'il fut venu droit à la Cour sans capituler avec *la Reine*, il l'eût engagée par cette franchise à ne le point abandonner, mais s'étant voulu servir de l'exemple de *Madame de Senecey* qui n'avoit point voulu rentrer dans Paris, qu'étant rétablie dans sa charge, il donna tems à *la Reine* de s'accoûtumer à le sçavoir auprés de Paris, sans souhaiter de l'approcher d'avantage, & ne considera pas que *Madame de Senecey* n'avoit pour obstacle qu'une personne que *la Reine* n'aimoit point, au lieu que lui (outre la maison de *Monsieur le Prince*) qui s'oposoit à son retour) donnoit de l'ombrage au premier *Ministre*, & ne pouvoit gagner que par adresse & peu à peu ce que *la Dame* d'honneur avoit gagné du premier pas ; mais il se trompa sans doute dans la creance de l'inclination de *la Reine* pour lui ; & ce fut aussi par là que *Monsieur de Beauvais* se perdit insensiblement, & qu'aprés avoir tenu le premier rang, & avoir été nommé pour *Cardinal*, on envoya un contremandement secret à Rome, & le laissa-t'on dans l'Anti-chambre, cependant que *la Reine* entretenoit paisiblement *le Cardinal*, de qui au commencement il n'estimoit pas l'esprit, & disoit

qu'il

qu'il n'étoit pas fort habile homme, puis qu'il n'entendoit pas les matieres Beneficiales ni les Finances, parties véritablement fort necessaires pour un grand Ministre. Voilà comme toutes nos affaires alloient à leur déclin; Et pour moi, *Monsieur de Tillier* suivant les traces de *Monsieur de Noyers* son predecesseur, commençoit dès lors à me traverser dans ma Charge, & se voulant aproprier l'autorité de donner des Commissaires pour les revûës des Suisses, songeoit à m'ôter en détail, ce que *la Reine* m'avoit rendu en gros, par la supression de la charge de l'Isle. Il s'y prit pourtant à l'abord d'une maniere qui me donna lieu de croire que son dessein alloit plûtôt contre les *Maréchaux de France* que contre moi, & par les civilitez qu'il me fit, il me tint quelque tems dans cet abus, mais enfin voyant que toutes ces belles paroles n'aboutissoient à rien, & qu'on ne faisoit qu'allonger de jour en jour la résolution de ce que je demandois, je jugeai que ces chicanes venoient d'un autre principe, & que *le Cardinal* n'y avoit pas moins de part, que dans les delais qu'on aportoit à la conclusion des affaires de *Monsieur de Vendôme*, à qui l'on faisoit naître chaque jour mille obstacles dans l'execution de ce qu'on lui avoit promis. Il est vrai que lui-même contribuoit bien à son malheur; car il faisoit difficulté de prendre l'Admirauté sans *l'Ancrage*, & ne consideroit pas qu'il devoit à quel-

que prix que ce fut, entrer en charge, lui étant aisé par aprés d'étendre ses droits. Cependant sa façon d'agir incertaine & confuse donnoit assez d'occasion de lui rendre des mauvais offices. Tantôt il s'adressoit au *Cardinal*, & témoignoit lui vouloir avoir l'obligation de ce qu'on feroit pour lui; un instant aprés, il alloit chercher l'occasion de faire parler à *la Riviere* par le *Maréchal d'Estrées*, & le conjurer de faire réüssir ses interêts; & au sortir de-là il essayoit par des voyes obliques, d'engager *Monsieur le Prince* à le servir: Enfin il ne se passoit presque point d'heure où il ne changeât plus d'une fois d'opinion & de parti. Mais ce ne lui étoit pas assez d'aller ainsi de côté & d'autre, il vouloit faire faire le même badinage à *Monsieur de Beaufort*, qui ayant de son côté les visions particulieres, & mêlant les affaires importantes avec les bagatelles, vivoit d'une façon si bizarre avec *le Cardinal*, qu'il lui étoit impossible d'y prendre assurance, ce n'est pas que je croye qu'il ait jamais eu dans l'ame aucun des desseins qu'on lui a imputez, & je dirai seulement que selon la disposition des esprits de *Mesdames de Chevreuse*, & de *Montbazon*, ses entretiens avec *le Cardinal* étoient pleins de froideur ou de civilité, si bien que si un jour il lui donnoit lieu de se loüer, le lendemain il desobligeoit en lui disant qu'il le venoit voir seulement par l'ordre de Monsieur son Pere.

re. Si dans l'état où il est je voulois me plaindre de lui, j'en aurois quelque petit sujet, étant trés-veritable qu'en ce tems-là, quoi qu'il me fit l'honneur de venir souvent manger chez moi, & que nous passassions la plûpart des aprésdinées ensemble, il ne me faisoit que fort peu de part de sa conduite, & j'ose dire (qu'encore que je ne sois pas le plus grand politique du Royaume, s'il se fut ouvert plus librement à moi, il ne se seroit peut-être jamais embarassé dans cette fâcheuse & honteuse intrigue des Lettres de *Madame de Longueville* qui arriva en ce tems-là, & dans laquelle l'amour de *Madame de Montbazon* le précipita, sans aprofondir davantage la chose, ny imputer la malice à ceux qui n'en sont possible pas coupables : Je puis avancer ce mot, que pour bien prendre l'affaire, il n'en faut rien croire du tout, je n'ai jamais recherché à en être plus sçavant : mais si dès le commencement *Monsieur de Beaufort* m'en eut parlé, je lui eusse conseillé sans en éplucher davantage la fausseté ou la verité, de faire rendre les lettres à *Madame de Longueville*, & je croi que ce service rendu à une personne qu'on a autrefois passionnement aimée, & contre qui le dépit nous dure encore, est un reproche bien sensible qu'on lui fait, & une vengeance la plus honnête & la plus glorieuse qu'on puisse prendre ; mais il se laissa emporter à la passion d'autrui, & par l'é-

clat de cette maudite broüillerie, acheva de se jetter dans le précipice ; dès-là veritablement il y avoit peu d'intelligence entre *Monsieur d'Enguien* & lui , & outre le souvenir de ce qui s'étoit passé dans le démêlé du Grand-Maître, & le bruit qui couroit que ce *Prince* demandoit qu'on maintint son beaufrere *le Duc de Brezé* en sa charge, il avoit fait une réponse à la lettre que *Monsieur de Beaufort* lui avoit écrite sur la naissance de Monsieur son fils, où il le traitoit fort de haut en bas, & prenoit bien sa revanche du petit orgueil qui l'avoit porté à lui mettre seulement à la souscription, trés-humble, & trés-affectionné serviteur. Mais quoi que ces petites piques entre deux esprits fiers, & glorieux, fussent assez capables de les porter aux extremitez, il s'y pouvoit encore apporter de la moderation, au lieu qu'aprés une affaire qui alloit directement à l'honneur, il n'y avoit plus de biais de reconciliation. J'avouë que je ne parle pas de sens froid sur ce sujet, & que dans tout ce qui s'est passé depuis la mort du *Roi*, il n'y a que ce seul point que je regarde avec regret, & je dirois avec quelque sorte de repentir, si je ne trouvois une infinité de raisons qui me forcerent à me jetter du côté où je me mis. Celles qui m'en devoient détourner étoient, que premierement pour l'interêt, j'avois presque tout mon bien dans le Berry, & sous *le Gouvernement*

nement de Monsieur le Prince. Que je voyois *Monsieur d'Enguien* en état de revenir dans peu à la Cour, ayant augmenté l'éclat de la victoire de *Rocroy* par la prise de *Thionville* qu'on jugeoit infaillible ; & qu'aprés de tels services, il étoit difficile à croire que la *Reine* appuyât une autre parti que le sien ; que *Monsieur de Longueville* avoit toûjours agi trés-obligeamment avec moi, & qu'il y avoit peu de personnes à qui il parlât plus confidemment ; Enfin il y avoit à remarquer que j'avois l'honneur d'apartenir de fort près à *Madame la Princesse*, que j'offençois mortellement en m'offrant à *Madame de Montbazon*, de qui la parenté m'étoit & plus éloignée & moins glorieuse ; mais aussi de l'autre côté, de puissantes considerations m'appelloient ; presque tous mes amis s'y trouvoient embarquez, & par-dessus *Monsieur de Guise*, qui à son retour en France, m'avoit fait des caresses extraordinaires, & sembloit m'avoir choisi pour son capital ami, j'avois l'honneur de lui être plus proche qu'à qui que ce fut de sa condition, je l'avois de tout ce tems fort cheri & honoré, & avoit été le premier Auteur de l'étroite union de *Monsieur de Beaufort* & de lui, qui sembloit être une des principales causes qui le jettoit dans cette intrigue : je croyois qu'indubitablement, la querelle des Femmes en formeroit une entre les Hommes, & ne voulois pas embrasser un parti, pour le quitter

ter le lendemain ; mais pour parler franchement, la plus essentielle raison qui me fit déclarer, fut, que je voyois bien que quelque bon accueil que me fit *le Cardinal*, il avoit peu de bonne volonté pour moi, & croyois qu'il étoit necessaire que je prisse un autre appui auprés de *la Reine*. D'en esperer de *Monsieur le Prince* (quoi que je fisse) je sçavois bien que sans doute, il ne choqueroit pas le premier Ministre pour moi : D'en prétendre du côté de *Monsieur* ? *la Riviere* ennemi mortel de mes amis m'y étoit un obstacle invincible. Si bien que je ne voyois plus que *Madame de Chevreuse*, qui cachant sa disgrace le mieux qu'elle pouvoit, & conservant son ancienne familiarité avec *la Reine*, me paroissoit encore en état de me proteger. M'étant trouvé joint d'interêt avec ses principaux amis, j'y avois en peu de tems acquis beaucoup de liberté, & en avois reçû des assurances de me servir en toutes occasions ; mais je l'y voulus encore obliger par quelque chose d'éclatant, sçachant bien qu'étant vaine & ambitieuse, cela la toucheroit, & lui dis qu'en me rengeant du côté de *Madame de Montbazon*, c'étoit elle premierement que je regardois ; ce qu'elle reçût, comme je l'avois pû esperer, & me promit des assistances nompareilles. Je ne parlerai point de toute la suite de l'affaire, parce qu'elle a été si publique, que personne ne l'a ignorée, & dirai seulement, que si le sentiment
de

de *Monsieur de Longueville* eut été suivi, on l'auroit étouffé ? mais *Madame la Princesse* suivant l'aigreur de son naturel, & trouvant une occasion de contenter ses anciennes animositez, la porta dans l'extremité, à quoi je ne sçay si elle ne fut point poussée par *le Cardinal*, qui consideroit nôtre parti comme formé contre lui, & jugeoit que c'étoit moins contre *Monsieur le Prince* que contre son authorité, qui s'accroissoit chaque jour, que c'étoit faite à l'Hôtel de Chevreuse, l'Assemblée des quatorze *Princes*, à laquelle je ne me trouvai point, & eusse été trés-mari d'y être, la jugeant fort inutile, & fort impertinente. Deux jours aprés l'amende honorable que *Madame de Montbazon* fut faire à l'Hôtel de Condé, *la Reine* étant dans le Cercle m'apella, & me dit qu'elle croyoit que je n'avois pas sçû que *les Officier de la Maison du Roi*, ne prenoient point de parti dans les querelles de la Cour, parce qu'il falloit qu'ils attendissent ce qu'elle leur ordonneroit. Je lui répondis que je l'avois ignoré, mais que quelque parti que je pusse prendre, cela ne pouvoit préjudicier à l'obéissance que je rendrois toûjours à ses commandemens; elle repliqua que cela me rendant suspect à l'un des côtez, me mettoit presque hors d'état de bien suivre ses ordres, & finissant son discours, me témoigna qu'il falloit qu'une autrefois je demeurasse neu-

tre.

tre. Le lendemain, je fus voir *le Cardinal* qui m'ayant reçû avec plus d'aparence de franchise qu'auparavant, me dit, que *la Reine* lui avoit parlé de ce qu'elle m'avoit dit, & comme m'étois informé de ce que je pouvois alleguer là-dessus. Je lui répondis que puis que la *Reine* desaprouvoit mon action j'en étois corrigé pour jamais; mais que si j'avois failli, ma faute n'étoit pas sans exemple, & lui citai là-dessus celui de feu M*onsieur d'Espernon*, dans la querelle de M*onsieur le Comte & de* M*onsieur de Guise*. Il me dit que *la Reine* avoit beaucoup de raison de ne desirer plus que cela se fit, & m'exhorta comme mon ami à demeurer dans le dessein que je lui témoignois d'obéïr ponctuellement à Sa Majesté. Je lui fis encore ensuite deux ou trois visites, dans lesquelles il me traita si bien, que je crus que peut-être ne seroit-il pas fâché de m'obliger dans mes interêts, puis qu'il avoit bien voulu servir un de mes parens à ma recommandation, te lui parlai donc de ce qui étoit à démêler entre M*onsieur le Tellier* & moi, & par un memoire que je lui donnai, je lui expliquai assez nettement la chose & en le quittant j'ajoûtai que c'étoit la plus importante affaire que je pouvois avoir; ses réponses furent fort civiles & affectionnées, mais lors que je lui en reparlai, je le trouvai beaucoup plus froid, & il me fit un long discours pour me montrer qu'il y alloit fort du service du *Roy*,

en

en ce que je luy demandois, & conclut en me disant que pour ce qui seroit de mon interêt, il falloit que j'eusse satisfaction, & que je ne m'attachasse pas à conserver un droit qui tiroit à trop grande conséquence. Je lui répondis que mes Predecesseurs en la charge en avoient joüi, & que pour ce qui étoit de moi, tous ceux qui me connoissoient, sçavoient que le bien & l'interêt me touchoient peu, & que l'honneur étoit ce qui me faisoit agir, & ce que je cherchois dans l'affaire dont je l'entretenois. Je doute si cette déclaration si franche de mon humeur lui plût, mais je sçai bien qu'il me quitta sans me donner de grandes esperances. Ce fut ce jour-là ou le suivant qu'arriva le dernier trait de la disgrace de *Madame de Montbazon* chez *Renard*, je n'y arrivai que comme *la Reine* en sortoit, & fus trés-surpris & fâché de ce desordre. *Monsieur de Mets*, m'est témoin de ce que je dis à *Madame de Montbazon* & combien je la blâmai d'avoir fait de l'affaire de *Madame la Princesse*, celle de la *Reine*; Cependant Sa Majesté me fit le lendemain l'honneur de me conter entre les Conseillers de cette belle disgraciée, & témoigoa que les choses qu'elle avoit dites devant *Madame la Princesse* contre ceux par l'avis de qui elle étoit demeurée dans le logis de *Renard*, étoient particulierement adressées à moi. J'en fus averti incontinent, mais me sentant entierement innocent

cent je jugeai n'en devoir point faire d'excuses, & crus que je ne pouvois entrer de éclairciſſement, ſans parler en quelque ſorte contre l Exilée, ce qui n'étoit pas de mon humeur. Cependant je m'appercevois bien qu'on tiroit mon affaire en longueur pour l'une de deux fins, ou de ne me faire faire quelque eſcapade & quelque trait bizarre, ou bien d'ennuyer les *Suiſſes* par le retardement,& me décrediter auprés d'eux. Ainſi je penſai que je devois me hâter d'en voir la concluſion, & fus trouver *Madame de Chevreuſe*, à qui je dis, qu'aux termes où étoient les choſes. Je ne la venois pas prier de parler pour moi, ſçachant bien qu'elle avoit des interêts plus importans à démêler; mais que je venois ſeulement lui dire qu'il falloit que je me preſſaſſe, & qu'avant que le faire, je lui en avois voulu rendre compte; elle appella *Campion* en tier à nôtre converſation, & me répondit que ſi j'euſſe pu me donner huit jours de patience, elle croyoit que dans ce tems-là, elle eut pu faire mon affaire hautement, mais puis que je ne pouvois differer, que je cherchaſſe mon appui ailleurs, & que je demeuraſſe ſeulement toûjours de ſes amis. Je croi que ce diſcours ne s'eſt point étendu plus avant que nous trois; mais je ſçai bien que le lendemain étant allé parler au *Cardinal*, il me témoigna avoir peu d'inclination à me favoriſer, & aprés pluſieurs difficultez (quoi

que

que je l'assurasse que je desirois lui avoir l'obligation de la chose (il me dit qu'il n'étoit pas seul dans le Conseil, & qu'il faloit que j'en parlasse aux autres ; je jugeai bien dès-là mon affaire perduë ; mais ne trouvant point d'autre biais d'en sortir, & voyant que *Monsieur le Tellier* avoit obtenu par provision ce qu'il desiroit contre moi, je me résolus à parler à *son Altesse Royalle*, & aux autres personnes qui avoient entrée dans le Conseil, mais durant ce tems, le procedé de mes amis ruinoit tout ce que je pouvois établir. *Monsieur de Beaufort*, soit par amour, soit par orgueil se montroit outré de l'exil de *Madame de Montbazon*, & quand *la Reine* vouloit parler à lui, il s'en éloignoit avec une maniere si dédaigneuse, que cela seul étoit capable de détruire toute l'amitié qu'elle eut pû avoir pour lui. Je m'en aperçeus un soir, & lui fis des reproches d'agir ainsi en enfant, mais au lieu de me payer des raisons, il ne me repondit qu'avec des transports & des boutades fort imprudentes. Comme il avoit moins d'occupation qu'à l'accoutumée, il me venoit chercher très-souvent, & pour moi, quoi que je le visse en assez mauvaise posture, par amitié, & par honneur je ne voulois point m'éloigner de lui. Il est vrai que les soirs je ne le voyois pas si frequemment, & que je doute s'il passoit toutes les nuits dans Paris. *Monsieur de Vendôme* ne voyant

Ff point

point ſon affaire s'achever, le tourmentoit tous les jours pour le faire raccommoder avec *le Cardinal*, & ne pouvant rien gagner ſur lui de ce côté, il crut qu'il falloit s'unir abſolument avec *la Riviere*. Il le fit donc preſſer plus que jamais par *le Maréchal d'Eſtrées*, & lui fit offrir l'amitié de *Monſieur de Beaufort*. *La Riviere* écouta cette propoſition avec beaucoup de joye, & ayant pris rendez-vous chez le même *Maréchal d'Eſtrées*, il fut ſurpris de n'y voir que *Monſieur de Mecœur*, *& Monſieur ſon Pere*, & point du tout *Monſieur de Beaufort*. Dès-là il ſe tint pour fourbé, & quoi que *Monſieur de Vendôme* l'aſſurât qu'il lui ameneroit ſon fils au premier jour, & lui alleguât quelque obſtacle qui l'avoit empêché de venir, il ne voulut jamais entrer en matiere, & & s'étant ſeparé civilement de la converſation, s'il s'unit dès le lendemain avec *le Cardinal*, avec qui juſqu'alors, il n'avoit pas eu une intelligence parfaite. *Monſieur le Prince* entra en tiers en cette aſſociation, dont je croi que le premier artiole fut la ruine de *Monſieur de Beaufort*. Et de fait deux jours aprés, *la Reine* étant allée au Bois de Vincennes faire collation chez *Monſieur de Chavigny*, il y fut, & en eut une aſſez mauvaiſe reception. Je ne ſçai ſi cela le picqua, mais il s'en revint auſſitôt à Paris, & étant allé au Louvre y attendre le retour de ſa *Majeſté*, il y trouva

le

le Cardinal, à qui, (à ce qu'on dit) il fit quelques questions s'il sortoit, qui le mirent en allarme. Quelque-tems aprés on le vint avertir qu'il y avoit des Cavaliers sur le Quai qui sembloient attendre quelque chose, aprés cela il ne douta plus qu'on ne le voulut assassiner, il le publia hautement, & envoya querir tous les braves qu'il put pour son escorte. J'apris cette nouvelle le lendemain, de *Monsieur de Mets*; & étant allé à Luxembourg j'y trouvai *Monsieur de Guise* que j'aprehendois de voir embroüillé dans ce mauvais bruit je trouvai qu'il l'ignoroit encore, nous attendîmes ensemble le retour de *Monsieur*, qui parla fort sobrement de la chose, mais *la Riviere* la releva hautement, & dit qu'il y alloit de l'autorité de *son Altesse Royalle* de maintenir *les Ministres* en fureté. J'eusse bien voulu voir *Monsieur de Beaufort*, mais il étoit allé à la Campagne voir *Monsieur son Pere*, & n'en revint que le soir: ce qui acheva de le perdre; car peut-être que s'il eut été chez *le Cardinal*, il se fut éclairci avec lui, & n'auroit point été arrêté. On lui conseilla de s'en aller pour quelques jours à Anet; mais il se confioit si fort à la bonne volonté de la *Reine* pour lui, qu'il s'en voulut venir droit au Louvre. Pour moi ayant été l'aprésdinée chez *le Cardinal*, l'assurer de mon service, & lui offrir de faire avancer pour l'accompagner une *Rotte des Gardes Suisses*, j'en fus reçû fort

civilement (quoi qu'il refusât mon offre) il fit semblant de croire que ce bruit étoit faux, mais je lui trouvai pourtant le visage & la contenance d'un homme fort étonné. Le soir en entrant au Louvre, j'y apris sous la porte la prise de *Monsieur de Beaufort*. La connoissance que j'avois de mon innocence fit que sans balancer je montai en haut, & trouvai dans la salle des *Gardes de la Reine*, *le Cardinal* qui sortoit accompagné de trois cens *Gentilshommes*, il me salua assez civilement, mais de toute sa suite, *Noailles*, *Piennes*, & *S. Megrin* furent les seuls qui me voulurent connoître, & aborder. Je trouvai dans le petit Cabinet de la *Reine*. *Madame de Chevreuse* à qui je parlai quelque-tems; & ayant demandé par plusieurs fois si je ne pourrois point voir ce pauvre *Prince*, & ayant sçû de *Gultaut* même, que non; je m'en allois, lors que *la Reine* me fit apeller dans sa petite Chambre grise, & me commanda de faire venir deux Compagnies Suisses le lendemain à six heures du matin devant le Louvre. N'ayant pû dès le soir voir personne de l'Hôtel de Vendôme, j'y allai le lendemain matin mêler mes soupirs avec ceux de toute cette maison affligée, & apris de *Monsieur de Vendôme* (à qui *Monsieur* en avoit fait entendre quelque chose) la confirmation de ce que m'avoit dit le soir d'auparavant *Monsieur de Guise*, que j'étois du nombre de
ceux

ceux qu'on devoit éloigner de la Cour. Ce bruit me fâchoit mediocrement, & je ne ſçai par quelle preſcience de mon malheur, je ſouhaittois le banniſſement plus que je ne le craignois. J'en allai au ſortir de-là attendre la nouvelle chez *Meſſieurs de Bethune & de Montreſor*; qui étoient menacez du même accident, & qui en reçûrent une heure aprés, le commandement en ma preſence. Ce n'eſt pas qu'ils euſſent tant de liaiſon pour l'heure avec *Monſieur de Beaufort* qu'ils duſſent participer à ſa diſgrace, mais c'eſt que *la Riviere* ne voulut jamais promettre au *Cardinal*, , de faire conſentir ſon *Maître* à la priſe de ce pauvre *Prince*, qu'il ne l'aſſurât en même-tems d'exiler ſes deux Ennemis; & je croi que *Monſieur* même y contribua de ſon avis, étant mortellement ulceré contre *Monſieur de Montreſor*, de ce qu'il l'avoit quitté, & n'ayant pas auſſi oublié, que tout ce qu'il avoit pû dire lui-même, & faire dire en ſon nom au *Comte de Bethune* l'hiver d'auparavant pour l'adoucir envers *la Riviere*, n'avoit de rien ſervi, & qu'il avoit fallu lui envoyer un commandement du *Roi* pour cela. On fit le même jour partir *Monſieur de Château-neuf de Mont rouge*, *&* *Saint Ibar* eut auſſi ordre de ſe retirer. Ce qui fut la récompenſe des ſervices que *Beringhen* avoit rendus au *Cardinal*, qui le délivra de la preſence d'un homme qui en parloit par tout avec un mepris horrible.

Pour moi, je croyois à chaque moment accroître le nombre des proſcrits ; mais enfin l'aprésdînée, on me vint aſſurer que j'étois garanti du naufrage, & que la protection de *Monſieur* m'en avoit ſauvé ; j'avois peine à comprendre que celui que je n'avois jamais ſervi, me preſervât des malheurs que m'auroit preparez celle à qui je m'étois devoüé ſi fidelement. Neanmoins cette nouvelle m'étant confirmée de trois ou quatre endroits, & même de l'Hôtel de Guiſe ; je crus l'en devoir aller remercier. Etant allé le voir au Louvre, *la Reine* ne me regarda pas, dequoi je m'étonnai peu dans une ſi recente diſgrace de mes meilleurs amis. Mais je fus aſſez ſurpris, lors qu'aprés avoir été le lendemain dire adieu à *Monſieur de Vendôme* (qu'on chaſſoit quoi qu'aſſez malade) je m'en allai à Luxembourg, & y ayant fait à *ſon Alteſſe Royalle*, le compliment que je lui devois pour le bon office qu'on diſoit qu'il m'avoit rendu, j'en reçûs une réponſe fort froide, & qui contenoit preſque un deſaveu de ce qu'on publioit qu'il avoit entrepris en ma faveur. Je recommençai dès ce jour à faire les fonctions de ma charge à l'ordinaire, & ayant eſſayé le lendemain inutilement de voir *le Cardinal* qui avoit pris medecine, j'y retournai le jour d'aprés, & en reçûs un accueil fort froid, ne m'ayant jamais parlé qu'en tierce perſonne, & comme s'il ſe fut auſſi-tôt adreſſé à

toute

toute la compagnie, qu'à moi ; j'y fis cette premiere visite assez courte, & y étant revenu deux ou trois fois dans la semaine suivante, je n'en eus jamais que des reverences fort serieuses, & pas une parole ; Dés-là je jugeai mes affaires en fort mauvais état, mais je ne doutai plus qu'elles ne fussent entierement ruïnées, lors que j'apris que *Monsieur* en presence du *Cardinal* avoit presque tourné en ridicule, le remerciement que je lui avois fait, & avoit conté tout haut qu'il m'avoit nié de m'avoir servi. Je fus redevable de cet avis à *Monsieur de Longueville*, qui malgré tous les démélez passez, m'avoit fait l'honneur de demeurer de mes amis, & s'étoit offert dès la prise de *Monsieur de Beaufort* à me servir. Je ne doutai point que *la Riviere* n'eut operé en ce rencontre, & priai *Monsieur de Brienne* (à qui je contai toute la chose) de la vouloir dire à *la Reine* ; & lui témoigner que mon compliment n'avoit point été pour chercher une autre protection que la sienne, & le conjurai d'entrer un peu plus en matiere s'il y trouvoit jour. Ce qu'il fit, & eut pour réponse de *Sa Majesté* qu'elle me croyoit trop homme d'honneur pour avoir trempé dans la conjuration qu'on imputoit à *Monsieur de Beaufort*, mais qu'il y avoit eu de l'imprudence dans ma conduite. Ne trouvant pas beaucoup d'aigreur dans cette réponse, je crus que si je lui parlois moi-même, peut-être s'ouvriroit-

vriroit-elle davantage ; je pris donc mon tems comme elle me donna l'ordre, & luy ayant reconfirmé ce que *Monsieur de Brienne* lui avoit dit de ma part, elle me dit seulement avec froideur qu'elle le croyoit, & s'éloigna de moi. On me conseilla de me rendre soigneux de la voir à toutes heures : ce que je fis avec toute l'assiduité qu'il me fut possible, & dans ce même tems *Monsieur de Liancour* étoit arrivé à Paris, je le priai de dire au *Cardinal*, que je ressentois la captivité de *Monsieur de Beaufort* avec une douleur infinie, mais que c'étoit sans murmurer, & sans perdre le respect que je lui devois, & que je lui demandois qu'il me considerât comme un homme qui songeoit à faire sa charge, & rien davantage. Sa réponse fut que j'avois refusé d'être de ses amis, & que ce qu'il pouvoit faire par generosité, estoit de ne me point faire de mal. Je voyois cependant que le *Maréchal de Bassompierre* (qui m'avoit jusqu'alors témoigné tant d'amitié, & qui même estoit venu dîner chez moi huit jours devant) s'éloignoit de moi, & ne me parloit plus qu'en crainte. Un soir dans le petit Cabinet de *la Reine*, il m'avertit de songer à moi, & m'aprit la disgrace de *Monsieur de Beauvais*, à qui l'on fit faire une querelle sans sujet par *Monsieur le Prince*, pour avoir lieu de le bannir. Il ne me dit la chose qu'en gros, & en trois mots, puis se retira de moi sans me vouloir
parler

parler davantage, comme s'il eut apprehendé qu'on ne nous eut vûs en conversation. Un jour aprés, trouvant un de mes amis, il se mit à lui blâmer ma conduite, & à m'accuser entr'autres choses, de voir souvent *Madame de Chevreuse*. Il est vrai que m'étant dit son serviteur avant sa chute, je ne m'éloignai pas d'elle lors que le malheur de *Monsieur de Beaufort* avança le sien, & qu'allant comme j'ai dit fort souvent au Louvre, dont son logis estoit fort proche ; j'y allois attendre la fin des prieres de la *Reine*, & l'heure de son souper, mais mes visites n'estoient point particulieres, & *Messieurs de Guise*, *de Rets*, & vingt autres personnes y venoient aux mêmes heures. Je fus même un des premiers qui lui conseillai d'essayer à se raccommoder avec *le Cardinal*, & lui confirmai le dessein d'y employer *Monsieur de Liancour*, qui l'y servit avec grande chaleur, mais sans aucun fruit, *le Cardinal* se plaignent qu'elle lui avoit manqué de parole, & disant qu'elle sçavoit bien dequoi elle étoit demeurée d'accord avec *la Reine*, nous ne sçavions ce que c'estoit, parce qu'elle cachoit sa disgrace jusqu'à la fin, mais nous aprîmes enfin que le soir même de la prise de *Monsieur de Beaufort*, s'estant offerte à faire sans repugnance tout ce que *la Reine* lui ordonneroit, *sa Majesté* lui dit qu'elle la croyoit innocente des desseins du Prisonnier, mais que neanmoins elle jugeoit

geoit à propos que sans éclat, elle se retirât à Dampierre, & aprés y avoir fait quelque sejour, qu'elle s'en allât en Touraine. Depuis ce soir elle ne fut qu'une seule fois au Louvre, & n'auroit pas tant demeuré à Paris si elle ne se fut opiniâtrée à toucher avant qu'en partir quelque argent qu'on lui avoit promis. Tous les jours il venoit des *Emissaires de la Reine* & du *Cardinal* la solliciter de s'en aller, & entr'autres un jour Montaigu étant venu lui parler, elle lui demanda s'il estoit vrai qu'on chassât encore beaucoup de gens? & parut sur tout curieuse de sçavoir si l'on m'ôtoit ma charge, témoignant me plaindre & prendre part à mon malheur. Cette question estant raportée au *Cardinal* fut le dernier coup de ma ruïne, & dés le lendemain *la Reine* dit au *Maréchal de Bassompierre* qu'elle lui vouloit rendre sa charge; ce qu'il refusa (m'a t'on dit à l'abord. Ce bruit s'estant épandu par la Ville vint jusqu'à moi, & fit que je priai *Monsieur de Liancour* de faire encore une tentative auprés du *Cardinal*. Il me dit, que sans que je l'en eusse sollicité, il lui en avoit parlé plusieurs fois, & n'en avoit point eu de satisfaction, si bien qu'il jugeoit necessaire que quelqu'autre lui aidât à rentrer dans ce discours. *Le Commandeur de Souvré* me promit de me rendre cet office, & eux deux ensemble, ayant pris leur tems dés le soir, ils trouverent un homme fort aigri, & qui à peine les voulut

lui oüir, assurant toujours pourtant qu'il ne me feroit point de mal; ce dernier effort estant demeuré inutile, je jugeai que je devois tout aprehender, & pris dés lors mes resolutions. Ma Femme en ce tems arrivée à Paris, alla voir *Madame la Princesse*, avec qui la devotion lui avoit donné quelque intrigue, & quelque familiarité; elle eut avec elle une longue conversation, dans laquelle elle déclama furieusement contre moi, faisant paroître à la fin de son discours qu'elle desiroit de me voir; elle mena ensuitte ma Femme aux Carmelites. où elle & *Madame d'Aiguillon* la presenterent à *la Reine*, & tâcherent à l'adoucir pour moi, mais ils la trouverent trop obstinée à me perdre, & deja (disoit-elle) engagée de parole au *Maréchal de Bassompierre*, *Madame d'Aiguillon* l'amena de soir chez le *Cardinal* qui lui dit la même chose, & l'assura que si elle fut venuë trois semaines plûtôt, il y auroit eu lieu de me sauver. Voyant ainsi tout le monde bandé contre moi, je me résolus de ne point voir la *Reine*, de peur de recevoir un commandement de sa bouche, & estre réduit à la refuser en face; & ayant trouvé *S. Luc* qui m'assura de la part de son oncle qu'il ne contribuoit point à mon malheur; & qu'il ne vouloit point de ma charge, je lui dis que je lui demandois seulement qu'il ne la prît point sans ma démission, ce qu'il m'assura qu'il feroit.

Le lendemain je fus voir *Madame la Princesse*, qui d'abord s'emporta fort contre moi, je souffris ce qu'elle me voulut dire, & ne voulant pas justifier mon procedé pour ne la pas choquer entierement, ny aussi le condamner, parce que cela m'auroit paru honteux : je rejettai tout ce qui s'étoit passé sur mon malheur, & sur des rencontres inévitables. Elle donna plusieurs attaques sur le pauvre *Monsieur de Beaufort*, ausquelles je repartis le plus modestement & le plus fermement que je pûs, & sortis d'avec elle, la laissant en aparence fort adoucie : en effet (quoi qu'elle eut un peu sur le cœur que je ne lui eusse point demandé son assistance) elle promit à ma femme d'empêcher ma ruine, & lui dit que je me trouvasse le lendemain chez elle à l'arrivée de *Monsieur son Fils*, je passai le reste du jour en l'attente du commandement, & le lendemain matin ayant sçû que *le Maréchal de Bassompierre* sembloit trouver étrange qu'aprés tant de civilitez qu'il m'avoit faites, je ne lui en rendisse pas une, j'allai chez lui, où il me repeta les mêmes assurances que m'avoit données *Saint Luc* de sa part, & pour remede contre la persecution qu'on me préparoit, me conseilla de ne point donner ma démission : Ce que je lui protestai que je ferois. Je me trouvay l'apresdinée à l'arrivée *de Monsieur d'Anguien*, à qui *Madame sa Mere* me presenta, & en fut fort bien re-

çû. *Monsieur son Pere* que je vis un instant aprés, me fit quelques reproches, mais sans s'emporter, & m'assura qu'il ne me nuiroit point. Ne voyant plus cette maison aigrie contre moi, & au contraire *Madame la Princesse* ayant dit ce jour-là que mon affaire étoit la sienne, il me restoit encore quelque esperance, fondée principalement sur cette haute réputation du *Maréchal de Bassompierre*, que je croyois trop genereux pour contribuer à ma perte, aprés ce qu'il m'avoit promis, & la priere qu'il avoit faite *à Monsieur de Longueville* d'assurer *Madame la Princesse* que bien loin de le desobliger en me servant, il le tiendroit à faveur, ne prétendant point me dépoüiller. Cependant n'ayant point été depuis deux ou trois jours au Louvre, je jugeai à propos de faire dire à la *Reine* qu'aprés le bruit qui avoit couru, je n'avois osé par respect me presenter devant elle pour faire ma charge, quoi que je la crusse trop juste, & me sentisse trop innocent pour aprehender sa disgrace; je priai *Monsieur de Brienne* de me rendre cet Office, & de voir aussi *le Cardinal*, pour lui dire que quelque bruit qui courut, je ne pouvois croire mon malheur, sçachant bien que je n'avois jamais manqué contre la fidelité à quoi j'étois obligé envers *la Reine*, ny contre le respect que je devois à son Eminence; j'eus réponse de ce dernier point dès le

jour même, & sçûs que *le Cardinal* n'avoit point témoigné d'animosité contre moi, & avoit parlé comme s'il y eut eu encore quelque esperance de me raccommoder. Mais pour le premier point, *Monsieur de Brienne* m'étant venu voir le lendemain matin; me dit, que comme il ouvroit la bouche pour parler de moi à la *Reine*, elle l'avoit prévenu, & lui avoit dit, que le sçachant mon ami, elle l'avoit choisi plûtôt que *Monsieur le Tellier* (avec qui elle avoit apris que je n'étois pas bien) pour me venir ordonner de lui envoyer la démission de ma charge, & ne lui avoit allegué autre raison de ce commandement, sinon qu'elle vouloit rendre Justice au *Maréchal de Bassompierre*; ma réponse fut que je m'estimois le plus malheureux homme du monde, d'avoir pû déplaire à *la Reine*, & que ma seule consolation étoit que ma conscience ne me reprochoit point de l'avoir offensée, ny en bagatelles, ny en choses serieuses. Que pour ma charge elle en étoit maîtresse absoluë, & qu'elle en pouvoit disposer, mais que je la suppliois trés-humblement de trouver bon que je n'y contribuasse point. Que l'ayant prise huit mois auparavant à la vûë de toute *la France* par son commandement, il sembleroit que je me sentirois coupable de quelque grand crime, si je consentois sitôt à m'en dépoüiller, & qu'enfin pour les
petits

petits services que j'avois essayé de lui rendre ; je ne lui demandois point d'autre grace que la permission de me retirer chez moi pour y plaindre mon infortune, & attendre un tems plus favorable à mon innocence ; ce que j'esperois quelque jour, parce que je croyois *Sa Majesté* juste, & que je sçavois que Dieu l'étoit. *Monsieur de Brienne* ne pouvant absolument improuver ma résolution, me dit seulement, que si j'en voulois prendre une autre, on pourroit me ménager (outre la récompense entiere de ma charge) quelques avantages, comme des *Brevets de Chevalier du S. Esprit, de Maréchal de Camp*, de deux mille écus de pension, & d'assurance de récompense de la premiere charge vacante ; je me mocquai de toutes ces graces frivoles, & me separai de lui, aprés l'avoir prié de raporter exactement ma réponse à la *Reine*. Une heure aprés j'appris de ma femme que *Madame la Princesse* s'étoit excusée à elle-même, de l'assistance qu'elle avoit promis de me rendre sur la consideration du *Maréchal de Bassompierre*, qui l'en avoit priée, à ce qu'elle disoit, (quoi que l'autre le niât,) ne jugeant pas à propos aprés ma réponse, de demeurer chez moi, je me retirai chez un de mes amis, & le soir j'apris d'une personne de trés-grande condition, que s'étant trouvé au Louvre, il avoit vû quelque remuement parmi *les Gardes de*

la Reine, & avoit eu certitude qu'il y avoit ordre de m'arrêter. Si j'eusse crû mon sentiment je serois demeuré dans Paris pour voir si l'on pousseroit l'injustice jusqu'au bout ; mais mes amis ne l'approuvant pas, dès le lendemain matin je pris la Campagne. Quelques jours aprés j'appris que *la Reine*, *Monsieur*, *Monsieur le Prince*, *le Cardinal* ; ou pour mieux dire en un mot, toutes les Puissances étoient acharnées contre moi ? Et que *le Maréchal de Bassompierre* commençoit à changer son premier discours, & à dire qu'ayant tant de droit à la charge, il ne pouvoit la refuser, s'il falloit que je la perdisse, & que *la Reine* la lui jettât à la tête, mais qu'il n'y entreroit jamais que je ne fusse entierement satisfait. Contre un si grand orage, je ne trouvois que peu ou point d'amis, *Monsieur de Liancour* (qui seul a fait paroître pour moi de la vigueur & de la generosité,) étoit à la Campagne. Presque tous les autres m'abandonnoient peu à peu, & ceux qui me restoient, étoient ou envelopez dans le même malheur que moi, ou trop impuissans pour m'assister : des premiers, les uns, comme *Monsieur de Brienne*, me proposoient des avantages en obéïssant, & des persecutions en résistant, d'autres, même des plus qualifiez complaisans aux puissances, ou incitez par mes Ennemis, m'écrivoient des Lettres pour m'intimider

der, & me vouloient faire apprehender qu'on me traitât de Rebelle, & que comme tel, on confisquât mon bien, & qu'on rasât mes maisons ; Enfin il se passoit peu de jours, où je ne reçûsse cent avis differens qui ne m'ébranloient point du tout. Au bout d'un mois, me voyant toûjours dans les mêmes sentimens, la *Reine* fit faire une déclaration par laquelle *le Roi* publioit que la démission du *Maréchal de Bassompierre* étoit nulle, comme ayant été donnée en prison, & sous une promesse de le mettre en liberté qu'on ne lui avoit pas tenuë, & cassoit toutes les provisions données en consequence au *Marquis de Coaslin*, & à moi, remettant *le Maréchal* en charge sans qu'il eut besoin de nouveau serment, à condition de me payer dans quinze jours en un seul payement, les quatre cens mil livres qu'il en avoit touchées pour récompense, ou de consigner cette somme à l'épargne en cas que je ne donnasse pas un pouvoir valable pour la recevoir. Cette déclaration dressée par *le Chancelier*, & écrite de sa propre main, me laissoit à courre aprés les vingt & deux mil écus que j'avois donnez de surplus, neanmoins craignant que je ne les répetasse contre lui) avec qui j'avois traité comme Tuteur de ses petits fils de *Coaslin*) il prit un Brevet du *Roi* de pareille somme pour me le donner en payement.

J'apris cette nouvelle, (qui ne m'émût point) avec une autre qui me toucha beaucoup davantage, qui fut un discours que *Madame de Brienne* voulut faire croire à ma Femme qu'elle avoit eu avec *la Reine* sur mon sujet, ou *Sa Majesté* blâmant ma desobéïssance, avoit juré (ce disoit-elle) devant le *S. Sacrement*, qu'elle avoit contre moi des choses capables de me perdre, qu'elle ne vouloit point pousser par pure bonté, j'avouë que ce discours me mit si fort en colere, qu'à l'heure même j'écrivis une Lettre *à Monsieur de Brienne*, où je lui mandois que tant qu'il ne s'étoit agi que de ma Charge & de ma fortune, j'avois souffert sans murmure, mais que je ne pouvois sans me plaindre, oüir dire qu'on s'attaquât à mon innocence, & qu'on me voulut noircir auprés de *la Reine*, à qui en cette occasion je ne demandois que Justice ; & la suppliois si j'étois coupable d'ordonner au Parlement, de me faire mon procez, étant prêt d'entrer dans la Conciergerie, toutes les fois qu'elle lui voudroit donner connoissance de mes fautes. C'étoit-là le sens de ma Lettre qui étoit en termes un peu plus étendus. *Monsieur de Brienne* la trouvant peut-être, trop hardie, ne voulut pas la montrer *à la Reine*, & se contenta (que je pense) d'en faire part au *Cardinal*, qui n'étoit pas ce que je desirois de lui. Cependant *le Maréchal*

de

de Bassompierre (voyant que tout ce qu'on m'avoit pû dire jusqu'alors, ne m'avoit point fait changer de dessein, & ayant ordre de *la Reine* à se résoudre à se deshonerer en prenant ma charge, aprés tant de paroles données du contraire) étoit en d'étranges inquietudes, & travailloit chaque jour par mille biais differens; à me faire parler pour me rendre moins opiniâtre. Enfin se disant extrêmement pressé par la *Reine*, il fit faire trois sommations à ma femme de recevoir son argent, & en donner quittance valable, à la troisiéme. Elle ayant fait réponse qu'elle étoit prête à donner quitance, pourvû qu'on lui aportât tout son argent, cela l'avoit encore mis en peine, n'ayant pas le quart de la somme, & toute sa pensée étant de consigner en papier, par la faveur de *Monsieur d'Emery*, il fit demander qu'on lui montrât ma procuration; & sur le refus qu'on en fit jugeant que ce n'étoit qu'un délai, il dit, que si dans quatre jours on ne la lui montroit, il consigneroit, & dès-lors il entra en charge. Dans cette extremité, quoi que je fusse encore dans la même pensée qu'au commencement, je trouvai tous mes amis de contraire opinion qui me representerent que c'étoit perdre & ma charge & mon bien à crédit, puis que laissant consigner à l'épargne (ce qui ne se feroit qu'en papier) c'étoit jetter mon argent dans un gouffre

gouffre d'où je ne le retirerois jamais. Que j'aurois affaire à un *Vieillard Officier de la Couronne*, & *raffiné Courtisan*, qu'il m'étoit comme impossible de déposseder tant qu'il vivroit, & qu'à sa mort si je ne me trouvois bien à *la Cour*, je ne rentrerois point dans ma charge. Que ma desobéïssance feroit qu'on me pousseroit jusques au bout, & que je voyois bien que celui qu'on me mettoit en tête, étoit un homme hors d'âge de pousser mes ressentimens, & un fourbe, qui m'ayant manqué tant de fois de parole, se rendroit volontiers l'instrument de toutes les tyrannies qu'on voudroit exercer contre moi. Toutes ces raisons jointes à la consideration d'une femme grosse, & de trois enfans que je pouvois rendre miserables par ma mort, me firent enfin ceder, & je crûs que quelque raison que j'eusse dans mon dessein, le sentiment de tant de personnes prudentes & genereuses, devoit être préferable au mien. Ainsi je fis dire à *Monsieur de Brienne* que j'étois prêt à obéïr & à recevoir mon argent, & lui me promit de la part de *la Reine*, tout ce qu'il m'avoit proposé le jour qu'il me demanda ma démission. Ensuite je donnai ma procuration à ma Femme, aprés avoir fait des protestations qu'on me dit me pouvoir servir quelque jour ; à quoi, pour dire le vrai, je n'ai gueres de confiance, & si j'ai gardé ma démission, ç'a été

été seulement parce que je m'étois engagé dès le commencement à ne la point donner ; & non pas par esperance qu'il puisse jamais arriver un assez grand changement pour m'en prévaloir, ne m'étant jamais attaché qu'à *la Reine*, & me trouvant ruiné dans son esprit, je ne trouve pas de resource tant qu'elle sera en puissance, & lors que nôtre *Roi* sera en âge de se gouverner lui-même, il se trouvera une si grande disproportion entre son âge & le mien, que je n'y puis jamais prétendre d'accez ny de familiarité.

Les choses qui se sont passées dans mes affaires ensuite de ce que j'ai écrit cy-dessus, ont été si connuës de tout le monde, que ce seroit un discours fort ennuyeux de vouloir exagerer encore les fourbes du *Maréchal de Bassompierre*, les foiblesses de *Monsieur de Brienne*, & les longueurs & manquemens de paroles des *Ministres*, je me suis déja, peut-être, trop arrêté à des choses peu importantes ; mais comme je n'ai fait cette relation que pour mes proches & mes amis trés-particuliers, ils auront la bonté d'en excuser les défauts, & si mon discours ne leur paroît pas fort éloquent, ils le trouveront au moins plein de sincerité & de verité. Je serai ravi s'il leur donne quelque satisfaction, & aurai obtenu la principale fin que je me suis proposée, s'ils connoissent qu'en beaucoup de choses j'ai

été

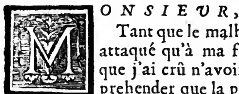
été plus malheureux qu'imprudent, & que dans celles où j'ai manqué, ç'a été par des principes de generosité, & de fidelité dont je ne me départirai jamais, quoi qu'ils ne m'ayent pas bien succedé.



LETTRE

LETTRE
ESCRITE
A MONSIEUR
DE BRIENNE,

Dont il eſt parlé dans la Relation.



ONSIEVR,

Tant que le malheur ne s'eſt attaqué qu'à ma fortune, & que j'ai crû n'avoir rien à apprehender que la perte de ma charge, j'ai ſouffert ma diſgrace ſans murmure, & me ſuis réſolu ſans peine à attendre qu'un tems plus favorable me donnât lieu d'eſperer plus davantage ; mais maintenant que j'apprens qu'on en veut à mon Innocence, & qu'on eſſaye à ruiner dans l'eſprit de *la Reine* le peu de bonne opinion que j'avois ſouhaité de m'y acquerir, j'avoüe que je n'ai pas aſſez de conſtance pour endurer un ſi rude choc ſans me plaindre. Vous me connoiſſez aſſez, *Monſieur*, pour ſçavoir que l'interêt ne m'a jamais fait agir, je n'ai cherché dans mes actions que de l'honneur, & en ai mis le plus

plus haut point à pouvoir être estimé de la seule personne à qui je dédiois tous mes services. Jugez par là combien je dois être sensible à l'injure qu'on me fait, de me vouloir noircir auprés d'elle, & trouvez bon, s'il vous plaît, que je vous suplie trés-humblement, de dire *à Sa Majesté*, qu'en toute autre occasion, je recevrai ses graces avec le respect à quoi je suis obligé, mais qu'en celle-ci je ne lui demande que justice, si je suis coupable contr'elle ou en choses d'importance, ou en bagatelles, je suis le plus criminel homme du Royaume, & je desire avec passion que le Parlement examine mes fautes & les punisse ; je suis prêt pour ce sujet d'entrer dans la Conciergerie toutes les fois qu'il lui plaira de me faire faire mon procés ; je me sens si innocent que je n'en puis redouter l'issuë ; & même dans le desespoir où je suis presentement, quand la fin m'en pourroit être funeste, je pense que je ne l'apprehenderois pas, ne jugeant plus avoir rien à perdre au monde, puis que *La Reine* a perdu la creance qu'elle a euë autrefois de ma fidelité ; J'attens de l'honneur de vôtre amitié, que vous me ferez la grace de luy témoigner mes tristes sentimens, c'est le plus sensible & le meilleur office que puisse esperer de vous,

MONSIEUR,

Vôtre, &c.

FIN.